

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES  
« SOCIALES ET ÉDUCATIVES »

\*\*\*\*\*

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE SCIENCES  
HUMAINES SOCIALES

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

POST-GRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF HISTORY

**MOUVEMENTS MIGRATOIRES CAMEROUNAIS-ÉQUATO-  
GUINÉENS ET INCIDENCES SÉCURITAIRES DANS LA  
VALLÉE-DU-NTEM AU CAMEROUN : 1968-2020**

Mémoire soutenu le 08 octobre 2025 en vue de l'obtention du Diplôme de  
Master en Histoire

Spécialité : Histoire des Relations Internationales

Par :

Brice KADJIE DEFO  
*Licence en Histoire*



**Jury**

<u>Qualités</u>	<u>Noms et Prénoms</u>	<u>Université</u>
Président	ABÉNA ÉTOUNDI Mathieu (MC)	Université Yaoundé I
Rapporteur	NDO ABÉ Jean Louis (CC)	Université Yaoundé I
Membre	ÉDIMA Salomé Michelle R. (CC)	Université Yaoundé I

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>i</b>
<b>DÉDICACE</b> .....	<b>iii</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>iv</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	<b>v</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>vii</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>ix</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : CAUSES ET GRANDS MOUVEMENTS MIGRATOIRES CAMEROUNAIS ET ÉQUATO-GUINEENS DANS LA VALLÉE-DU-NTEM</b> .....	<b>24</b>
<b>I- FACTEURS DES MIGRATIONS DES POPULATIONS ÉQUATO-GUINÉENNES DANS LA VALLÉE-DU-NTEM ET ÉTAT DES LIEUX DES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS</b> .....	<b>25</b>
<b>II- FACTEURS ET PROCESSUS D'IMPLANTATIONS DES POPULATIONS CAMEROUNAISES DANS LA VALLÉE-DU-NTEM</b> .....	<b>41</b>
<b>III- TYPOLOGIES, PROFILS DES MIGRANTS ET ENTRAVES AUX MIGRATIONS ÉQUATO-GUINÉENNES ET CAMEROUNAISES DANS LA VALLÉE-DU-NTEM</b> .....	<b>47</b>
<b>CHAPITRE II : PRÉSENCE DES MIGRANTS ET DÉVELOPPEMENT DES INSÉCURITÉS MULTIFORMES DANS LA VALLÉE-DU-NTEM</b> .....	<b>57</b>
<b>I- FORMES D'INSÉCURITÉS PHYSIQUES ET LEURS CARACTÉRISATIONS</b> .....	<b>58</b>
<b>II- INSÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET SES MANIFESTATIONS DANS LA VALÉE-DU- NTEM</b> .....	<b>63</b>
<b>III- TYPOLOGIES D'INSÉCURITÉS SOCIALES ET SANITAIRES</b> .....	<b>74</b>
<b>CHAPITRE III : IMPACTS DES DIFFÉRENTES INSÉCURITÉS DES MIGRANTS SUR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, LA POPULATION ET LA VIE POLITIQUE DANS LA VALLÉE-DU-NTEM</b> .....	<b>78</b>
<b>I- RÉPERCUSSIONS SOCIOPSYCHOLOGIQUES</b> .....	<b>79</b>
<b>II- RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES LIÉES AUX MIGRANTS</b> .....	<b>86</b>
<b>III- CONSÉQUENCES POLITICO-DIPLOMATIQUES</b> .....	<b>92</b>
<b>CHAPITRE IV : STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ DANS LA VALLÉE DU NTEM : ENJEUX ET PERSPECTIVES DE L'ENCADREMENT DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DANS CET ESPACE</b> .....	<b>102</b>

<b>I- MÉCANISMES ET STRATÉGIES DÉVELOPPÉES PAR L'ÉTAT DU CAMEROUN AFIN D'ENDIGUER L'INSÉCURITÉ DANS LA VALLÉE-DU-NTEM .....</b>	<b>103</b>
<b>II- ACTIONS MENÉES PAR LES POPULATIONS DANS LA LUTTE CONTRE LES INSÉCURITÉS DANS LA VALLÉE-DU-NTEM .....</b>	<b>110</b>
<b>III- DÉFIS ET ENJEUX POUR UNE SÉCURISATION OPTIMALE DE LA VALLÉE- DU-NTEM .....</b>	<b>115</b>
<b>CONCLUSUON GÉNÉRALE .....</b>	<b>121</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>126</b>
<b>SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>144</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>152</b>

**À nos parents**

Pierre-Marie Defo (de glorieuse mémoire) et Sylvie Cécile Moche Kadjie,

Pour les efforts et les sacrifices consentis.

## REMERCIEMENTS

iv

La réalisation de ce document n'aurait pas été possible sans le concours d'un certain nombre de personnes et de personnalités que nous tenons à remercier.

Dans un environnement immédiat, nous sommes reconnaissants à l'égard de notre directeur, la Dre Salomé Edima Epse Zeh, qui a mis son attention, son énergie, son ingéniosité, son expérience et sa rigueur dans le travail et la discipline afin que ce mémoire ait toute sa densité et sa profondeur scientifique.

Notre reconnaissance va à l'endroit de tous nos enseignants du département d'Histoire qui, depuis six années universitaires, ont su nous prodiguer des enseignements, des connaissances, leurs savoirs et savoir-faire, des conseils et des encouragements afin que nous parvenions à l'excellence.

Nous remercions infiniment les autorités administratives et des forces de l'ordre. Notamment, le sous-préfet de l'arrondissement de Kyé-ossi, Joseph Victorien Happi de Nguiamba, ainsi que Elias Mba Mangué, consul général de Guinée-Équatoriale à Ebolowa, pour tous les documents et informations mis à notre disposition. Un merci également à tous nos informateurs qui nous ont permis de rendre ce travail effectif.

Nous remercions nos camarades et aînés académiques, qui nous ont été d'une grande aide durant la réalisation de ce travail. Un merci à Rodrigue Piaplié Njimfo, Émile Zola Eyigla, Donal Bilegue Ovono, Axel Dibamou, Danielle Ndoum Mendo ainsi que Serena Ingrid Kenne.

Notre gratitude à nos frères et sœurs, Ulrich Kamdem Defo, Larissa Chatue Defo, Djibril Djidjou Defo et Junior Djomou Defo, ainsi qu'à mon neveu Philémon Gabriel Defo et à ma nièce Denise Angela Tuene Defo, pour tout le soutien apporté tout au long de la réalisation de ce travail.

Notre gratitude également à tous ceux-là qui ont été pour nous d'une grande assistance et aide durant toute cette période, nous remercions Nadine Djuimadjoun Epse Wafo, Sandrine Tankoua et son époux Serge Youbi, pour toute l'aide apportée. Nous remercions également Ange Danielle Youbi Sadjou, Freed Youbi Djoko, Augustin Kamgain, Yann Youbi Yonkeu, Blanche Youbi Youogo.

Enfin, nos remerciements vont à nos ami(e)s, Finaliz Khan Muluh, Marc Etoga, Nathalie Nzie Naga, Ange Inès Pamou Assar, Annick Babiogono et ainsi que Théorine Ida Mvondo Essiane, qui ont été pour nous d'un soutien inconditionné tout au long de la rédaction de ce travail.

À ceux et celles qui, de près ou de loin, directement ou indirectement, ont contribué à la réalisation de ce travail scientifique, nous leur exprimons notre profonde et immense gratitude.

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

v

<b>BRIM :</b>	Brigade d'Infanterie Motorisée
<b>CEEAC :</b>	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
<b>CEMAC :</b>	Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale
<b>CHGA :</b>	Cercle Histoire Géographie Archéologie
<b>CIMENCAM :</b>	Cimenterie du Cameroun
<b>CSM :</b>	<i>Concentred Soja and Milk</i>
<b>DGSN :</b>	Direction Général à la Sûreté Nationale
<b>ENSY :</b>	Ecole Normale Supérieure de Yaoundé
<b>DST :</b>	Direction de la Surveillance du Territoire
<b>FALSH :</b>	Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
<b>FOTRAC :</b>	Foire Economique Transfrontalière de l'Afrique Centrale
<b>GMI :</b>	Groupement Mobile d'Intervention
<b>HCR :</b>	Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
<b>INS :</b>	Institut Nationale de la Statistique
<b>INS :</b>	Institut Nationale du Cameroun
<b>IPAVIC :</b>	Interprofession Avicole du Cameroun
<b>IPGE :</b>	<i>Idéa Popular de Guinea Ecuatorial</i>
<b>IST :</b>	Infection Sexuellement Transmissible
<b>MINAS :</b>	Ministère des Affaires Sociales
<b>MINREX :</b>	Ministère des Relations Extérieures
<b>MST :</b>	Maladies Sexuellement Transmissibles
<b>NYFA :</b>	<i>New york Forum Africa</i>
<b>OI :</b>	Organisation Internationale
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OUA :</b>	Organisation de l'Unité Africaine

<b>PAM :</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PETVISIDAME :</b>	Projet d'élimination du VIH et du SIDA de la mère à l'enfant
<b>PIB :</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNUD :</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PUNT :</b>	<i>Partido Unico Nacional de Trabajores</i>
<b>REFAC :</b>	Réseau des Femmes Actives de la CEMAC
<b>SEMIL :</b>	Sécurité Militaire
<b>UNICEF :</b>	Fond des Nations Unies pour l'Enfance
<b>UPC :</b>	Union des Populations du Cameroun
<b>VIH :</b>	Virus de l'immunodéficience Humaine

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### A- CARTES

1: Localisation du département de la vallée du Ntem dans le Cameroun.....	6
---	---

### B- PHOTOS

1 : Atanasio Ndongo Miyone figure de la lutte d'indépendance en Guinée Equatoriale.....	27
2 : Bonifacio Ondo Edu figure de la lutte d'indépendance en Guinée Equatoriale.....	27
3 : Le président Marcias Nguéma premier président de Guinée -Équatorial.....	30
4 : Le président Obiang Nguéma auteur du coup d'État.....	31
5 : Un exemplaire du passeport sous régional de la CEMAC.....	32
6 : Le consulat de Guinée-Équatoriale à Ebolowa .....	49
7 : Hôpital fréquenté par les Guinéens.....	52
8 : Lycéefréquenté par les Guinéens.....	52
9 : Passage légale entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale.....	53
10 et 11 : Passage clandestin des biens et personnes entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale dans la ville de Kyé-ossi.....	65
12 : Les comprimés de tramadols.....	69
13: Le cannabis saisi dans la localité d'Ambam.....	70
14 : Marché abandonné à Akombang.....	88
15 : Camerounais expulsés du territoire équato-guinéen.....	95
16 : Ministres de la défense du Cameroun et de la Guinée-Équatoriale à Sipopo (Guinée-Équatoriale).....	99

### C- TABLEAUX

1 : Structure par âge des contrebandiers appréhendés en 2008.....	67
---	----

**2** : Tableau représentant les filières et les produits de la contrebande.....72

**3** : Taux de prévalence du VIH au Cameroun par région.....84

#### **D- GRAPHIQUES**

**1** : Représentation graphique de la structure par âge des contrebandiers appréhendés en 2008.....67

**2** : Représentation graphique du taux de prévalence du VIH au Cameroun par région.....84

## RÉSUMÉ

Ce travail est intitulé « Mouvements migratoires camerounais-équato-guinéens et incidences sécuritaires dans la Vallée-du-Ntem au Cameroun : 1968-2020 ». Il s'agit d'une étude sur l'impact sécuritaire de la présence des migrants nationaux et équato-guinéens dans la Vallée-du-Ntem. L'objectif principal de cette recherche est d'étudier les processus migratoires dans la Vallée-du-Ntem et d'évaluer leurs répercussions socio-politiques et économiques, aussi bien sur les populations locales que sur l'État du Cameroun. Cette étude pose le problème de l'implication des populations migrantes dans le développement de l'insécurité dans la Vallée-du-Ntem. Afin de mieux analyser ce problème, les théories du transnationalisme et de l'intégration ont été convoquées. Les sources multiples ont été consultées dans le cadre de la collecte des données. La source orale a été le principal moyen de collecte au regard de la spécificité du sujet. L'analyse des données a reposé sur une approche empirico déductive et thématique. Cette méthodologie a permis d'organiser le travail en quatre chapitres qui traitent consécutivement des mouvements migratoires dans l'espace géographique étudié, du rapport entre la présence des migrants et les formes d'insécurité observées dans la Vallée-du-Ntem et de l'impact de ces insécurité sur les activités sociopolitiques et économiques de ces populations et enfin, des stratégies de lutttes contre l'insécurité dans la Vallée-du-Ntem. Cette démarche a permis de parvenir à la conclusion selon laquelle, depuis 1968, la Vallée-du-Ntem a été exposée à des migrations internes et surtout externes, caractérisées par l'afflux des Équato-Guinéens en quête de refuge au regard de la situation politique de leur pays. Même avec l'accalmie, ces migrations se sont poursuivies pour des raisons économiques, sociales et culturelles. Seulement, l'État équato-guinéen, semble ne pas être reconnaissant aujourd'hui vis-à-vis du Cameroun, au regard des multiples expulsions et fermetures des frontières qui mettent en mal la fraternité sous régionale.

**Mots clés :** Insécurité, Sécurité, Migration, Mouvement migratoire.

## ABSTRACT

*This work is entitled "Mouvements migratoires camerounais-équato-guinéens et incidence sécuritaire dans la Vallée-du-Ntem:1968-2020". It is a study on the security impact of the presence of national and Equato-Guinean migrants in the Ntem Valley. The main objective of this research is to study the migratory processes in the Ntem Valley and evaluate their socio-political and economic repercussions, both on local populations and the State of Cameroon. Thus, this study raises the problem of the involvement of migrant populations in the development of insecurity in the Ntem Valley. To better analyze this problem, the theories of transnationalism and integration were convened. Multiple sources were consulted for data collection. Oral sources were the primary means of data collection, given the specificity of the subject. Data analysis was based on an empirical-deductive and thematic approach. This methodology allowed the work to be organized into four chapters that consecutively address migratory movements in the geographical area studied, the relationship between the presence of migrants and forms of insecurity observed in the Ntem Valley, and the impact of these insecurities on the socio-political and economic activities of these populations, and finally, strategies to fight against insecurity in the Ntem Valley. This approach led to the conclusion that since 1968, the Ntem Valley has been exposed to internal and especially external migrations, characterized by the influx of Equato-Guineans seeking refuge due to the political situation in their country. Even with the calm, these migrations continued for economic, social, and cultural reasons. However, the Equato-Guinean state seems ungrateful towards Cameroon today, given the multiple expulsions and border closures that undermine sub-regional brotherhood.*

**Keywords:** *Insecurity, Security, Migration, Migratory movement.*

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## 1- Contexte général de l'étude

Au cours des sept dernières décennies, de nombreux facteurs à l'instar des instabilités politiques, des catastrophes naturelles, des motivations économiques, scientifiques ou touristiques, ont provoqué un accroissement notable du nombre de personnes franchissant de manière légale ou illégale les frontières dans les régions du monde<sup>1</sup>. En Afrique, ce phénomène est d'autant plus observable sur l'ensemble du continent. L'Afrique centrale n'en demeure pas moins épargnée des afflux des mouvements de migrations induites par les violences, les conflits, les catastrophes liées au climat et les difficultés économiques du pays d'origine.

Constitué de l'Angola, de la République centrafricaine, du Tchad, de la République démocratique du Congo, la Guinée Équatoriale, le Gabon, Sao-Tomé-Et-Principe et du Cameroun, la CEEAC fait face à moult mouvements migratoires à cause des conflits récurrents et des instabilités qui sévissent dans la zone<sup>2</sup>. La zone des trois frontières qui constitue cet espace géographique (Cameroun-Guinée-équatoriale-Gabon), du fait des réalités qui animent cette zone (peuples voisins, partagent les mêmes cultures, causent les mêmes langues maternelles), a largement influencé le flux intermittent entre frontières camerounaises ; équato-guinéennes et gabonaise en période de conflits et pour des raisons commerciales.

Le Cameroun et la Guinée-Équatoriale, pays voisins, font généralement face à cette problématique de dynamisme migratoire observable dans les deux sens. Cette mouvance migratoire transfrontalière était au départ la résultante du fait que le Gabon n'accordait pas un accès facile et libre à leur territoire des étrangers camerounais et équato-guinéens qu'ils considéraient comme des peuples envahisseurs. Dans la Vallée-du-Ntem Cameroun qui se trouve à proximité de la frontière séparant le Cameroun et la Guinée-Équatoriale, l'on observe une forte présence étrangère des Équato-Guinéens et constatons un afflux de Camerounais transitant vers ce pays voisin. Cette zone étant frontalière, car elle partage des kilomètres de frontières avec la Guinée-Équatoriale et bien sûr le Gabon, elle est très souvent confrontée à des difficultés liées aux présences des étrangers venus d'une part de la Guinée-Équatoriale et d'autre part de divers horizons de l'étendue du territoire camerounais. C'est dans ce contexte des restrictions des frontières que nous est surgie l'idée des mouvements migratoires dans la Vallée-du Ntem et des incidences sécuritaires liés à ces derniers. C'est fort de ce constat que se dégagent les raisons du choix du sujet.

---

<sup>1</sup> L. Sindjoun, *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2004, p. 1.

<sup>2</sup> <https://www.migration.data.portal.org>, consulté le 1 février 2024, consulté le 10 janvier 2024.

## 2- Raison du choix du sujet

Les raisons du choix de ce sujet ne sont pas le résultat du hasard. D'abord, la raison académique, ensuite, la raison scientifique, enfin la raison personnelle.

Sur le plan académique, la motivation se justifie par notre statut d'étudiant et jeune chercheur en Histoire. Pour cette raison, la formation au Département d'histoire est sanctionnée par la rédaction d'un mémoire scientifique, centré sur une thématique, ce qui permet aux jeunes chercheurs de mieux s'initier au monde de la recherche.

Sur le plan scientifique, la raison ayant conduit à ce choix résulte du fait qu'une grande partie des travaux réalisés sur la question des mouvements migratoires camerounais-équato-guinéens soient beaucoup plus centrés sur les aspects économiques. Cette absence suscite en nous, le désir d'explorer des nouveaux champs jusqu'à l'heure mis de côté. Ceci passant par la mise en exergue des grands mouvements migratoires dans la zone frontalière entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale, de la présentation des insécurités liées à la présence des migrants dans la Vallée du Ntem, des répercussions de ces insécurités dans la vallée-du Ntem et les stratégies de lutttes contre ces insécurités dans la Vallée du Ntem. Cette recherche regorge un intérêt considérable.

Ayant grandi dans la région du sud Cameroun, plus précisément dans la ville d'Ebolowa, nous avons constaté tout au long de notre cursus scolaire et vie sociale la présence d'une forte communauté équato-guinéenne vivant dans la région en harmonie complète avec les populations locales. Néanmoins, nous avons constaté régulièrement un retour massif de Camerounais chassés de la Guinée-Équatoriale suite aux multiples crises sociopolitiques, bien que dans certaines situations ou périodes, ces expulsions n'avaient aucun justificatif d'expulsion des Camerounais présents en terre équato-guinéenne si ce n'est la xénophobie des Guinéens envers les Camerounais conduisant très souvent à la fermeture de la frontière équato-guinéenne. Malgré ces agissements de la part des Équato-Guinéens, depuis plusieurs années, l'État du Cameroun n'a jamais fermé sa frontière malgré moult fermetures de celle équato-guinéenne. Ce qui n'était pas le cas jadis jusqu'à la découverte d'un important gisement de pétrole. Cet ensemble constitue la trame qui a renforcé notre intérêt à explorer la question des mouvements migratoires et les incidences sécuritaires dans la Vallée du ntem. Le sujet choisi d'étudier dans le cadre de notre rédaction de mémoire s'intitule donc : "Mouvements migratoires camerounais-équato-guinéens et incidences sécuritaires dans la Vallée du Ntem au

Cameroun : 1968-2020". Après avoir présenté les raisons du choix du sujet, il est temps de présenter l'intérêt de cette étude.

### **3- Intérêt de l'étude**

La question des mouvements migratoires fait généralement penser à un afflux de population d'une région à une autre fuyant généralement des conditions de vie défavorables. Ce travail vise ainsi à décrypter au mieux ce phénomène mondial. Il a pour ambition de contribuer à la production historiographique sur la question des mouvements migratoires en Afrique en général et au Cameroun en particulier. Il interpelle la communauté politique, scientifique et intellectuelle, à nourrir davantage d'intérêts pour les relations interafricaine et extra africaines. Sur le plan social, il interpelle les populations locales sur les mécanismes d'accueils des personnes étrangères et du vivre ensemble. Une meilleure compréhension de ce travail nécessite une délimitation spatio-temporelle. Sur le plan sécuritaire, il tant à présenter les différents maux qu'engendres les mouvements migratoires dans le pays de départ ainsi que dans le pays d'accueil. Également, il interpelle les différents organismes étatiques et non étatiques à mettre plus d'accent sur la gestion, l'accueil et la protection des migrants. Cette recherche n'a pas été un fleuve tranquille. Il est alors nécessaire d'évoquer les différentes délimitations de cette étude.

### **4- Délimitation géographique et chronologique**

D'une façon générale, l'examen objectif d'une problématique dans la discipline historique, s'inscrit à la fois dans une perspective spatiale et chronologique. Ceci répond certainement à un besoin d'efficacité méthodologique et à agir de manière circonspecte, car, comme le dit un adage romain "qui embrasse trop mal étroit". Délimiter un sujet de recherche consiste donc, à le situer correctement aussi bien dans sa propre géographie (telle qu'elle a existé autrefois) que dans sa propre chronologie, afin de mieux rendre compte de sa trajectoire évolutive dans l'histoire. Dans cette partie, il est question de présenter l'espace géographique de la zone d'étude et de la justification des bornes chronologiques.

#### **a- Précision de l'espace géographique**

L'aire géographique dans laquelle se déploie la présente étude est la région du Sud-Cameroun en général et le de la vallée du Ntem en particulier. Ce choix se justifie par le constat d'une forte présence étrangère dans la zone en particulier équato-guinéenne et part le fait que

cette partie de la région soit, une zone frontalière séparant le Cameroun d'avec la Guinée-Équatoriale et du Gabon.

Avec une superficie d'environ 7303 km<sup>2</sup>, la vallée du Ntem compte quatre arrondissements et quatre communes (Ambam, Kyé Ossi, Ma'an, Olamzé) avec pour chef-lieu Ambam. Elle a une population de 79 182 habitants (2005), avec pour coordonnées : 2° 22' 47'' Nord et 11° 15' 59''<sup>3</sup>. Le Cameroun partage au travers de la vallée du Ntem 189 kilomètres de frontière avec la Guinée-Équatoriale, notamment avec les villes de Ma'an, Olamzé et Kyé-ossi.

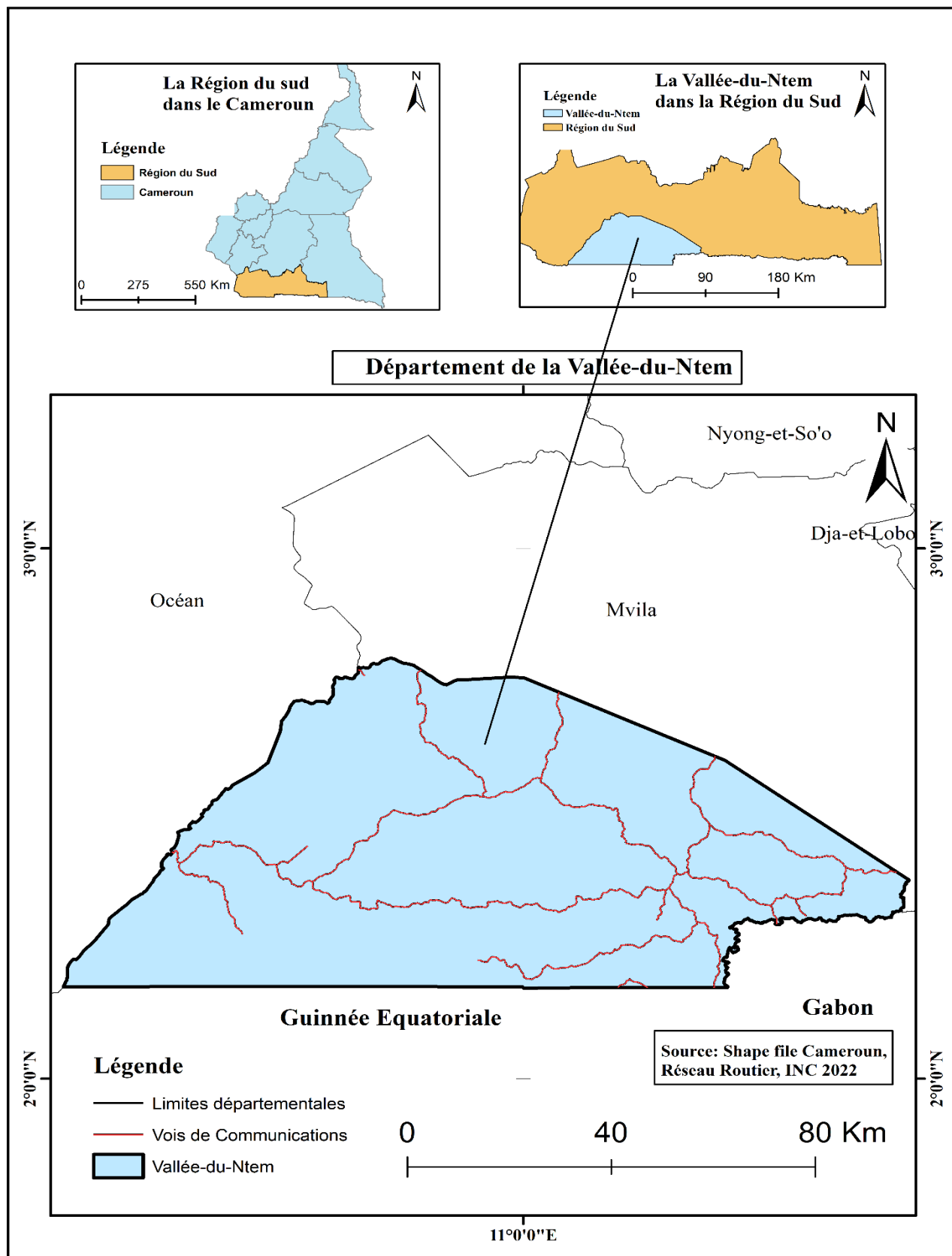
Le climat régnant dans la région est équatorial, de type guinéen à quatre saisons, deux saisons des pluies (la grande de septembre à novembre et la petite de mars à mai) et deux saisons sèches (la grande de juin à août et la petite de décembre à février). Le micro climat qui règne dans zone Ntem est caractérisé par un inversement des deux saisons sèches par rapport aux autres régions au sud du Cameroun et ressemble donc à un climat d'hémisphère sud où la saison sèche estivale est plus marquée. La température moyenne est de 25°C et demeure relativement stable tout au long de l'année. La vallée du Ntem est constituée d'un fleuve principal, le fleuve Ntem, qui donne son nom à la zone. Il prend sa source en territoire gabonais (dans la province du Woleu Ntem) et draine un bassin versant d'environ 31000 km<sup>2</sup>. Le fleuve Ntem, parallèle à l'équateur, délimite au sud du Cameroun les frontières avec la Guinée-Équatoriale à l'ouest et avec l'est avec le Gabon. La Vallée du Ntem se subdivise en quatre bras, délimitant ainsi de nombreux îlots de forêts temporairement inondées au cours des saisons de pluies. L'abondance des petits cours d'eau contribue à densifier le réseau hydrographique.

Le caractère hospitalier, cosmopolite et la proximité frontalière entre les deux zones, favorise la présence d'une pluralité de personnes dans et favorise ainsi une zone de transit pour la plupart. La carte ci-dessous donne davantage une précision sur la zone de recherche.

---

<sup>3</sup> <https://www.fr.m.wikipedia.org/wiki/vallée-du-Ntem>, consulté le 28 mars 2024.

**Carte 1 : Localisation du département de la vallée du Ntem dans le Cameroun**



**Sources :** réalisée par Brice Kadjie Defo, à partir des données de l'INC 2025.

## **b- Justification des bornes chronologique**

De manière générale, l'analyse des faits dans la discipline historique s'inscrit à la fois dans une perspective spatiale et chronologique. En ce qui concerne la chronologie en histoire, Joseph Ki- Zerbo dit : « L'historien qui remonte le passé sans repère chronologique ressemble au conducteur qui parcourt dans une voiture sans compteur une piste sans borne kilométrique »<sup>4</sup>. La présente étude est circonscrite dans le temps par deux dates de références : de 1968 à 2020. Ce choix s'explique par l'ensemble des évènements qui se succèdent au cours de cette période.

L'année 1968 correspond à l'accession à l'indépendance de la Guinée-Équatoriale et la prise du pouvoir par Francisco Marcias Nguema. Dès son accession à la magistrature suprême, Marcias Nguema instaure un couvre-feu dans la capitale (Malabo), il fait fermer les églises et interdit bon nombre d'activités sur l'ensemble du territoire. Cela va ainsi laisser percevoir que ce dernier bafoue les droits naturels et inaliénables de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen<sup>5</sup>. Cette situation politique a conduit bon nombre d'Équato-Guinéens à prendre la route vers les pays voisins notamment le Cameroun fuyant le régime répressif de Marcias Nguema.

L'année 2020 quant à elle marque la signature d'un accord de coopération en matière de défense et de sécurité transfrontalière. Cet accord a été signé par les ministres de la Défense des deux pays à Sippo (Guinée-Équatoriale). Il prévoit : "la prohibition de l'usage de la force entre les deux pays et la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre"<sup>6</sup>. Une meilleure compréhension de ce sujet nécessite la présentation des objectifs de cette recherche.

## **5- Objectifs de l'étude**

L'objectif à atteindre est un élément important dans toutes recherches scientifiques. Elle permet de fixer le cap et d'encadrer la démarche du chercheur afin qu'il ne s'éloigne pas de sa thématique. Ce travail vise un objectif principal et est soutenu par quatre objectifs secondaires. Les objectifs sont les résolutions que l'on se fixe à atteindre sur un projet donné et dans un délai

---

<sup>4</sup> J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978, p. 16.

<sup>5</sup> H.-E. Ondo, *De la dictature de Marcias Nguema à l'abus d'autorité d'Áfia Evormbi : Analyse comparée de los poderes de la tempestad (1997) et le pacte d'Áfia (2009)*.

<sup>6</sup><https://www.aa.com.tr/fr/afrique/cameroun-guinée-équatoriale-yaoundé-et-malabo-signent-un-accord-de-coopération-militaire-/1918554>, consulté le 03 mars 2024.

précis. Ils permettent de prime abord d'orienter, de clarifier, de donner de la cohérence et à concrétiser le projet.

### **a- Objectif principal**

Ce travail qui couvre exactement six décennies de cohabitation et d'interaction entre les peuples camerounais et équato-guinéens dans la Vallée du Ntem a pour principal objectif d'étudier les différentes migrations dans cet espace et d'examiner leurs répercussions socio-politiques et économiques aussi bien au niveau local qu'au niveau des États. Il s'agit entre autres de cerner les motivations des migrations dans cet espace et d'apprécier leurs influences sur la situation sécuritaire des populations. De cet objectif général découlent des objectifs spécifiques.

### **b- Objectifs spécifiques**

De manière opérationnelle, ce travail de recherche s'attèle entre autres à :

- Présenter les causes des grands mouvements migratoires dans la zone frontalière camerounaise et équato-guinéenne ;
- Identifier et typer les différentes formes d'insécurité causées par les migrants dans cet espace peuplé par une population cosmopolite ;
- De relever les répercussions et conséquences de ces insécurité multiformes créés par les migrants sur l'étendue de la Vallée du Ntem ;
- D'énumérer les différentes stratégies développées par les autorités et les populations afin de lutter contre les crises liées aux mouvements migratoires dans cette région.

De ces objectifs visant à orienter la présente recherche, il en découle la nécessité de clarifier les concepts clés du sujet.

## **6- Clarification conceptuelle**

Pour mieux cerner notre thème de travail, une définition des concepts sera indispensable. Cette exigence constitue comme un préalable sine qua non de toute recherche scientifique d'ordre historique<sup>7</sup>. C'est dans ce sens que Robert Marichal écrit : "Un historien ne doit jamais aborder l'histoire d'une idée ou d'une institution sans faire méthodiquement et exhaustivement

---

<sup>7</sup> F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniales. Un regard d'africain sur l'histoire de la décolonisation*, Yaoundé, Editions CLE, 1985, p. 87.

l'histoire des mots par lesquels on l'a exprimée ou désignée, et cela...non pas hâtivement en feuilletant les lexiques, mais par sondage, naturellement, dans les textes mêmes"<sup>8</sup>.

À partir de là, les concepts ayant retenu notre attention dans le présent travail sont les suivants : migrations, sécurité, insécurité, mouvements migratoires et incidence sécuritaire.

### **Migration :**

Du latin *migratio*, du supin de *migrare*, migrer. Le terme migration selon le dictionnaire le Grand Robert, désigne un déplacement massif d'hommes, de populations qui passent d'un pays à un autre pour s'y établir<sup>9</sup>.

L'organisation internationale pour les migrations définit la migration comme étant :

Le déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement de lieu de résidence habituelle, quelles que soient leurs causes, leurs compositions, leurs durées, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées<sup>10</sup>.

Les migrations sont généralement considérées comme des affaires d'individus. À cet effet, elles sont présentées comme des décisions de changer de lieu de vie, soit parce qu'on espère gagner sa vie plus correctement ailleurs, soit parce qu'on a peur pour sa vie ou soit parce que l'environnement s'est dégradé et biens d'autres<sup>11</sup>.

De ce concept de migration, en découle le terme de migrant qui peut se définir comme étant une personne, ou un groupe de personne qui participe à la migration. Dans une acceptation strictement géographique, le terme migrant désigne celui qui se déplace ou s'est déplacé d'un pays, d'une région, d'une localité à une autre. Il est émigrant du point de vue du pays d'origine et immigrant du point de vue du pays d'accueil et subit les contraintes générales à la vie en exil<sup>12</sup>.

De ces définitions, la migration peut être perçue dans le cadre de notre étude comme étant le mouvement ou encore le déplacement des masses des personnes d'un espace donné à un autre.

---

<sup>8</sup> R. Marichal, "La critique des textes ", in *L'Histoire et ses méthodes*, (s/d) Charles Samaran, Paris, Encyclopédie de la pléaide, 1961, p. 1326.

<sup>9</sup> Dictionnaire le Grand Robert de la langue Française.

<sup>10</sup> Droit international de la migration, *Glossaire de la migration*, OIM, organisation internationale pour les migrations, N°9, pp. 47-48.

<sup>11</sup> L. Sindjoun, *Elément d'analyses rationnelle des migrations et des transactions entre Etat et individu*, in *Etats, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Editions Karthala, 2004, p. 11.

<sup>12</sup> A. Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1991

Ceci étant causée soit par les crises politiques, les opportunités économiques et ainsi que les liens culturels qui unissent les peuples transfrontaliers.

### **Sécurité :**

La sécurité est une réalité fuyante. Elle n'est pas l'éradication de l'insécurité, mais la quête durable d'un mieux-être qui repose sur un équilibre permanemment instable entre des espaces, des forces, des acteurs de la sécurité et de l'insécurité. Du latin *securitas*, absence de soucis, tranquillité de l'âme, dérivée de *securs*, exempt de soucis, de crainte, tranquille. L'adjectif sécuritaire qualifie ce qui est relatif à la politique publique, ce qui a pour objectif de garantir, ce qui la favorise<sup>13</sup>. Cependant, pour Arnold Wolfers, la sécurité est un concept ambigu, si elle ne répond pas à deux questions essentielles : la sécurité pour qui ? Pour qu'elle vaille et par rapport à quelles menaces ? La première question permettant de clarifier le sujet de la sécurité, individu, État, région, système international ; la seconde quant à elle permet de résoudre le problème de la sectorisation : (économique, environnementale, politique, sociétal, etc) et quelles valeurs sont affectées par l'ébranlement de ces secteurs<sup>14</sup>.

Pour les "sécuritaires classiques", l'État demeure l'acteur incontournable et possède le monopole de l'usage de la force. Cette perspective aboutit à la question de la sécurité nationale. Les tenants de la "sécurité élargie" par contre intègrent de nouveaux acteurs, de nouvelles dimensions d'analyse non militaires, économiques, sociétales, environnementale et légales de la sécurité<sup>15</sup>.

### **Insécurité :**

Composé de "in" et de "sécurité", le terme insécurité désigne selon le dictionnaire le Grand Robert, le manque de sécurité, une situation d'inquiétude, de danger due à l'absence de sécurité<sup>16</sup>. D'après le dictionnaire spécialisé de géopolitique, l'insécurité est l'ensemble des menaces physiques, morales, économiques, sociales, environnementales, politiques et culturelles rencontrés dans la vie quotidienne et qui font la sûreté physique et la tranquillité ne soient plus assurés<sup>17</sup>.

---

<sup>13</sup> M.-Foessel, *Etat de vigilance : critique de la banalité sécuritaire*, Paris, Le bord de l'eau, 2010, p. 16.

<sup>14</sup> Baldwin, "The concept of security", *Review of international studies*, N°3, vol 23, 1997.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> Dictionnaire le Grand Robert, définition d'insécurité.

<sup>17</sup> Définition recueillie dans Toupie, 2006, in [www.toupie.org](http://www.toupie.org), consulté le 4 Avril 2024.

Pour Robert Castel, l'insécurité est la frustration sécuritaire qui naît de l'incapacité de l'État à contrôler complètement non seulement tout ce qui nous effraie, mais aussi à gérer efficacement les nouveaux problèmes sanitaires et environnementaux qui amènent à voir du risque partout<sup>18</sup>. Pour David Campbell, l'insécurité se traduit par l'absence de quelque chose, le manque des valeurs fondamentales<sup>19</sup>.

L'incidence sécuritaire est la concrétisation d'un risque. Autrement dit, c'est un évènement qui porte atteinte à la disponibilité ou l'intégrité d'un bien. Cet évènement porte atteinte aux valeurs essentielles avec un niveau d'impact plus ou moins élevé<sup>20</sup>. Dans le cadre de ladite étude, l'insécurité peut être appréhendée comme une situation d'incapacité de l'État à assurer la sécurité sur son territoire. Ce concept englobe à la fois les menaces réelles (comme la délinquance, le terrorisme ou l'insécurité de l'emploi) et le sentiment subjectif d'être en danger, l'inquiétude provoquée par ces menaces. Ces insécurités peuvent être à la fois physiques, sociales et économiques et également psychologiques.

### **Mouvements migratoires :**

Mouvement migratoire ou migration humaine, est l'action de passer d'un pays à un autre pour s'y établir. Pour définir pleinement cette expression, il faut préciser de manière équivoque : les territoires en présence ; le sens du mouvement ; le moment où s'effectue le passage (âge, situation familiale du migrant) et le caractère plus ou moins définitif de l'établissement<sup>21</sup>. Il se définit comme le déplacement du lieu de vie d'un individu à un autre. Les statistiques officielles évaluent entre 185 et 192 millions le nombre de migrants internationaux pour les années 2000, pour les personnes ayant quitté leur pays pour vivre et se fixer dans un autre pays pour au moins un an<sup>22</sup>.

Les flux migratoires sont classés selon leurs mobiles. D'une façon générale, il existe deux types de migrants : les migrations économiques (déplacement de travailleurs) et les migrations contraintes (fuite de persécutions, famine résultant souvent des guerres). On parle alors, selon le point de vue, d'émigration (sortie du pays d'origine) ou d'immigration (entrée

---

<sup>18</sup> R. Castel, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce que 'être protégé ?* Paris, Seuil, collection la République des idées, 2008, p.18.

<sup>19</sup> D. Campbell, *Writing security, united state foreign policy and the politics of identity*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1992, p.30.

<sup>20</sup> <https://ssi.ac-nancy-metz.fr/quest-ce-que-une-incidence-de-securite>, consulté le 7 Avril 2024.

<sup>21</sup> H. Damas, *Les mouvements migratoires : définition, interprétation, perspective de recherche*, Université de l'Etat de Liège, Centre d'Etude Population et Famille, Bruxelles, p. 2.

<sup>22</sup> Nations unies, 2005.

dans le pays de destination). De la même manière, on désigne les personnes concernées sous plusieurs termes, qui permettent en outre de distinguer les étapes de la migration : émigrant (celui qui quitte son pays), émigré (celui qui a quitté son pays), immigrant (celui qui entre dans son pays d'accueil), immigré (celui qui est installé dans son pays d'accueil), migrant (celui qui est en train de migrer)<sup>23</sup>.

De cette conception, un mouvement migratoire peut également être défini comme le déplacement des personnes de leur lieu de résidence, que ce soit à l'intérieur d'un même pays ou à travers une frontière internationale. Ces mouvements peuvent être volontaires, motivés par l'économie ou la recherche de meilleures conditions de vie, ou forcés, causés par des conflits, des persécutions et les facteurs économiques. Ici, l'on distingue deux de mouvements migratoires : migration interne, caractérisée par le déplacement des personnes à l'intérieur des frontières d'un même pays et ainsi que la migration internationale, caractérisée par le mouvement de personnes à travers les frontières d'un pays, que ce soit pour s'installer ou retourner dans leur pays d'origine. Après la justification conceptuelle, il est temps de se pencher sur les publications ayant abordé la thématique.

## **7- Revue critique de la littérature**

Comme l'affirme Paul Nda, "c'est la revue de la littérature qui fait le point critique des écrits, des théories et débats sur un sujet dans un domaine de spécialité."<sup>24</sup> De nombreux travaux scientifiques qui traitent de la question de migrations dans le monde en général et au Cameroun spécifiquement ont été exploités et les manquements constatés dans ces travaux permettent de ressortir la particularité de cette étude. Certes plusieurs auteurs ont étudié la question des migrations et d'autres ont abordé les problèmes d'insécurité causés par ces derniers. Ces travaux ont été d'un grand apport dans l'élaboration de ce travail, car ils ont permis d'approfondir les connaissances sur la question étudiée. À la suite de Nda, M. Beau, parlant de la revue de la littérature souligne qu' "aucun étudiant si brillant soit-il, ne peut faire tout seul ce que l'humanité a mis des siècles à enfanter. Toute réflexion solide est avant tout, réflexion sur la pensée des autres auteurs"<sup>25</sup>.

<sup>23</sup> [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Migration\\_humaine](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Migration_humaine), consulté le 08 Avril 2024.

<sup>24</sup> P. N'da, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan, 2015, p.91.

<sup>25</sup> M. Beaud, *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1985, p. 143.

Parmi les auteurs consultés, on peut citer Abé Vedette<sup>26</sup> qui, part du constat selon lequel, on retrouve les populations de plusieurs origines dans la Vallée du Ntem, et que celles-ci y vivent depuis des décennies. De ce constat, elle soulève le problème de la nature de la cohabitation entre ces différents groupes et son incidence sur la vie des différentes communautés. Pour essayer de répondre à ce problème, l'auteur commence par identifier les différentes communautés que l'on retrouve dans la Vallée du Ntem, et les principales activités qu'elles mènent. Elle démontre qu'au-delà des *Ntumus*, *Mvais* et des *Fangs* qui sont les populations autochtones, on y retrouve une forte communauté Bamoun, des ressortissants de l'ouest et de la partie septentrionale du Cameroun, ainsi que de nombreux étrangers venus de la Guinée Équatoriale et du Gabon. Ensuite, elle présente les différents types de cohabitations entre ces groupes humains et insiste sur leurs aspects positifs et négatifs. Pour terminer, Abé énumère les différentes conséquences liées à ces formes de cohabitations et les différents mécanismes mis en place pour une cohabitation pacifique.

Au terme de son analyse, l'auteur montre que les différentes formes de cohabitation influencent sur les activités économiques et la coexistence sociale dans cet environnement cosmopolite. Seulement, elle ne s'intéresse pas aux migrants étrangers et aux facteurs ayant favorisé les migrations dans cette zone forestière. Par ailleurs, le travail est essentiellement concentré aux formes de cohabitations sans relever les insécurités créées par les migrants venus des deux pays. Toutefois, ce document a été d'une importance capitale dans la mesure où il a dressé un état des lieux des populations présentes dans la Vallée du Ntem.

Poliny Ndong Beka II<sup>27</sup>, va du constat que l'existence de la zone des trois frontières (Gabon-Guinée équatoriale-Cameroun) est à l'origine du développement massif et croissant de toutes formes de trafic transfrontalier illicite. De ce fait, il soulève le problème sur l'origine de ces activités transfrontalières illicites, leurs conséquences et les moyens efficaces de lutte. Dans son ouvrage, il nous présente les fondements et dynamiques des activités transfrontalières illicites au niveau du Gabon, Cameroun et de la Guinée équatoriale. Il insiste sur les conséquences des activités transfrontalières illicites et quelques moyens de lutte et ainsi que sur les limites de ces moyens. Beka II, insiste également dans son ouvrage sur les facteurs et formes d'activités transfrontalières illicites dans la zone des trois frontières. Ce document a été

---

<sup>26</sup> V. Abé Ella, "Cohabitation entre autochtones et allogènes dans la Vallée du Ntem de 1960 à 2010", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, Université de Yaoundé I, 2013.

<sup>27</sup> P. Ndong Beka II, *Les activités transfrontalières illicites entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée équatoriale. Logique spatiale, acteurs et enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2018.

bénéfique dans la mesure où, il nous a permis d'appréhender au mieux les conséquences que subissent très souvent les zones frontalières où les masses migratoires transitent.

Luc Sindjoun<sup>28</sup> présente les éléments d'analyse relationnelle des migrations et des transactions entre États et individus. Cette analyse débute par la présentation de la politique migratoire du Cameroun, dans laquelle, il met en avant la rigidité normative des flux humains en insistant sur l'aspect de la liberté d'aller et venir dans la zone des trois frontières. Par la suite, Luc Sindjoun présente l'installation des Camerounais au Gabon et en Guinée-Équatoriale et les dynamiques originales d'exportation de l'État d'origine. Il met également un accent sur la région transfrontalière face à l'épreuve de la régulation et de la tolérance de l'immigration.

Dans cet ouvrage, l'auteur présente en général les migrations camerounaises vers le Gabon et la Guinée-Équatoriale et ainsi que la présence de certains réfugiés (burundais, rwandais et nigériens) au Cameroun. Seulement, il ne s'intéresse pas aux migrations équato-guinéennes vers le Cameroun. Ce document a été d'une importance capitale dans la mesure où, il permet de dresser un état général des migrations en Afrique centrale en général et plus précisément dans la zone des trois frontières (Cameroun-Gabon-Guinée-Équatoriale). Il permet également de dresser un état des lieux sur les politiques migratoires de l'État du Cameroun, les difficultés auxquelles elles font face à la gestion des immigrés dans son territoire et les problèmes d'ordres sécuritaires liés à la rigidité frontalière.

Ango Ela Paul<sup>29</sup> traite des problèmes frontaliers en Afrique centrale. Il prend pour exemple plusieurs cas, parmi lesquels celui des frontières communes entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée-Équatoriale. Il présente tout d'abord la spécificité géopolitique de ladite zone, ceci au travers du paysage humain et de la formation et l'établissement des frontières. Dans la suite, Ango Ela Paul, présente les incidences liées à ces frontières avec les contestations des titres par les États, et ainsi que les nombreuses querelles opposant les populations frontalières. Ce document a été bénéfique dans la mesure où, il nous a permis de cerner d'une part le caractère géopolitique des frontières séparant les trois pays et nous permet ainsi de mieux comprendre la nuance des mouvements migratoires dans la zone.

---

<sup>28</sup> L. Sindjoun, *Etat, individu et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Editions Karthala, 2004.

<sup>29</sup> P. Ango Ela, "Frontières à problèmes en Afrique centrale", Mémoire de DEA en Géographie, Université de Paris I. Panthéon-Sorbonne, Institut de géographie, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1985.

Ange Bergson Lendja Ngnemzué<sup>30</sup>, s'intéresse aux migrations illégales et leurs impacts dans l'économie politique africaine. Il présente les facteurs à l'origine de l'émigration des Africains vers l'extérieur et ainsi que leurs conséquences. Par ailleurs, l'auteur ne s'intéresse pas à l'aspect des incidences sécuritaires causé par ces déplacements. Toutefois, le document nous sera d'une grande importance dans la mesure où, il nous fournira des éléments de réponses et de compréhension sur les répercussions de migrations africaines sur le plan politico-social.

Émile Zola Eyigla<sup>31</sup>, part du constat où la ville de Douala à travers son caractère cosmopolite et de sa renommée de capitale économique du Cameroun accueille en son sein des populations diverses. De ce constat, il soulève des causes ou mobiles des déplacements des populations du pays et ceux voisins vers la ville de Douala et également les apports positifs et négatifs de ces derniers dans ladite ville. Dans sa suite, il met un accent à analyser le déficit d'encadrement des réfugiés ainsi que des risques que ces derniers engendrent dans la ville de Douala. Il démontre cela à travers le cadre juridique et normatif camerounais de prise en charge et de gestion des réfugiés et déplacés internes. Ensuite, l'auteur présente les itinéraires migratoires empruntés par les réfugiés et déplacés internes pour rejoindre la ville de Douala, ainsi que la problématique de la cohabitation entre réfugiés et les populations de la ville de Douala et des problèmes qui voient le jour. Il présente également les difficultés d'insertions sociales que rencontrent les réfugiés et déplacés dans le Cameroun. Enfin, il traite des incidences sécuritaires à long terme de cette présence étrangère dans la ville de Douala en particulier et au Cameroun en général.

Au terme de sa recherche, l'auteur montre que la présence des réfugiés et déplacés internes dans la ville de Douala influe sur cette espace géographique, ceci sur les points de coexistence sociale ; des activités économiques et également sur l'aspect sécuritaire. Seulement il ne s'intéresse qu'aux effets de cette présence dans la ville de Douala. Toutefois, ce document a été d'une grande importance, dans la mesure où il dresse un état sur les politiques juridiques de migrations mises sur pieds par le gouvernement camerounais afin de mieux gérer les migrations internes et externes de son territoire.

---

<sup>30</sup> A. B. Lendja Ngnemzué, *Politique et émigration irrégulière en Afrique. Enjeux d'une débrouille par temps de crise*, Paris, Karthala, 2010.

<sup>31</sup> E. Z. Eyigla, "Réfugiés, déplacés internes et incidences sécuritaires au Cameroun : cas de la ville de Douala, 1967-2018", Mémoire de Master en Histoire des Relations Internationales, Université de Yaoundé I, 2020.

Marie Aline Onana Awondo<sup>32</sup>, dans un ouvrage dresse un état général de la présence de la communauté équato-guinéenne au Cameroun. Elle part du constat selon lequel, le départ massif des Équato-Guinéens de leur pays vers le Cameroun est la résultante de l'installation d'un régime politique de terreur et autoritaire avec les assassinats, les meurtres, un marasme économique ainsi que plusieurs entraves aux libertés et droits de l'homme. Par la suite, l'auteur fait un état des voies de l'exode empruntées par ces Équato-Guinéens pour rejoindre le Cameroun tout en expliquant les raisons ayant favorisé le choix du Cameroun comme terre d'exil par le fait de la proximité géographique entre les deux pays et du fait d'une paternité consanguine entre ces deux pays voisins.

Dans la suite de son analyse, l'auteur présente les difficultés ou obstacles rencontrés par les Équato-Guinéens sur le chemin de l'exil voulant rejoindre le Cameroun. L'auteur fait également un état de la gestion des réfugiés équato-guinéens au Cameroun, ceci en présentant les différentes étapes de l'accueil des Équato-Guinéens par le gouvernement et les populations du Cameroun. Plus loin, elle fait état de la vie quotidienne des populations équato-guinéennes réfugiées au Cameroun. Ceci à travers leur insertion sociale et professionnelle et également leur vie socioculturelle. Par la suite, l'auteur fait une analyse sur l'incidence de la présence des Équato-Guinéens au Cameroun. Elle termine son analyse par le coup d'État de 1979 et le retour en Guinée-Équatoriale des réfugiés installés au Cameroun. Seulement ce document ne s'intéresse qu'à la présence des populations équato-guinéennes au Cameroun. Toutefois, ce document nous a été d'une grande importance dans la mesure où il dresse un état des raisons ayant motivé le choix du Cameroun comme terre d'exil par les Équato-Guinéens ainsi que la situation de ces Équato-Guinéens au Cameroun, suivies des politiques de gestions et d'accueils de ces derniers et également les incidences liées à cette présence entre les deux pays voisins.

En définitive l'existence de ces travaux ne devrait en aucun cas laisser croire que c'est dans cette perspective que le présent travail s'inscrit. Loin de là nous avons tout simplement suivi le chemin déblayé par ces prédécesseurs, en montrant les mérites ainsi que les insuffisances de leurs travaux par rapport à notre champ d'investigation. Aucun de ces auteurs en effet ne s'est véritablement penché sur la question des migrants dans la vallée du Ntem. La présentation des travaux ci-dessus montre que, bien qu'ayant intéressé plus d'un auteur, le sujet sur les migrations n'a pas encore fait l'objet d'une étude singulière et approfondie. Le champ

---

<sup>32</sup> M. A. Onana Awondo, "La communauté équato-guinéenne au Cameroun de 1968-1979 : étude historique", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2003.

est donc encore riche et étudiable. L'évaluation critique des travaux ci-dessus, nous permet d'orienter la problématique de cette recherche.

## **8- Problématique**

La fuite de millions de populations dans le monde à la recherche d'un abri sûr, relève de l'incapacité des gouvernements de leurs pays d'origine à assurer leur sécurité. Pour ces déboutés, le pays et/ou la ville d'accueil sont synonymes de paix et de sécurité. Seulement, les problèmes sociaux et économiques que traversent ces lieux où ces populations trouvent refuge amènent très souvent les nouveaux venus à se déployer dans les réseaux de criminalité existants. C'est à partir de ce moment que l'on assiste à une augmentation du banditisme, des agressions, meurtres et de développement de plusieurs activités illicites. Ces phénomènes invitent ainsi les autorités traditionnelles, administratives et les populations locales à mettre sur pied des dispositifs de lutte face à ces insécurités grandissantes<sup>33</sup>.

Lorsqu'on aborde la question des mouvements migratoires, l'on est directement frappé par des groupes de personnes qui jalonnent les routes, sans destination fixe, sans abri sûr, fuyant des situations de vie devenues difficiles (conflits, tensions, exécutions, catastrophes naturelles, multiples violations des droits de l'homme) ceci dans l'optique de trouver une nouvelle terre d'accueil avec des conditions de vie plus ou moins favorables. L'actualité mondiale étant de nos jours de plus en plus orientée sur les masses de mouvements migratoires, cela interpelle plus d'une personne et suscite de nombreuses interrogations. Dès lors, le problème principal qui se dégage est de montrer comment la présence ainsi que la circulation des communautés équato-guinéennes et camerounaises constituent un facteur qui structure le fait sécuritaire dans la Vallée du Ntem. Autrement dit, pourquoi la présence des migrants équato-guinéens et camerounais est à l'origine de la recrudescence de l'insécurité dans la Vallée du Ntem. De cette question principale surgissent des questions secondaires suivantes : quels sont les grands mouvements migratoires dans la zone transfrontalière camerounaise-équato-guinéenne ? Quelles sont les différentes insécurités générées par ces migrants dans la Vallée-du-Ntem ? Quelles sont les répercussions et conséquences des insécurités créées par ces derniers sur l'étendue de la Vallée-du-Ntem ? enfin, quels sont les dispositifs développés par les gouvernements des États ainsi que les populations locales qui les accueillent ? Toutes ces interrogations ont semblé importantes afin de mieux appréhender le climat dans lequel se déroulent les mouvements migratoires dans le monde, en Afrique, au Cameroun, en Guinée-

---

<sup>33</sup> Eyigla, "Réfugiés, déplacés internes...", p. 22.

Équatoriale en général et dans la Vallée du Ntem en particulier. Les arguments d'analyses qui permettent d'apporter les éléments de réponse à ce questionnement doivent également tenir compte du cadrage méthodologique.

## **9- Méthodologie de la recherche**

Afin de trouver les éléments de réponses aux différentes interrogations qui orientent notre étude, une orientation a été faite vers l'exploitation de diverses sources et à l'usage des techniques et méthodes appropriées. Une source désigne un ensemble de témoignages, d'objets et de documents servant de matière de base dans une recherche<sup>34</sup>. Du grec *meta* et *hodos* ; chemin ; ou du latin *methodus* : poursuite, la méthode est la manière d'aborder l'objet d'étude, le chemin parcouru, la voie à suivre par l'esprit humain pour décrire ou élaborer un discours cohérent, atteindre la vérité de l'objet à analyser<sup>35</sup>.

### **a- Choix des techniques de collecte de données**

Pour mener à bien cette recherche, deux types de données ont été collectées : les données primaires et les données secondaires.

Les données primaires sont constituées des données d'archives et orales et ont été recueillies lors des descentes sur le terrain.

Les données secondaires constituent un ensemble d'informations recueillies à des fins précises, dans une perspective propre au problème de recherche relatif à une thématique donnée. Leur collecte s'est effectuée dans les bibliothèques, les articles, les résultats et rapports des colloques d'origines diverses, et quelques sites web. Les bibliothèques et centres de recherche que nous avons visitée sont entre autres : la bibliothèque de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'Université de Yaoundé I, celle du département d'Histoire et celle du Cercle Histoire-Géographie et Archéologie (CHGA) de la même institution ; la fondation Paul Ango Ela etc.

En dehors des bibliothèques et centres de recherches, la collecte des données s'est étendue à des consultations cybernétiques. C'est ainsi que par le biais des moteurs de recherches tels que Google, Google scholar, Isidore, Alta Vista, nous avons collecté un maximum de données.

---

<sup>34</sup> M. Edjenguè, *L'ethno-perspective ou la méthode du discours de l'ethno-anthropologie culturelle*, Presse Universitaire de Yaoundé, 2005, p.11.

<sup>35</sup> *Ibid.*

Celles-ci ont permis de connaître ceux qui ont abordé ce sujet avant nous, et dans quel axe leurs recherches ont porté.

### **b- Choix des techniques d'analyse des données**

Comprendre le phénomène des mouvements migratoires ainsi que leurs influences sur le pays où la zone d'accueil passe nécessairement par une démarche synchronique et diachronique et s'appuie sur une méthode systémique qui suppose que toutes les parties du travail soient en interrelation visant un seul et même objectif : celui d'analyser les répercussions sécuritaires liées à la présence des étrangers et des déplacés internes dans la Vallée du Ntem.

Les approches synchronique et diachronique nous ont permis d'organiser les informations en les thématissant d'une part, et d'autre part de suivre ces thèmes à travers le temps et l'espace, afin de détecter ainsi les mutations qui sont survenues dans la question des mouvements migratoires camerouno-équato-guinéens en général et dans la Vallée du Ntem en particulier.

L'approche qualitative nous a permis au travers des guides d'entretiens, de nous faire une idée globale sur l'état des lieux en ce qui concerne les migrations dans la zone transfrontalière entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée-Équatoriale. Ceci grâce aux interviews sur la base d'un guide d'entretien et une sélection d'informateurs sur la question de recherche.

Étant dans le domaine des sciences sociales, nous avons jugé utile de faire recours aux autres disciplines scientifiques telles que la géographie, la sociologie, les sciences juridiques et politiques, l'anthropologie, afin d'établir le caractère interdisciplinaire du présent travail. La combinaison de ces approches donne au présent travail un aspect analytique basé sur la succession chronologique des faits. Dans le cadre de cette étude, les éléments méthodologiques doivent également tenir compte du cadrage théorique comme support explicatif de cette étude.

### **10- Cadre théorique de l'étude**

Le cadre théorique tel que le définit Margot Phanet, "est un ensemble de jalons, de repères, de balises intellectuelles qui crée le contexte d'une recherche et de son interprétation."<sup>36</sup> De même, elle donne la finalité du cadre théorique en disant qu'il: "permet d'établir des liens supportant les raisonnements qui la fondent et orientent l'analyse des

---

<sup>36</sup> M. Planeuf, *La recherche en soins infirmiers 2è module. Le processus de recherche 1ère partie : le cadre conceptuel*, Révision, 2013, p.11.

résultats.’’<sup>37</sup> En effet, tout travail scientifique s’intègre dans une perspective théorique générale permettant de diriger le cadre d’une étude. Aussi, déterminer le cadre théorique de son travail consiste à respecter des canons méthodologiques adoptés par la communauté scientifique de recherche et de production de l’information. C’est pour cette raison qu’il est nécessaire pour nous d’utiliser certains concepts abstraits, notions et approches caractéristiques<sup>38</sup> en relief avec notre champ d’études, de manière à situer et à expliquer le problème précis et à proposer un cadre d’analyse à ce problème.

Dans le domaine migratoire, l’existence de liens avec plusieurs endroits à la fois ou le sentiment d’être partout et nulle part, est depuis toujours un trait caractéristique de l’expérience du migrant<sup>39</sup>. Puisque le cadre théorique peut se construire à partir de plusieurs théories, en ce qui concerne ce travail, nous avons retenu trois théories qui s’accordent avec notre étude, ce sont : la théorie du réalisme, la théorie du transnationalisme et celle des migrations.

En commençant par le réalisme, on dirait que son fondement s’appuie sur les travaux des penseurs tels que Thucydide, Thomas Hobbes, Machiavel et Clausewitz. Le réalisme a été développé par des théoriciens tels que Hans Morgenthau, Edward Hallett Carr, Raymond Aron, Kenneth Waltz, Henry Kissinger. Par ailleurs, les guerres étant les facteurs incitateurs des mutations que connaît le système international, c’est alors que la pensée réaliste a connu également des ramifications avec le développement du réalisme structurel qui est le courant qui nous permettra de situer cette étude. L’approche réaliste est une vision des relations internationales qui détermine le monde tel qu’il est contrairement à ce que l’on veut qu’il soit. Cette école de pensée montre que l’État est le seul acteur important des relations interétatiques sur la scène internationale et ces États sont guidés par les rapports de forces. Les réalistes se réfèrent aux multiples guerres effroyables qui sévissent dans le monde pour déterminer l’anarchie qui règne dans la communauté internationale et où les entités étatiques ne sont soumises à aucune autorité supranationale permettant de les empêcher de faire recours à la violence. Pour les réalistes, comme l’affirment Amélie Blom et Frédéric Charillon, “le risque permanent de conflit entre les Etats en quête à la fois de puissance et d’équilibre de puissance, constitue l’hypothèse centrale de l’école réaliste.”<sup>40</sup>

---

<sup>37</sup> Planeuf, *La recherche en soins...* p. 13.

<sup>38</sup> Y. Livian, *Initiation à la méthodologie de la recherche en SHS : réussir son mémoire ou thèse*, Université Jean moulin-lyon3, centre Magellan, 2015, p.31.

<sup>39</sup> Eyigla, "Réfugiés, déplacés internes...", p. 26.

<sup>40</sup> A. Blom et F. Charillon, *Théories et concepts des relations internationales*, Paris, Hachette, 2001, p.13.

Les discours d'aides humanitaires dissimulent les intérêts profonds des nations. Évidemment, les relations qu'entretiennent les États cachent le désir d'intérêt et la recherche de puissance. Ainsi, les États puissants utilisent généralement les organismes et multinationales pour dissimuler leurs actions mafieuses entrepris sous forme d'aide au développement. L'utilisation de cette permettra de mieux apprécié le rôle de l'État dans la gestion de l'insécurité dans la zone camerouno-guinéen.

L'idée du transnationalisme met ainsi en relief les liens entre les personnes, les communautés et les sociétés au-delà des frontières modifiant le passage social, culturel, économique et politique des sociétés d'origines et de destination. Cette théorie nous est bénéfique, car elle permet de mieux saisir les masses de mouvements migratoires qui se déroulent dans la zone frontalière entre le Cameroun et la Guinée équatoriale. Toutefois, cette théorie attribue aux seules guerres la genèse des mobilités forcées et ignore les catastrophes naturelles et autres qui jettent des milliers de personnes sur les routes de l'exil<sup>41</sup>.

Selon Everett Lee<sup>42</sup>, la migration est causée à la fois par des facteurs positifs qui caractérisent les aires possibles de destination et par les facteurs négatifs aux lieux d'origines ou de résidence actuelle. La zone de départ et celle d'arrivée sont caractérisées par un ensemble de force de répulsion et de force d'attraction ou de rétention. Everett Lee montre que la migration devient plus probable si la différence perçue dans les forces d'attraction nettes (facteurs positifs moins facteurs négatifs) des lieux d'origines et de destination est grande. Il postule que les migrants qui répondent avant tout aux facteurs attractifs du lieu de destination tentent à être positivement sélectionnés, que ce soit selon l'âge, l'instruction, la qualification ou les motivations, alors que ceux qui répondent à des facteurs négatifs du lieu de départ tendent à être sélectionnés négativement.

Dans le même ordre d'idée, Samuel Stouffer, suggère que la migration est fonction de l'attractivité relative perçue des zones d'origines et de destinations et que les flux des migrants sont conditionnés par l'existence d'opportunités et d'obstacles<sup>43</sup>. Cette approche, en tenant en compte le fait que la migration n'est pas souvent volontaire pose déjà les jalons d'une explication de la migration forcée. Toutefois, elle ne décrit pas les facteurs qui poussent des personnes à quitter leurs milieux de résidence habituelle et y retourner après un séjour dans un

---

<sup>41</sup> Blom et Charillon, *Théorie et concepts...*, p.13.

<sup>42</sup> E. Lee, *A theory of migration*, Demography, 3 (48), pp. 47-57.

<sup>43</sup> S. Stouffer, "Intervenin opportunities : A theory relating mobility and distance", *American Sociological Review*, 1940, 5 (6), pp.845-867.

milieu d'accueil. Toute étude en science sociale a pour ambition de résoudre un pan de la vie sociale. De ce fait, cette étude mérite dès lors d'évoquer les difficultés rencontrées.

### **11- Difficultés rencontrées**

La recherche scientifique ne saurait manquer de difficultés. Cependant, il faut développer un esprit de détermination pour pouvoir surmonter ces difficultés. Ceci dit, nous avons fait face aux obstacles pendant notre descente sur le terrain. Sans trop entrer dans les détails, nous allons soulever les peines majeures qui se sont constituées en deux plans à savoir le plan matériel et psychologique.

Une autre difficulté importante est l'accessibilité des ouvrages ou tout simplement le manque de sources écrites. Ces sources peu nombreuses, et cela nous oblige à accentuer notre recherche sur les sources orales. Le manque d'archives a également été de taille. Autre difficulté rencontrée durant cette recherche, nous avons eu des difficultés à avoir accès à de nombreux lieux pourvoyeurs d'informations précieuses pour la facilitation de la présente recherche. Les rapports avec les autorités sécuritaires dans la Vallée-du-Ntem (police, gendarmerie, douanes et tribunaux, etc.) ont été plus suspicieux. En effet, la difficulté à ce niveau réside dans la déclassification des registres d'écrou, des procès-verbaux des tribunaux, commissariats, gendarmeries et douanes de la Vallée-du-Ntem.

Aussi, nous avons rencontré comme autre difficulté, les difficultés d'accès au niveau de la frontière entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale. En effet, bien que muni d'un laissez-passer fourni par les autorités compétentes, nous n'avons pas pu franchir la frontière équato-guinéenne pour accentuer notre recherche.

### **12- PLAN DE TRAVAIL**

Pour mener à bien cette étude, un travail articulé en quatre chapitres a été adopté :

Le premier chapitre est consacré à l'étude des grands mouvements migratoires dans la zone frontalière Cameroun Guinée-Équatoriale. Dans cette partie un accent est mis sur les facteurs généraux des migrations des populations équato-guinéennes et camerounaises entre les deux frontières, sur les typologies et profils des migrants camerounais et équato-guinéens dans la zone transfrontalière et enfin, sur l'état des lieux des différentes communautés camerounais et équato-guinéens dans la Vallée-du-Nem.

Le deuxième chapitre traite de la présence des migrants et le développement de l'insécurité multiforme dans la Vallée-du-Ntem. Cette partie est centrée sur les insécurités physiques et sociales ; l'insécurité économique et les autres formes d'insécurités liées à la présence des migrants dans la Vallée-du-Ntem.

Le chapitre trois, traite des impacts des différentes insécurités sur les activités économiques, la population et la vie politique dans la Vallée-du-Ntem. Il insiste sur les répercussions socio-psychologiques, ensuite sur celles économiques et enfin aux conséquences politico-diplomatiques liées à la présence des migrants dans la Vallée-du-Ntem.

Le quatrième et dernier chapitre traite des stratégies de lutte contre l'insécurité dans la vallée-du-Ntem ainsi que des enjeux de l'encadrement des mouvements migratoires dans cet espace. Il met en exergue les stratégies développées par l'État du Cameroun afin d'endiguer l'insécurité dans la Vallée-du-Ntem, puis il traite des actions menées par les populations dans la lutte contre les insécurités multiformes et enfin, il nous présente les défis, enjeux et pour une meilleure sécurité dans la Vallée-du-Ntem.

**CHAPITRE I : CAUSES ET GRANDS MOUVEMENTS  
MIGRATOIRES CAMEROUNAIS ET ÉQUATO-GUINEENS  
DANS LA VALLÉE-DU-NTEM**

La migration fait partie intégrante de l'histoire de l'humanité. Depuis des siècles, le monde a toujours été sujette à des mouvements de déplacement des populations d'un lieu ou d'une région à un autre. Ces mouvements migratoires sont généralement dus à une faible croissance économique, une répartition inégale des revenus, la surpopulation liée à une forte croissance démographique, des taux élevés de chômage, les conflits armés, les épurations ethniques et notamment les facteurs politiques et environnementaux. Le continent africain ne fait pas exception à cette situation, ceci notamment dans la sous-région CEMAC avec le Cameroun et la Guinée-Équatoriale où les mouvements migratoires entre les deux pays n'ont cessé depuis les années 60. Depuis des années, le flux migratoire des populations camerounaises et équato-guinéennes vers la Vallée-du-Ntem a pris une ampleur considérable pour des raisons diverses. Ces migrants sont généralement de différentes catégories et font constamment face à une pléthore d'obstacles dans leur périple migratoire qui n'est pas de tout repos.

Le présent chapitre qui ouvre la recherche s'intéresse tout d'abord aux facteurs généraux des migrations des populations équato-guinéennes vers la Vallée-du-Ntem, ainsi que la situation de ces différentes communautés dans ledit espace ; ensuite, aux facteurs et processus d'implantation des populations camerounaises dans la Vallée-du-Ntem et enfin, les typologies, profils et entraves aux migrations camerounaises et équato-guinéennes dans la Vallée-du-Ntem.

## **I- FACTEURS DES MIGRATIONS DES POPULATIONS ÉQUATO-GUINÉENNES DANS LA VALLÉE-DU-NTEM ET ÉTAT DES LIEUX DES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS**

Durant le processus d'accession à l'indépendance, la Guinée-Équatoriale a connu deux grandes périodes. La première va de 1947 à 1964 avec les revendications nationalistes et l'autonomie interne. La deuxième période allant de 1964 à 1968 qui se caractérise par l'autonomie interne et l'organisation des élections ayant permis la mise sur pied du premier gouvernement de la Guinée-Équatoriale indépendante. Cette période qualifiable de sombre a été marquée par un flux migratoire des Équato-Guinéens vers le Cameroun et le Gabon qui sont les deux pays limitrophes. Néanmoins, plusieurs autres facteurs notamment politiques et socio-économiques vont contribuer à un afflux considérable des Équato-Guinéens vers le Cameroun

plus précisément dans la Vallée-du-Ntem et pour rejoindre la zone désirée, plusieurs voies seront utilisées par ces derniers<sup>44</sup>.

## **1- Raisons politiques de l'immigration des populations équato-guinéennes au Cameroun**

Les migrations équato-guinéennes vers le Cameroun sont dues à plusieurs raisons, notamment les guerres d'indépendances menées par ces derniers, l'installation d'un régime dictatorial dès 1968 et le coup d'État mené par Obiang Nguéma et également l'application des directives CEMAC par la Guinée-Équatoriale.

### **a- Guerres d'indépendances**

Colonie espagnole depuis les années 1778, le peuple équato-guinéen a longtemps été persécuté par l'administration coloniale. Constatant que tous les pays qui l'entourent accèdent à l'indépendance au début des années 60. Ce constat a réveillé des désirs nationalistes. Ainsi, au moment de la lutte pour la décolonisation de la Guinée espagnole, on observa un afflux migratoire des Équato-Guinéens. Fuyant les persécutions coloniales ils virent en masse au Cameroun et au Gabon. Durant la période précédant l'indépendance du pays, le Cameroun et le Gabon ont chacun accueilli de nombreux réfugiés hispano-guinéens luttant pour la fin du régime colonial.<sup>45</sup>

En 1968, les réfugiés nationalistes équato-guinéens étaient estimés à 800 personnes au Cameroun, ils étaient en particulier des membres de *l'Idea Popular de Guinea Ecuatorial* (IPGE), tels que Clément Ateba, Maho Sikacha, Ndongo Miyone. Par la suite, de 1963 à 1978, le nombre de réfugiés équato-guinéens au Cameroun avait été multiplié par 50<sup>46</sup>. Cette situation ne sera pas pour autant une fin favorable pour le peuple Équato-Guinéens qui part la suite se retrouvera sous un régime politique dictatorial et fera face à des coups d'État. Les deux photos ci-dessous présentent quelques figures de la lutte d'indépendance en Guinée Équatoriale.

---

<sup>44</sup> L. Donfack Sonkeng, "La liberté d'aller et venir", in L. Sindjoun, *Etat, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2004, pp. 79-80.

<sup>45</sup> M. Leniger-Goumaz, *La Guinée Equatoriale, un pays méconnu*, Paris, l'Harmattan, 1979, p.99.

<sup>46</sup> *Ibid.*

**Photo 1 : Atanasio Ndongo Miyone figure de la lutte d'indépendance en Guinée-Équatoriale**



**Source :** <https://Figures-de-luttres-independiste-en-Guinee-equatoriale>, consulté le 23 mai 2024.

**Photo 2 : Bonifacio Ondo Edu figure de la lutte d'indépendance en Guinée-Équatoriale**



**Source :** <https://Figures-de-luttres-independiste-en-Guinee-equatoriale>, consulté le 23 mai 2024.

Les deux images ci-dessus sont celles d'Atanasio Ndongo Miyone et de Bonifacio Edu. Tous deux nationalistes ayant combattu la puissance colonisatrice qu'était l'Espagne en Guinée-Équatoriale.

### **b- Le régime dictatorial de Marcias Nguéma et le coup d'État d'Obiang Nguéma Mbazogo**

Après son accession à l'indépendance, la Guinée-Équatoriale a rapidement plongé dans la terreur sous le joug d'un psychopathe. Marcias Nguéma, assisté dans ses crimes par sa famille et une série de complices. La majorité de cette bande était appelée par le peuple équato-guinéen « nguémiste » et originaire de la bourgade de Mongomo, au sud-est de la partie continentale du pays, le Rio Muni. En 11 ans, avec Marcias Nguéma, ils ont poussé l'horreur à des niveaux extrêmes, de sorte qu'à côté des dizaines de milliers de morts et de torturés, la nation équato-guinéenne a été amputée d'une diaspora qui représente le tiers de ses effectifs, dont une large majorité des cadres<sup>47</sup>.

---

<sup>47</sup> M. Leniger-Goumaz, *Guinée équatoriale Un demi-siècle de terreur et de pillage*, Paris, L'Harmattan, 2013, p.135.

Dès son accession au pouvoir en novembre 1968, Marcias Nguéma va placer le pays sous un régime autocratique, népotique et clanique. Sous son règne, le pays sera confronté aux meurtres et assassinats politiques. Toutes les personnalités politiques, jugées dangereuses pour le régime sont éliminés physiquement ou mis hors d'état de nuire dans des prisons<sup>48</sup>. Qualifié de paranoïaque, Marcias Nguéma voyait le complot de partout. C'est dans cette lancée que Cruz Melchor Éya Nchama (ancien vice-président sous l'ère Nguéma) dit : "Lorsque mon pays a obtenu l'indépendance en 1968, un mois plus tard, le président du nouvel État Francisco Marcias Nguéma a inauguré une politique consistant à arrêter arbitrairement les personnes à vue dont il craignait l'influence sans les informer des chefs d'accusation retenues contre elles"<sup>49</sup>.

Comme exemple de la manifestation paranoïaque de Marcias Nguéma, nous avons les cas de Boniface Ondo Edu, ancien Président du gouvernement qui fut arrêté et assassiné en mars 1969 ; les cas également des députés Mariano Mba Micha et Antonio Ndong Engonga, arrêtés en décembre 1968 et assassinés un mois plus tard ; l'exécution également du ministre des affaires étrangères Atanasio Ndong Miyone, assassiné après avoir été accusé de conspiration. Parmi ces multiples assassinats, on a également celles de Ibongo Lyangan, délégué équato-guinéen aux Nations Unies, de Watson Buesco, ambassadeur de Guinée-Équatoriale au Cameroun. C'est ainsi que renchérit Cruz Mechor :

Les personnes qui cherchent à obtenir des renseignements sur ces arrestations arbitraires sont elles-mêmes arrêtées. Ces agissements font partie de la politique de terrorisme officiel de Francisco Marcias Nguéma et de la guerre qu'il a livrée à la population tout entière [...] Les innombrables cas de torture et de détention dont était responsable ce régime ont provoqué un exode massif de la population, dont 25% vivent actuellement en exil à cette période<sup>50</sup>.

Nonobstant, ces vices d'assassinats, les prisons du pays notamment celles de Bata et Malabo ont été utilisés par le gouvernement Nguéma comme une arme à répression. Dans ces prisons étaient pratiquées la torture et des supplices abominables ayant conduit à la mort de bon nombre de Guinéens. Tel a été le cas de l'épouse d'Antanasis Ndong Miyonne, accusée d'espionnage pour le compte de l'opposition résidant au Cameroun. Elle est tuée après avoir été torturée publiquement.<sup>51</sup> D'autres personnes n'appartenant pas au clan Essangui sont torturées à mort. Les cas les plus marquants sont ceux des membres du clan Bubi, majoritaires

<sup>48</sup> M.A.Onana Awondo, "La communauté Equato-Guinéenne au Cameroun de 1968 à 1979 :étude historiques", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, Juillet 2003, p.16.

<sup>49</sup> Compte rendu analytique de la 1518<sup>e</sup> séance tenue au palais des Nations, Genève, Mars 1979.

<sup>50</sup> Compte rendu analytique...

<sup>51</sup> Leniger-Goumaz, *La Guinée Equatoriale...*, p.292.

dans l'île de Fernando Pô. Ainsi, le pasteur Torao Sikara et Enrique Goni Mobulela, fondateurs de l'Union Bubi, trouvent la mort dans la prison de Bata de suite de gangrène après qu'on les ait crevés les yeux<sup>52</sup>.

Ce dernier et son gouvernement ont littéralement supprimé toutes les libertés des citoyens équato-guinéens, faisant ainsi d'eux de simples sujets du régime Nguémiste sur qui le Président détient le droit de vie et de mort. Pour peu qu'un village soit soupçonné de connivence avec l'opposition, il est détruit et rayé de la carte de la Guinée-Équatoriale. Tel a été le cas du village d'origine, de Jesus Buendiy Ndongo, gouverneur de la Banque Centrale, détruit en 1976<sup>53</sup>. Cette période obscure de l'histoire de la Guinée-Équatoriale a contribué à un départ massif des populations guinéennes vers les autres pays, notamment ceux voisins. L'on estime à 125.000, le nombre d'équato-guinéens de tous genres qui s'enfuient entre 1969 et 1979, soit plus du tiers de la population estimée à 246.941 habitants en 1965 et 225.000 habitants d'après le recensement organisé en 1970<sup>54</sup>.

Face à cette situation invivable pour les populations équato-guinéennes, un coup d'État fut orchestré par le neveu de Marcias Nguéma. Mener par Téodore Obiang Nguéma, le coup d'État du 3 août 1979 en Guinée équatoriale se solda par l'éviction de Francisco Marcias Nguéma au pouvoir depuis 1968 et par la suite, à son exécution le 29 septembre 1979<sup>55</sup>.

À la suite de la prise du pouvoir par Obiang Nguéma, des représailles contre les anciens hauts dignitaires du régime Nguémiste et leurs familles furent menées par le nouveau régime qui voyait en eux des monstres sans cœurs. Aussi, des représailles seront menées contre les populations équato-guinéennes favorables au régime déchût.

Suite à cela, de nombreux Équato-Guinéens se sentant menacés par le nouveau régime en place prendront la fuite vers les pays voisins où ils trouveront refuge. Bon nombre d'entre eux trouveront ainsi refuge au Cameroun qui est un pays de la même zone sous régionale que la Guinée-Équatoriale. L'image ci-après est celle des Présidents de Guinée-Équatoriale Marcias Nguéma et Obiang Nguéma.

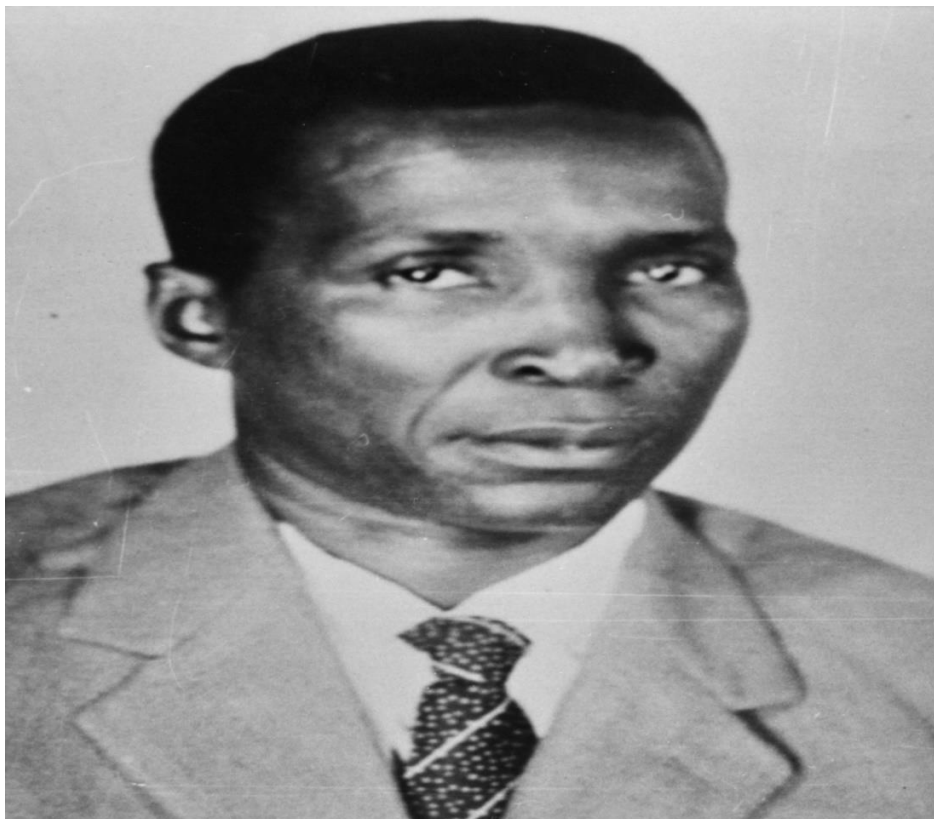
### **Photo 3 : Le Président Marcias Nguéma premier Président de Guinée-Équatoriale**

<sup>52</sup> International Commission of the Jurists, *The Review*, Geneva, Décembre 1974, p.12.

<sup>53</sup> *Ibid.*

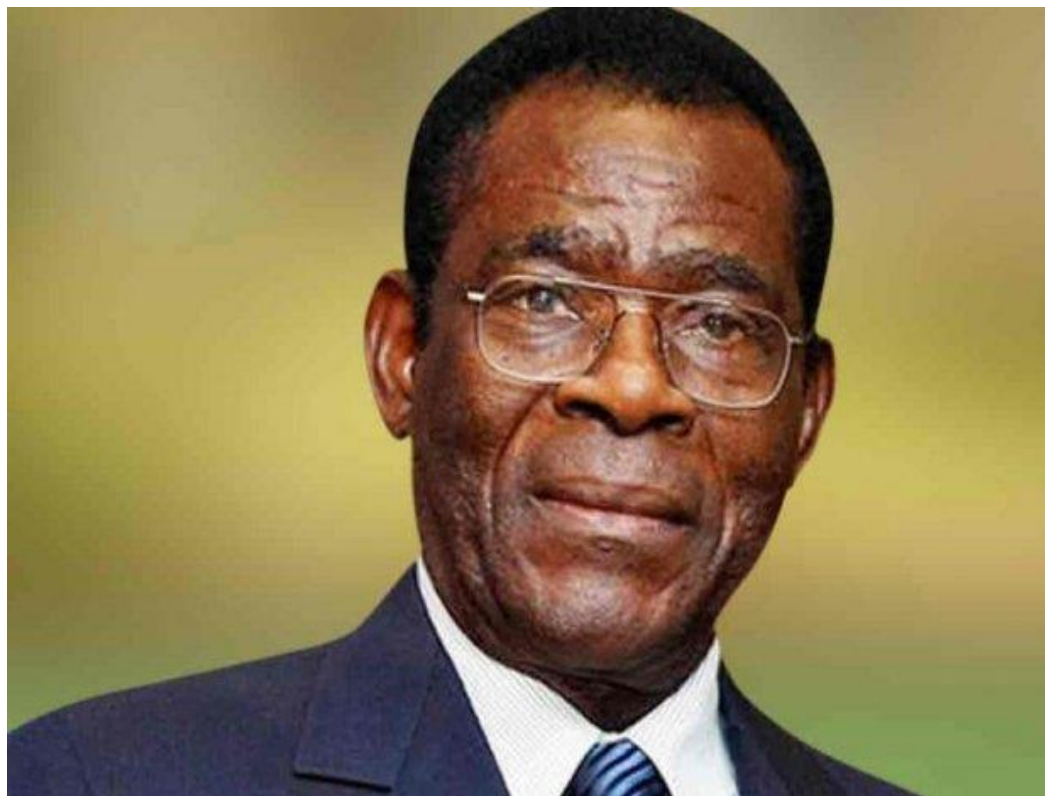
<sup>54</sup> Encyclopédia Universalis, corpus 11, p.58.

<sup>55</sup> <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/coup-d'Etat-de-1979-en-Guinée-équatoriale>, consulté le 26 janvier 2025.



Source : <https://www.Presidents-de-Guinee-equatoriale>, consulté le 15 janvier 2025.

**Photo 4: Le Président Obiang Nguéma auteur du coup d'État.**



Source : <https://www.Presidents-de-Guinee-equatoriale>, consulté le 15 janvier 2025.

La première photo est celle du tout premier Président de la Guinée-Équatoriale indépendante, Francisco Marcias Nguéma. Nationaliste, il fait également des ceux ayant combatus la puissance coloniale espagnole, conduisant ainsi le territoire jadis occupé en un pays libre. Seulement, ce dernier une fois à la magistrature suprême va plonger son pays dans un régime autoritaire où il est le seul maître. La deuxième photo est celle de Obian Nguéma, neveu de Marcias Nguéma et auteur du coup d'État ayant conduit au renversement de ce dernier.

### **c- Les applications des directives CEMAC par la Guinée-Équatoriale**

Le traité instituant la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) est signé le 16 mars 1994 à N'djamena (Tchad) et entre en vigueur en juin en juin 1999. Avec une population estimée à environ 45 millions d'habitants, l'espace CEMAC est constitué de six pays qui sont : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, Gabon, Guinée-Équatoriale et le Tchad. Cette institution a pour missions :

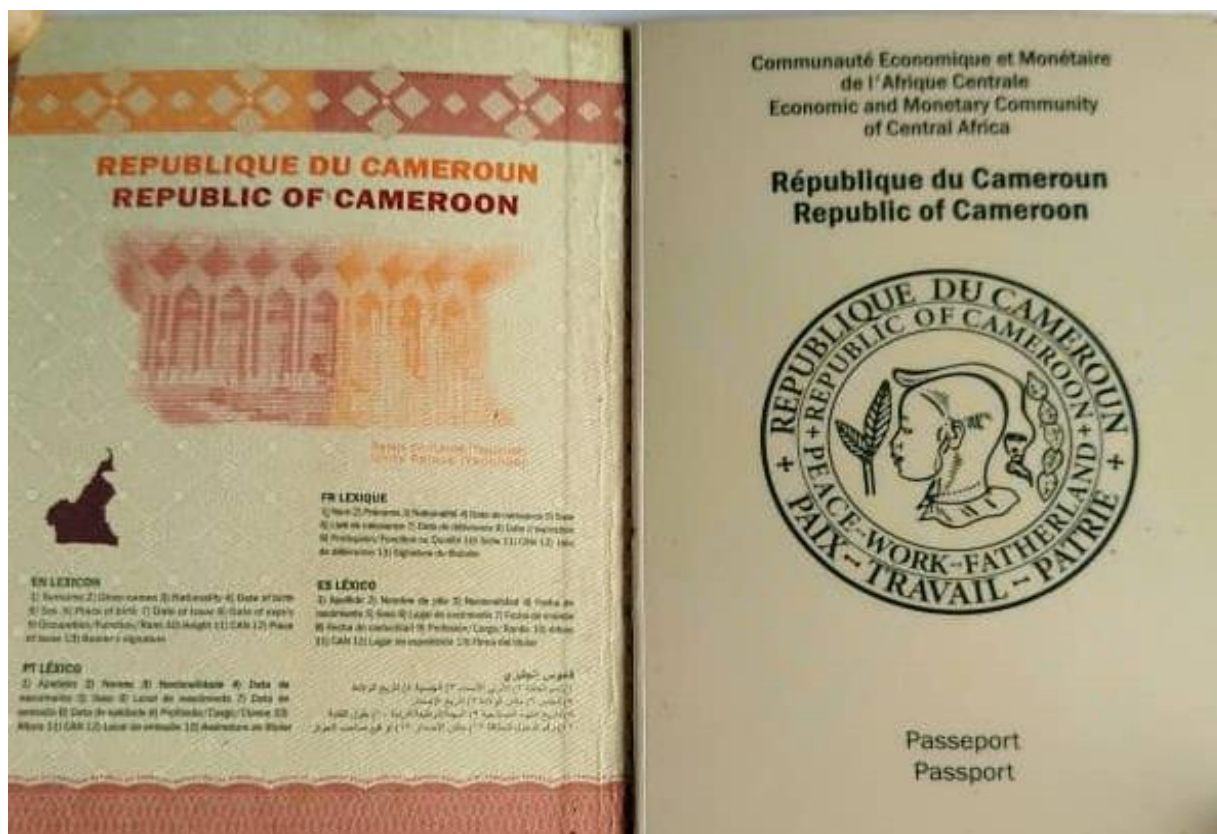
- D'établir une union de plus en plus étroite entre les peuples des États membres pour raffermir leur solidarité géographique et humaine ;
- De promouvoir les marchés nationaux par l'élimination des entraves au commerce intercommunautaire, la coordination des programmes de développement, l'harmonisation des projets industriels ;
- De développer la solidarité des pays membres au profit des pays et régions défavorisés ;
- De créer un véritable marché commun africain.<sup>56</sup>

Depuis mai 2015, les ressortissants de la CEMAC bénéficient de la libre-circulation dans la région et ne sont plus obligés un visa pour voyager entre les pays membres de la CEMAC. Cette liberté de circulation était initialement prévue pour démarrer le 1<sup>er</sup> janvier 2014, mais a été retardée par la fermeture des frontières de la Guinée-Équatoriale. Dans ce cadre, le passeport CEMAC a été institué comme on peut l'apercevoir à travers l'image ci-dessous.

### **Photo 5 : Passeport sous régional de la CEMAC**

---

<sup>56</sup> <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/communauté-économique-et-monétaire-de-l'Afrique-centrale>, consulté le 26 janvier 2025.



Source : Cliché Brice Kadjie Défo, le 29 mars 2024.

Néanmoins, lors du sommet de Djjobloho, le 17 février 2017, la Guinée-Équatoriale s'est engagée à lever toutes les restrictions encore existantes. À cet effet, le Cameroun, pays signataire et membre de la CEMAC, s'est mis en objectifs le respect des textes sur la libre circulation des biens et personnes dans la sous-région, cela constitue ainsi à la facilitation d'entrée des Équato-Guinéens au Cameroun qui présente uniquement leurs cartes nationales d'identités pour rejoindre le territoire camerounais.

Les directives CEMAC en matière de migration vont considérablement influencer les mouvements de populations au niveau des frontières camerounaises et équato-guinéennes. Ceci va faciliter les migrations des Camerounais vers la Guinée-Équatoriale, et ceux des nombreux Équato-Guinéens vers le Cameroun. Les documents exigés étant seulement des pièces d'identités et valides pour les courts séjours et un passeport CEMAC pour des longs séjours et les résidences.

Il est clair que les règles établies par la CEMAC depuis sa création en 1994 ont été essentielles dans les migrations des populations équato-guinéennes dans la Vallée-du-Ntem. Ceci a permis à de nombreux Équato-Guinéens de se rendre dans des différents arrondissements

de ce département, que sont : Ambam; Ma'an; Olamze; Kyé-ossi, pour les activités permanentes, mais également temporaires. N'eut été l'existence de ce cadre juridique et normatif de la liberté de circulation des biens et des personnes exigées ou alors recommander par la CEMAC, les migrations des populations équato-guinéennes vers le Cameroun en général et dans la Vallée-du-Ntem en particulier devraient rencontrer de nombreuses entraves<sup>57</sup>.

Tout l'arsenal juridique, politique et administratif développé dans le cadre de la CEMAC a été un facteur décisif, encourageant et surtout, motivateur des migrations équato-guinéennes dans la Vallée-du-Ntem. Bien que les raisons politiques aient été considérablement favorables aux migrations équato-guinéennes vers le Cameroun, les motivations socioéconomiques et culturelles n'en demeurent pas moins.

## **2- Motivations socioculturelles et économiques des migrations équato-guinéennes dans la Vallée-du-Ntem**

Les facteurs socioculturels et économiques sont des mécanismes qui ont favorisé les mouvements migratoires des populations équato-guinéennes vers le Cameroun en général et la Vallée-du-Ntem en particulier.

### **a- Motivations socioculturelles**

Sur le plan socio-culturel, le facteur indissociable favorisant les mouvements migratoires dans la zone transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale est dû au fait que ces peuples se partagent tout d'abord une même frontière (longue de 189 km), ce qui favorise les échanges entre les deux pays. Par la suite, ces deux peuples qui jouxtent sont également des peuples frères qui ont été séparés par les délimitations frontalières instaurées durant la période coloniale. Ces peuples se partagent ainsi la même culture et parlent la même langue maternelle (Bulu, Fang, Eton, Batanga, Ntumu, Mvai)<sup>58</sup>. En effet, ces réalités de

---

<sup>57</sup> Joseph Victorien Happi De Nguimba, 39 ans, Sous-péfet de l'arrondissement de de Kyé-ossi, Kyé-ossi, le 28 septembre 2024.

<sup>58</sup> Elias Mba Mangué, 47 ans, Consul général de Guinée-équatoriale dans la ville d'Ebolowa, Ebolowa, le 19 septembre 2024.

consanguinité de ces peuples transfrontaliers font en sorte que les familles se retrouvent des deux côtés avec les uns et autres mariés. Cela favorisant ainsi les mouvements migratoires dans la zone transfrontalière du fait de la consanguinité des peuples frontières.

Aussi, le fait que les croyances religieuses dominantes dans la zone transfrontalière soit presque pareilles dans la zone transfrontalière, contribue aux mouvements de migrations entre les peuples de cette zone, ceci dans le cadre des rencontres religieuses et autres. Durant le règne de terreur de Marcias Nguéma sur la Guinée-Équatoriale, le pays a été ravagé par la théorie du complot et les attroupements ont été interdits s'ils ne sont pas organisés par le parti unique, les églises ont été sujettes à toutes formes d'accusations de la part des autorités. Cela parce qu'elles permettent aux fidèles de se réunir et parce qu'elles véhiculent un certain nombre d'idées de libertés. Ainsi, le congrès du PUNT (*Partido Unico Nacional de Trabajores*) de 1974 décide que :

Tout meeting ou regroupement religieux est interdit au sein du territoire national. Les processions sont bannies et les autorités, l'armée de la révolution, la milice révolutionnaire populaire et la masse révolutionnaire du parti ont le droit et sont invitées à stopper toutes tentatives de subversion catholique et autre missionnaire en Guinée-Équatoriale. Ceux-ci doivent être arrêtés comme tout autre citoyen guinéen suspecté et condamné de subversion.<sup>59</sup>

Suite à ce congrès, le clergé catholique en particulier sera sévèrement persécuté. De nombreux missionnaires trouvent la mort de suite de torture. Le vicaire général du diocèse de Bata, Mgr. Alberto Maria Ndong trouve ainsi la mort dans sa cellule de la prison de Bata. Les femmes les plus nombreuses à se rendre à l'église sont interdites de contact avec le clergé. Les dons et autres cadeaux à l'église sont suspendus. Les prêtres et d'autres membres sont interdits de circuler à l'intérieur du pays. Pour Marcias Nguéma, le clergé catholique est considéré comme une organisation politique et surtout une organisation impérialiste, d'où la nécessité de la faire disparaître du pays<sup>60</sup>. Cette situation d'instabilité sociale va ainsi pousser une grande partie de la population équato-guinéenne vers le Cameroun, qui est un pays où la liberté de religion existe, ainsi, ils pourront continuer leurs croyances religieuses.

Dans la zone transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale, le secteur de la santé contribue également au renforcement ou l'accentuation des migrations des Équato-Guinéens vers la Vallée-du-Ntem. Cet engouement des Équato-Guinéens vis-à-vis des centres

---

<sup>59</sup> S. Cronje, *Equatorial Guinea, the forgotten dictatorship*, Press London Antislavery Society, 1976, p.20.

<sup>60</sup> M. Lininger-Goumaz, *Connaître la Guinée Equatoriale*, Genève, les Editions du Temps, 1979, p.80.

hospitaliers camerounais de la Vallée-du-Ntem s'explique par deux principaux faits majeurs, tout d'abord :

- La quasi-inexistence des centres hospitaliers dans les villes frontalières Équato-guinéennes, ce qui les pousse à faire le choix du Cameroun qui dans ses villes frontalières abritent des centres hospitaliers, ce qui est plus proche pour eux que de rejoindre l'hinterland de la Guinée-Équatoriale ;
- Le facile accès aux soins de santé et à moindre coût, car, pour les Équato-Guinéens résidents dans les villes transfrontalières, les soins de santé sont moins coûteux au Cameroun par rapport à leur pays.

Au sujet des migrants sanitaires équato-guinéens, le Dr Massom Kom Raina dit :

L'hôpital de Kyé-ossi reçoit régulièrement et en quantité considérable des patients équato-guinéens qui franchissent la frontière afin de se faire soigner dans les centres hospitaliers camerounais ; par jour le nombre de patients que reçoit le centre de santé de la ville de Kyé-ossi est estimé à 4 au moins, à raison de 120 par mois et plus de 1000 par an<sup>61</sup>.

La quasi-inexistence des soins de santé du côté équato-guinéens et la facilitation d'accès aux soins du côté camerounais, favorise un flux migratoire des Équato-Guinéens en quête de santé à se rendre au Cameroun pour bénéficier de ces soins que propose le pays.

### **b- Motivations économiques des migrations équato-guinéennes vers la Vallée-du-Ntem**

L'économie a toujours été depuis les premières civilisations l'un des principaux facteurs faisant les mouvements des populations, que ce soit sur le plan interne, ou sur le plan externe<sup>62</sup>. C'est sans doute la raison pour laquelle de nombreux Équato-Guinéens se sont rendus sur les terres camerounaises dans le cadre des migrations. En effet, dans le secteur de l'économie, le désir de commercer avec le Cameroun est une des raisons importantes du déplacement des Équato-Guinéens vers la Vallée-du-Ntem. Ces derniers se rendent dans la Vallée-du-Ntem pour faire les achats des produits alimentaires tels que : les bananes, les tomates, arachides, haricots, choux, et biens d'autres produits dont le Cameroun est un grand producteur par rapport à la Guinée-Équatoriale où les populations ne s'intéressent pas grandement à l'agriculture, de même que son autre plus proche voisin qui est le Gabon.

<sup>61</sup> R. Massom Kom, 26 ans, Médecin hôpital de district de Kyé-ossi, Kyé-ossi, consulté le 13 décembre 2024.

<sup>62</sup> J.R. Delma, *Populations, économie et migration : comprendre les mouvements des populations dans le monde*, Lille, Édition Nerfe, 2004, p.51.

La nécessité d'acquérir les produits agricoles dans presque tous les domaines conduit les Équato-Guinéens à se rendre dans plusieurs localités de la Vallée-du-Ntem pour s'approvisionner. Ici, la ville d'Ambam et particulièrement celle de Kyé-ossi sont celles où les Équato-Guinéens se rendent régulièrement pour entrer en possession des divers produits. Il est important de noter que ces produits sont pour la plupart cultivés très loin de la Vallée-du-Ntem, dans d'autres régions du Cameroun. Le fait de se rendre dans cet espace géographique pour s'approvisionner est tout simplement dû au fait que les voies de communication bien aménagées ont été développées au niveau de la zone des trois frontières à Kyé-ossi. Ce qui facilite le transport et l'acheminement des vivres vers leurs destinations en Guinée-Équatoriale.

Les migrations vers le Cameroun ne sont pas seulement des à l'achat des vivres et des matériels électroniques par les Équato-Guinéens. Ceux-ci dans le cadre économique, se rendent et s'installent souvent au Cameroun, afin de commercialiser leurs produits. Il s'agit pour la plupart des cas de liqueurs, des vins et spiritueux, des conserves et d'autres produits exotiques. Parmi ces produits exotiques, on peut citer : les vins, whisky, produits cosmétiques et viandes surgelées.

La volonté ou l'ambition de faire commercialiser leurs produits au Cameroun va conduire de nombreux Équato-Guinéens à s'installer dans les principales artères urbaines de la Vallée-du-Ntem que sont Ambam et Kyé-ossi. Ce qui permet ainsi d'influencer l'installation des Équato-Guinéens dans la Vallée-du-Ntem, afin de commerce, de profiter de la main verte camerounaise et faire également de l'agriculture. En effet, hors mis le fait de pratiqué du commerce, la seconde activité la plus menée par les Équato-Guinéens dans la Vallée-du-Ntem, est l'agriculture. Ces derniers sont beaucoup plus répertoriés dans les villes de Olamze, Ambam, Menguikam, Ma'an et Kyé-ossi et ils sont estimés à près de 850 dans la Vallée-du-Ntem<sup>63</sup>.

En plus du commerce, les populations équato-guinéennes installées au Cameroun, ce sont lancer dans la pratique de la culture et de l'élevage traditionnel. Les zones rurales citées ci-dessus sont celles où ces immigrants équato-guinéens ont été recensés ces dernières années. Que ce soit pour la pratique du commerce, de l'agriculture et de l'élevage, les migrants équato-guinéens permanents et saisonniers qui se sont installés au Cameroun, on utilise des itinéraires migratoires distincts, parfois légaux et souvent illégaux pour rejoindre les villes camerounaises de la Vallée-du-Ntem où elles y sont installées.

---

<sup>63</sup> E. Mba Mangué, 47 ans, Consul générale de Guinée-équatoriale dans la ville d'Ebolowa, Ebolowa, le 19 septembre 2024.

### **3- Itinéraires des migrations et état des lieux de la communauté équato-guinéenne dans la Vallée-du-Ntem**

Dans cette partie, il s'agit des voies de passages légales et illégales des Équato-Guinéens pour rejoindre le Cameroun en général et la Vallée-du-Ntem en particulier et également de l'état des lieux de ces populations dans la Vallée-du-Ntem.

Les axes migratoires utilisés par les populations équato-guinéennes pour se rendre au Cameroun sont divers. Toutefois, ils peuvent être regroupés en deux grandes catégories. Les points d'accès légaux ou officiels et les voies illégales ou clandestines. À travers ces deux groupes d'itinéraires, une communauté importante équato-guinéenne s'est installée dans les diverses localités de cette unité administrative du Cameroun. Celles-ci regroupent les personnes de différents genres, classes sociales et âges.

#### **a- Voies légales et illégales**

Les migrations des populations entre pays au niveau des frontières, sont souvent encouragées par l'existence des passages officiels et des voies clandestines. La frontière camerouno-guinéenne au niveau de la Vallée-du-Ntem, n'échappe pas à cette règle. Elle est caractérisée par des points de passages officiels tels que : le point de passage de Kyé-ossi, et ainsi que de plusieurs points de passages informels permettant aux peuples trait d'union de se déplacer sans contraintes majeure. Pour ce qui est de la Vallée-du-Ntem, région frontalière à la Guinée-Équatoriale, deux principaux points officiels ont été recensés, il est important de reconnaître qu'il existe de nombreux points de passages non officiels.

En effet, pour rejoindre le territoire camerounais, les Équato-Guinéens empruntent en majorité la voie terrestre à travers le passage par la frontière qui sépare les deux pays au niveau de la ville de kyé-ossi côté Cameroun et de Ebebiyin côté équato-guinéen. Tous ces points de passages terrestres mentionnés sont bien connus des autorités des deux États comme en témoigne l'un de nos informateurs en ces termes :

En dehors de ce point principal de passage que vous voyez à Kyé-ossi, deux autres points sont reconnus par les différents États au niveau de Ma'an et de Olamze. Seulement, ces accès ne sont pas bitumés, ce qui favorise l'orientation du trafic vers le principal point d'Ebebiying et Kyé-ossi, au regard de leurs désenclavements<sup>64</sup>.

---

<sup>64</sup> Franck Nsue, 68 ans, Commerçant équato-guinéen, Ambam, le 29 janvier 2025.

Pour ce qui est des voies illégales, elles sont nombreuses au regard de la porosité des frontières. Il est difficile de les recenser toutes, car les immigrants clandestins et les communautés transfrontalières les changent au quotidien en fonction des contraintes, des saisons et des activités. Il est donc difficile de donner avec précision le nombre de voies clandestines et surtout leurs tracés.

Néanmoins, du fait des diverses tracasseries que rencontrent généralement les candidats aux migrations transfrontalières dans la Vallée-du-Ntem, ces derniers privilégient généralement l'utilisation des voies clandestines ou communautaires. À titre d'illustration, durant la période de règne de Marcias Nguéma, les voies terrestres ont été les plus sollicitées par les candidats à l'exode. Durant leur exode vers le Cameroun, trois principaux axes ont été répertoriés.

Le premier axe, le plus fréquenté partant de l'intérieur du pays, dans le Woleudorf, atteignait Ebebiying et de là s'émaillait en plusieurs pistes de brousse. À titre d'exemples, on peut citer les pistes Ebebiying - Metet Me Ndong – Akondangui – Ngoazip – Ambam.

Le deuxième axe partait de Miconmesseng, atteignait ensuite la localité frontalière camerounaise d'Olamze ensuite Ma'an et enfin Ambam ou Ebolowa.

Le troisième axe quant à lui qualifier d'axe côtier partait de Bata et ses environs. Cet axe longeait la côte jusqu'à Yengué, enfin traversait le fleuve Ntem en pirogue pour arriver à Campo en territoire Camerounais. Les réfugiés de cet axe vont s'installer dans la partie littorale du Cameroun<sup>65</sup>.

Si les voies des migrations des Équato-Guinéens vers le Cameroun sont principalement des itinéraires terrestres, il n'en demeure pas moins que certains Équato-Guinéens se trouvant sur le sol camerounais et particulièrement dans la Vallée-du-Ntem, ont recours à la voie aérienne pour se rendre d'abord au Cameroun et dans le département de la Vallée-du-Ntem en particulier. Certes très peu sont ceux qui font recours à cet itinéraire dans le cas de leurs migrations dans l'espace étudié.

La voie aérienne reste l'une des voies de transit la plus utilisée de nos jours par les Équato-Guinéens qui souhaitent rejoindre le Cameroun, bien que cette dernière ne dessert pas la Vallée-du-Ntem qui ne dispose pas de moyen de communications aériennes.

---

<sup>65</sup> M. A. Onana Awondo, "La communauté équato-guinéenne ... ", pp. 30-31.

## **b- État des lieux de la communauté équato-guinéenne dans la Vallée-du-Ntem**

La communauté équato-guinéenne dans le département de la Vallée-du-Ntem compte parmi les plus importants de la sous-région. En effet, les statistiques montrent que, après les citoyens gabonais, Équato-Guinéenne sont la communauté africaine étrangère la plus nombreuse dans la Vallée-du-Ntem. Ceci est une réalité qui s'explique simplement par la proximité entre le Cameroun et ce pays voisin, mais surtout, par la présence de nombreux binationaux de fait issues des peuples trait d'union qui sont à la fois Équato-Guinéen et Camerounais. Cette réalité amène à identifier de nombreuses populations en fonction de leurs intérêts de l'une ou de l'autre nationalité et parfois des deux.

Dans la Vallée-du-Ntem, la population équato-guinéenne est estimée à plus de 2000 individus en 2019 selon le consulat de Guinée-Équatoriale à Ebolowa et se chiffre était bien plus durant les années 1968-1979 avec le régime dictatorial Nguémiste, qui avait poussé plus de 30000 Équato-Guinéens à l'exil vers le Cameroun. Ces populations sont beaucoup plus localisées dans les villes de Kyé-ossi, Ambam, Ma'an, Olamze et Ebolowa. Le trafic transfrontalier des populations équato-guinéennes qui franchissent la frontière camerounaise tous les jours est estimé entre 100 et 200 individus par jour, avec des élèves équato-guinéens qui réside du côté guinéen de la frontière et la franchissent tous les matins pour aller à l'école où ils sont inscrits côté camerounais pour faire cours et rentrent en soirée du côté équato-guinéen où ils résident.

Il est important de souligner que la population équato-guinéenne dans la Vallée-du-Ntem oscille en fonction des événements dans les deux pays, mais surtout des flux politico-économiques entre les deux nations. Pendant les périodes de crise en Guinée-Équatoriale, particulièrement pendant le coup d'État, une forte communauté équato-guinéenne s'est retrouvée sur le sol camerounais pour des raisons de sécurité et de quête de refuge. Pendant les moments d'accalmie, la communauté équato-guinéenne dans la Vallée-du-Ntem est essentiellement constituée de commerçants, touristes, des migrants communautaires ou des personnes présentent pour des questions professionnelles et administratives. Ainsi, il n'existe pas une régularité des flux des populations équato-guinéennes au Cameroun à travers l'histoire. Le tableau et le graphique ci-dessous permettent de mieux apprécier les mouvements des populations équato-guinéennes dans la Vallée-du-Ntem en fonction des périodes de crises et d'accalmie.

Plusieurs facteurs sont à l'origine migrations équato-guinéennes vers la Vallée-du-Ntem, notamment politiques, socioculturelles et économiques. Pour rejoindre la Vallée-du-Ntem, bon nombre d'axes sont utilisés par ces derniers à l'instar des voies légales et celles clandestines qui sont les plus utilisées par les Équato-Guinéens en situation d'irrégularité. Hors mis l'installation des Équato-Guinéens dans la Vallée-du-Ntem, l'on constate également une implantation considérable des Camerounais de l'hinterland dans la Vallée-du-Ntem.

## **II- FACTEURS ET PROCESSUS D'IMPLANTATIONS DES POPULATIONS CAMEROUNAISES DANS LA VALLÉE-DU-NTEM**

Du fait de sa position géographique qui fait d'elle une zone transfrontalière à trois frontières. Bitam du côté gabonais et Ebebiyin du côté de la Guinée-Équatoriale, la Vallée-du-Ntem, à travers cette stature de carrefour économique et de transit vers l'internationale favorise ainsi le déplacement de moult populations de l'hinterland du pays vers ladite zone pour diverses raisons, notamment politiques, économiques et sociales.

L'installation massive des Camerounais dans la Vallée-du-Ntem est beaucoup due à la volonté qu'ont ces derniers à rejoindre la Guinée-Équatoriale. Cette émigration des Camerounais en Guinée-Équatoriale, en dépit de la brutalité et de la méfiance des régimes nguémistes à l'égard du Cameroun, s'explique d'abord par la reconfiguration du schéma migratoire en Afrique centrale après les restrictions des entrées au Gabon et en Occident, ensuite par l'essor économique de la Guinée-Équatoriale lié à son boom pétrolier, et enfin par la considération de la Guinée-Équatoriale comme un pays de transit pour l'Occident<sup>66</sup>.

### **1- Hégémonie et la sécurisation de l'espace frontalier par l'État du Cameroun et les opportunités économiques qu'offre la zone transfrontalière**

Dans cette partie, il est question des facteurs hégémoniques et la sécurisation de l'espace frontalier par l'État camerounais ainsi que les opportunités économiques qu'offres la zone transfrontalière et également la cartographie de la population camerounaise dans la Vallée-du-Ntem.

#### **a- Occupation et la sécurisation de l'espace frontalier par le Cameroun**

---

<sup>66</sup> C. Tchudjing, "L'émigration des Camerounais en Guinée-équatoriale sous les régimes nguémistes : causes, enjeux et effets néfastes", in *Revue du Laboratoire d'Etude Politique et des Relations Internationales (LAEPORI)*, Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I, Editions Première Ligne, Vol.1, Mai 2023, p.201.

L'immigration des Camerounais dans la Vallée-du-Ntem remonte à la première décennie de l'indépendance. Afin de sécuriser ses frontières en générale et éviter l'hégémonie des pays voisins tels que la Guinée-Équatoriale et le Gabon, les dirigeants camerounais vont provoquer les grandes migrations des populations vers la Vallée-du-Ntem. En effet, afin de marquer une présence effective des populations camerounaises dans des espaces convoités par les pays voisins, l'État va déporter une bonne partie des populations originaires des régions de l'ouest dans l'ancienne région du centre-sud et plus particulièrement du département de la Vallée-du-Ntem. Plus tard, les raisons familiales vont favoriser la poursuite de cette immigration qui va permettre à une importante communauté originaire des "*grassfields*", mais aussi des autres parties du territoire à se retrouver dans la Vallée-du-Ntem.

Ces populations servaient de bouclier à toutes vellétés de l'occupation de l'espace par les étrangers. C'est ainsi que l'option des migrations a été choisie par les autorités politiques camerounaises afin d'endiguer toutes tentatives de conquête de l'espace territoriale frontalier camerounais. Il est important de mentionner que le cas de la Guinée-Équatoriale, ce pays était encore une colonie espagnole lorsque le Cameroun entreprend de protéger ses frontières.

Après les années 1982, le Cameroun entretenait des relations diplomatiques avec tous les pays d'Afrique à l'exception de l'Afrique du Sud. Le Cameroun avait néanmoins rompu ses relations avec l'Égypte, la Guinée et le Ghana auparavant, parce que ces pays fournissaient de l'aide matérielle et financière à l'Union des Populations du Cameroun (UPC). Vers le milieu des années soixante-dix, ces relations redeviennent amicales. Le président Ahidjo qui avait l'ambition d'un « Cameroun plus grand », ce qui voulait dire l'extension des frontières aux frontières créées par le protectorat du Cameroun de la période coloniale allemande ; ce qui signifiait en fait l'annexion de la Guinée-Équatoriale<sup>67</sup>.

Ainsi, au début de la décennie 60, une large fraction de l'élite politique camerounaise nourrissait vis-à-vis de la Guinée Équatoriale, des idées irrédentistes. Il s'agissait pour elle d'intégrer la Guinée Équatoriale au territoire camerounais en raison des liens socioculturels et historiques qui les liaient. Dans cette optique, le chef de l'État camerounais Ahmadou Ahidjo déclare que le gouvernement devait : "Tout mettre en œuvre pour répondre aux aspirations des

---

<sup>67</sup> V.J.Ngoh, *Cameroun 1884-1985 : Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, p.239.

Camerounais qui habitent les territoires séparés de la mère patrie, afin de leur permettre de rentrer dans la communauté nationale et de vivre fraternellement dans un Cameroun réuni"<sup>68</sup>.

Avant 1983, la ville de Kyé-ossi a d'abord appartenu au Gabon puis à la Guinée-Équatoriale, mais face au désir expansionniste de Ahmadou Ahidjo cette ville sera reconquise par le Cameroun. Enfin d'éviter toutes reprises par les voisins, le président va lancer une campagne de peuplement de la zone en encourageant le déplacement des populations de l'hinterland à s'installer de manière définitive dans la zone conquise. Cela favorisa donc par la suite le déplacement massif de certaines communautés vers la ville de kyé-ossi, et les autres villes constituant la Vallée-du-Ntem<sup>69</sup>.

### **b- Opportunités économiques qu'offre la zone transfrontalière**

Une autre raison, et pas des moindres, qui va encourager les migrations des Camerounais dans la Vallée-du-Ntem est certainement les opportunités économiques qu'offre cette zone frontalière. En effet, le département de la Vallée-du-Ntem par la position qu'il occupe et les voies de communication qui le desservent sont un atout indéniable dans le processus migratoire aussi bien pour la région du sud, pour le Cameroun et pour la sous-région Afrique centrale.

La Vallée-du-Ntem, qui se situe dans une zone de trois frontières, bénéficie de cette situation pour attirer de nombreux investisseurs et commerçant, ce qui contribue ainsi à accroissement constant du commerce dans ladite zone ; ceci étant également grandement influencé par la présence des grands acheteurs équato-guinéens et gabonais, qui viennent pour acheter les produits proposés par les Camerounais. Également, la présence de nombreux produits dont ne possède pas le Cameroun (conserves, boisson, viandes gelées et biens d'autres) est à l'origine de l'attractivité des Camerounais vers la Vallée-du-Ntem. Ces derniers se rendent dans la Vallée-du-Ntem pour acheter ces produits pas du tout douteux et à moindre coût<sup>70</sup>.

Avec la découverte d'importantes réserves de pétrole offshore dans le golfe de Guinée en 1995, le pétrole est devenu le premier produit d'exportation de la Guinée-Équatoriale. Cela

---

<sup>68</sup> Conférence de presse d'Ahmadou Ahidjo du 1<sup>er</sup> juillet 1963 à Yaoundé, in presse du Cameroun, 4 juillet 1963, p.3.

<sup>69</sup> Joseph Victorien Happi de Nguimba, 39 ans, Sous-préfet de l'arrondissement de Kyé-ossi, Kyé-ossi, Consulté le 28 septembre 2024.

<sup>70</sup> *Idem.*

a contribué à refaçonner l'image de ce pays qui après l'ère Marcias Nguéma, peinait à relancer son économie et se faire une place de choix dans la zone CEMAC à laquelle elle appartient. Suite à cette découverte, nombreux seront les Camerounais qui s'y rendront dans le but de profiter de cette manne pétrolière afin de faire fortune<sup>71</sup>. Un rapport de l'ambassade du Cameroun à Malabo note à cet effet :

Depuis l'avènement de l'exploitation du pétrole en Guinée-Équatoriale en 1992-1993, [on] a constaté une arrivée massive [de Camerounais] pour des raisons diverses dans ce pays voisin. Malheureusement [...] beaucoup d'entre eux, aventuriers, arrivent sans documents ou titres de voyage et exigent la régularisation de leur situation administrative envers leur pays d'accueil et même de leur propre pays le Cameroun<sup>72</sup>.

On comprend donc que l'une des raisons principales du départ des Camerounais vers la Guinée-Équatoriale est surtout conditionnée par le besoin de faire fortune en profitant de la manne financière générée par l'exploitation du pétrole.

En 2022, la Guinée-Équatoriale se classait au 108<sup>e</sup> rang pour les exportations totales (8,63 milliards de dollars) et ne dispose pas de données concernant l'indice de complexité économique tandis que le Cameroun cette même année se classait au 113<sup>e</sup> rang pour l'indice de complexité économique et au 117<sup>e</sup> rang pour l'exportation totale (6,95 milliard de dollars)<sup>73</sup>. Dans le but de rejoindre la Guinée-Équatoriale, et de profiter de la nouvelle manne économique qu'offre la Guinée-Équatoriale, avec la découverte d'important gisement de pétrole, nombreux sont les Camerounais qui décideront de s'installer plutôt dans les villes transfrontalières Camerounaise qui elles aussi ressentent les répercussions économiques venues de la Guinée-Équatoriale.

## **2- Vallée-du-Ntem, une zone de transit vers l'immigration internationale**

Les migrations internationales sont une réalité dans tous les États du monde de la planète. Elles font partie des problématiques essentielles de la vie internationale. Les zones transfrontalières en générales et en particulier celles pourvues en voies de communications facilitent les mouvements des peuples trait d'union, mais également de toutes les autres populations dont la survie ou l'épanouissement est lié aux migrations. De nombreux facteurs favorisent donc les transits d'un pays à un autre en fin de permettre aux migrants de trouver leurs intérêts. La Vallée-du-Ntem est donc un département situé dans une grande zone de transit

<sup>71</sup><https://afrique.pwc.com/fr/qui-smmes-nous/pages-des-pays/guinée-équatoriale.html>, consulté le 21 octobre 2024.

<sup>72</sup> Sindjoun, *Etat, individus et...* p.103.

<sup>73</sup> <https://oec-world.translate.goog/en/profile/bilateral-country/gng/partner/cmr>, consulté le 12 janvier 2025.

en Afrique centrale. Les Camerounais comme tous les autres citoyens des pays de l'Afrique centrale, transits par cet espace au quotidien. Quelles soient temporaire ou définitif, les migrations dans cet espace géographique du Cameroun sont permanentes et mettent en action une pluralité de migrants<sup>74</sup>.

La proximité de la Vallée-du-Ntem avec les villes frontalières de la Guinée-Équatoriale et du Gabon, font de cette zone un espace propice aux candidats à l'immigration soit vers le Gabon, soit vers la Guinée-Équatoriale. Ces derniers qui arrivent dans la Vallée-du-Ntem sont généralement pour la plupart en situation d'irrégularité et font donc à cet effet face à des difficultés au niveau des frontières officielles où l'accès à leur pays de choix leur est proscrit du fait du fait du non-respect des conditions d'entrée et sortie d'un pays à un autre. Ces derniers n'ont donc guère autre choix que de rester dans la Vallée-du-Ntem, le temps pour eux de trouver comment régulariser leurs situations ou de trouver des voies non conformes pour traverser la frontière. Nonobstant cela, les blocages au niveau de la frontière sont également à l'origine de l'installation de moult Camerounais dans la Vallée-du-Ntem<sup>75</sup>.

En effet, la Guinée-Équatoriale qui ne respecte pas très souvent les accords CEMAC sur la libre circulation des biens et personnes au niveau de leur frontière avec la Vallée-du-Ntem, contribue à un refoulement considérable des Camerounais désirant rejoindre la Guinée-Équatoriale bien que ces derniers soient en situation de régularité conforme pour pouvoir franchir la frontière officielle. Ce qui fait donc à cet effet de la Vallée-du-Ntem, une étape dans l'immigration des Camerounais vers les pays voisins<sup>76</sup>.

Ce qu'il faut comprendre ici, est que la raison qui justifie la ruée des Camerounais vers la Vallée-du-Ntem, est qu'ils pensent que la Guinée-Équatoriale voisine du Cameroun, est une voie d'accès rapide qui les permettra de rejoindre l'occident. Cela en raison de la perméabilité des frontières entre le Cameroun et Guinée-Équatoriale d'une part, et de la faible propension des Équato-Guinéens à émigrer et par ricochet, une facilité d'obtenir le visa d'autre part. Les migrants camerounais trouvent l'occasion de s'installer dans ce pays, même sans papiers en cherchant la moindre faille pour rallier l'Espagne, l'Italie, la Chine ou les États-Unis. Les ressortissants camerounais, s'étant souvent illustrés par des attitudes ayant suscité la méfiance de certains pays européens à leur égard, préfèrent donc transiter par des pays voisins comme la Guinée-Équatoriale. Certains Camerounais optent pour des mariages avec des Équato-Guinéens

---

<sup>74</sup> Sindjoun, *État, individu et réseaux...*, p.150.

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> Sindjoun, *État, individu et réseaux*, p.152.

pour pouvoir bénéficier d'un certain nombre de facilités administratives en vue de l'obtention du visa pour l'Europe, la conjointe ou le conjoint menant les démarches auprès des autorités<sup>77</sup>.

### 3- Cartographie de la population camerounaise dans la Vallée-du-Ntem

Dans la vallée-du-ntem, on dénombre plusieurs communautés allogènes, qui viennent s'ajouter aux communautés locales (Mvae, Ntumu et Fang). Parmi ces communautés allogènes, nous avons les Bamouns ; les communautés Bamilékés ; les ressortissants du Nord-ouest et Sud-ouest et les ressortissants du Grand Nord qui sont les plus représentés dans la Vallée-du-Ntem<sup>78</sup>.

Le choix de l'installation des communautés allogènes dans la Vallée-du-Ntem, est motivé par l'amélioration des voies de communication qui contribuent à faciliter le déplacement des populations vers cette zone frontalière. C'est à partir de 2003, grâce à l'aménagement du territoire par l'État, à la faveur du développement des voies de communication, dont le bitumage de la route et la construction du pont sur le fleuve Ntem qui l'isolait de l'hinterland, la région va ainsi connaître un accès facile. Ainsi l'opportunité d'une arrivée facile va s'offrir à moult migrants dans la zone frontalière. Ainsi, 85% des migrants camerounais arrivent dans la Vallée-du-Ntem après 2003<sup>79</sup>. En 2007, Kyé-ossi (ville frontalière entre la Guinée-Équatoriale et le Cameroun) comptait plus de 4.000 Bamouns au dire de Pouefoma Amadou, chef de ladite communauté et surtout chef de 3<sup>e</sup> degré du village d'Akombang depuis 1984 à l'issue d'une élection qui l'opposa à Zoue Nkoulou, autochtone. Au-delà de l'élément Bamoun, l'élément Bamiléké domine dans l'arrondissement d'Ambam où est arrivé vers 1953 Nounameu Dieudonné, né à Bapa (ville de la région de l'ouest Cameroun), fils de Tifang, grand notable de Badenkop, il s'engage dans le commerce après quelques années dans le primaire. À sa mort subite en 1964, il était le premier transporteur de la localité, assurant la liaison Ambam-kyé-ossi-Olamzé<sup>80</sup>.

Excepter les Camerounais venus de l'ouest Cameroun et tous les autres pôles du pays, il convient d'ajouter les Maliens présents en nombre considérable dans la zone profitant de l'amitié jadis entre Ahidjo et Sissoko Sekou Cheik Michel à travers la convention

<sup>77</sup> Tchudjing, "L'émigration des camerounais...", p.204.

<sup>78</sup> C. Aba'a Oyono II, "Mouvements des populations et dynamiques culturelles dans la ville de kyé-ossi au sud-cameroun", Thèse de doctorat en Anthropologie, Université de Yaoundé I, 2020-2021, p.26.

<sup>79</sup> <https://journals.openedition.org/e.migrinter/2548>, consulté le 29 Octobre 2024.

<sup>80</sup> J. P., Guiffo, *Les peuples de la Vallée du Ntem et leur spécificité par rapport aux Bulu*, Yaoundé, Editions de l'Essoah, 2008, p.76.

d'établissement et de circulation des personnes conclue entre la République fédérale du Cameroun et la République du Mali ratifiée par le décret n°64/DF/207 du 16 juin 1964<sup>81</sup>. Toutes ces populations venues d'ailleurs contribuent à l'essor de la Vallée-du-Ntem.

Plusieurs facteurs ont contribué au processus d'implantation des populations camerounaises dans la Vallée-du-Ntem. L'un des premiers facteurs étant le désir expansionniste de l'État du Cameroun vis-à-vis de la Guinée-Équatoriale, considéré par ce dernier comme étant un ancien territoire du Cameroun perdu au moment de la colonisation. Ce qui conduisit ainsi le gouvernement camerounais à inciter les populations camerounaises à s'installer dans la zone frontalière en facilitant le déplacement de ces populations vers la Vallée-du-Ntem. Le second facteur quant à lui est celui lié aux opportunités économiques qu'offre la zone transfrontalière du fait de sa proximité avec trois pays, cela faisant ainsi de la Vallée-du-Ntem, une zone de transit favorable vers l'immigration internationale<sup>82</sup>.

Cet ensemble de conditions fait donc en sorte que dans la Vallée-du-Ntem, l'on retrouve plusieurs communautés venues de l'hinterland pour profiter de cette situation tout en s'intégrant dans la société locale sans grande difficulté. Cet ensemble contribue ainsi à ce que dans la Vallée-du-Ntem l'on retrouve différents types de migrants camerounais et Équato-Guinéens avec des profils divers et ces derniers font généralement face à moult entraves dans leurs processus migratoires<sup>83</sup>.

### **III- TYPOLOGIES, PROFILS DES MIGRANTS ET ENTRAVES AUX MIGRATIONS ÉQUATO-GUINÉENNES ET CAMEROUNAISES DANS LA VALLÉE-DU-NTEM**

Une migration humaine est un déplacement du lieu de vie d'individus. Les statistiques officielles évaluent entre 185 et 192 millions le nombre de migrants internationaux pour les années 2000, pour les personnes ayant quitté leur pays pour vivre et se fixer dans un autre pour au moins un an. Ainsi, les flux migratoires sont classés selon leurs mobiles. On distingue notamment les migrations économiques (déplacement de travailleurs); les migrations contraintes (fuite de persécutions, famines résultante souvent des guerres ou de catastrophes naturelles. Dans cette partie, il est question des typologies des migrants camerounais et équato-

---

<sup>81</sup> *Ibid*, 76-77.

<sup>82</sup> Joseph Victorien Happi de Nguimba, 39 ans, Sous-préfet de l'arrondissement de Kyé-ossi, Kyé-ossi, le 28 septembre 2024.

<sup>83</sup> Joseph Victorien Happi de Nguimba, 39 ans, Sous-préfet de l'arrondissement de Kyé-ossi, Kyé-ossi, le 28 septembre 2024.

guinéens dans la Vallée-du-Ntem ainsi que des entraves auxquelles ils font face dans leur processus migratoire.

### **1- Immigrés permanents dans la Vallée-du-Ntem**

Un immigré permanent est une personne ou groupe de personne qui arrive dans un pays étranger dans le but de s'y établir de manière définitive ou permanente. Par extension, le terme immigration permanente est généralement employé pour désigner l'ensemble des immigrants ayant obtenu la résidence permanente ou la citoyenneté d'un pays<sup>84</sup>. Dans le cadre des mouvements migratoires entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale, l'on enregistre plusieurs catégories de migrants permanents dont la répartition est la suivante :

#### **a- Les commerçants installés et résidents dans la Vallée-du-Ntem**

Il s'agit ici de ceux-là qui se sont installés dans la Vallée-du-Ntem pour commercer et profiter de la position géographique de la zone qui favorise ainsi le commerce. Parmi eux nous avons un Équato-Guinéen, Monsieur Abaga, réfugié au Cameroun et installé dans la ville d'Ambam depuis 1970, fuyant le régime de persécution de Marcias Nguéma, ce dernier s'est installé définitivement dans la Vallée-du-Ntem suite au développement prospère de son bar (El Barato). Autre commerçant installé dans la Vallée-du-Ntem, mais cette fois camerounais, c'est Thomas Djeshie ressortissant de l'ouest Cameroun, qui dit être installé dans la ville de Kyé-ossi depuis déjà plus de 20 ans et la raison première du choix de l'installation, fut le fait que la ville de Kyé-ossi soit une ville limitrophe avec la Guinée-Équatoriale et à cet effet favorable au commerce qui était sa profession<sup>85</sup>. C'est également le cas de Aladhi Ousmane commerçant de poisson et installé dans la ville de Kyé-ossi depuis plus de 25 ans, comme le précédant, il dit s'être installé dans la ville de kyé-ossi pour pouvoir bénéficier des retombées économiques qu'offre la zone transfrontalière<sup>86</sup>.

#### **b- Les agriculteurs camerounais et équato-guinéen**

Pays de grands agriculteurs, les Camerounais se distinguent de leurs voisins de la Guinée-Équatoriale et du Gabon par leurs dynamiques en ce qui concerne la pratique de l'agriculture, nombreux sont les Camerounais installés dans la Vallée-du-Ntem pour pratiquer la culture de la terre, car, la Vallée-du-Ntem qui fait partie de la forêt Sud Cameroun, possède

<sup>84</sup> <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/26557497/immigration-permanete>, consulté le 31 janvier 2025.

<sup>85</sup> Thomas Djeshie, 53 ans, Chauffeur, Kyé-ossi, le 29 septembre 2024.

<sup>86</sup> Ousman Aladhi, 75 ans, Commerçant, Kyé-ossi, le 14 décembre 2024.

une terre extrêmement fertile. Ces agriculteurs sont pour la plupart les Bamilékéés et les Bamouns reconnus pour leurs grands talents d'agriculteurs. Hors mis les Camerounais, on distingue aussi des agriculteurs équato-guinéens installés dans la Vallée-du-Ntem dans le but de bénéficier de l'expertise des populations locales, ils sont généralement localisés dans les zones de Ma'an, Olamze, Ambam, Menguikamn et Kyé-ossi.

### **c- Les familles unies par le mariage**

Comme nous l'avons déjà si bien dit, la zone transfrontalière dont se partage le Cameroun et la Guinée-Équatoriale est une zone dans laquelle les populations se partagent plusieurs affinités, notamment ethniques, culturelles et autres. Cette situation fait donc d'elle une zone de paix dans laquelle les peuples qui jouxtent la frontière s'unissent régulièrement par des mariages, favorisant donc à cet effet l'installation du couple nouvellement marié dans une partie de la frontière. C'est le cas de Meto'o Aba'a Jeanice, équato-guinéenne, mariée à Engoulou Jean Jacques, Camerounais qui s'est installé depuis son mariage dans la ville d'Ambam. Ce qui fait ainsi d'elle, une immigrée permanente<sup>87</sup>.

### **d- Les fonctionnaires et agents de l'État**

Cette catégorie d'immigré est constituée des différents employés du gouvernement qui se sont installés dans la Vallée-du-Ntem pour répondre à leurs obligations de services. Il s'agit entre autres des policiers, administrateurs civils, enseignants, médecins, opérateurs civils et autres. Les photos ci-dessous présentent le consulat de Guinée-Équatoriale à Ebolowa. Ce dernier responsable des Équato-Guinéens dans la région du Sud et la vallée-du-Ntem.

### **Photo 6 : Consulat de Guinée-Équatoriale à Ebolowa**

---

<sup>87</sup> Awondo Onana, « La communauté équato-guinéenne... », p. 62.



**Source :** Cliché Brice Kadjie Défo, le 30 décembre 2024.

Sur cette image, l'on aperçoit le consulat général de Guinée-Équatoriale à Ebolowa. Inauguré officiellement le 17 janvier 2014 en la présence du ministre des affaires extérieures du Cameroun et de son homologue de Guinée-Équatoriale. Ce consulat qui non seulement assiste les ressortissants équato-guinéens se trouvant au Cameroun, est également le lieu de service et de résidence de certains fonctionnaires équato-guinéens missionnés par leur gouvernement sur le sol camerounais<sup>88</sup>.

## **2- Migrants saisonniers ou temporaires et les migrants intermittents**

Une migration humaine saisonnière est le déplacement de personnes d'un endroit à un autre sur une base saisonnière. Elle se produit le plus souvent en raison des variations saisonnières de la demande de main-d'œuvre. Tandis que, une migration intermittente est le déplacement d'une personne ou un groupe de personne d'un endroit à un autre de façon régulière et par intervalles<sup>89</sup>.

### **a- Les migrants saisonniers ou temporaires**

Les migrants saisonniers ou temporaires sont des personnes qui se déplacent d'un espace à un autre pour des raisons ou des activités intermittentes. Ceux-ci ne manifestent pas l'intention

<sup>88</sup> Elias Mba Mangué, 48 ans, Consule Général de Guinée-équatoriale à Ebolowa, Ebolowa, le 19 septembre 2024.

<sup>89</sup> <https://academic.oup.com/evolut/article78/4/758/7462762>, consulté le 1 février 2025.

de se sédentariser ou de s'éterniser dans les zones fréquentées. La Vallée-du-Ntem est un département qui connaît ce type de migration à cause des activités économiques qui s'y déroulent, mais surtout à cause des infrastructures développées par l'État du Cameroun et ainsi que les voies de transits.

Dans la Valle-du-Ntem, cette catégorie de migrant est constituée des élèves équato-guinéens qui tous les jours traversent la frontière pour rejoindre le Cameroun et se rendre dans les écoles où ils sont régulièrement inscrits afin de faire cours et retournent du côté équato-guinéens une fois la journée de cours terminée. Evannng Mireille, directrice de l'école publique Groupe II de Kyé-ossi donne un nombre total de 100 élèves équato-guinéens régulièrement inscrits dans son établissement scolaire. Elle ajoute que ce nombre pour le moins considérable est dû à la cherté des frais scolaires du côté équato-guinéens, ce qui pousse ainsi les familles, bien qu'installées dans les villes du côté équato-guinéens, à faire le choix d'inscrire leurs enfants dans les écoles du côté camerounais où les frais de scolarité sont à moindre coût<sup>90</sup>.

En dehors des élèves, les malades équato-guinéens constituent également la trame des migrants saisonniers qui se rendent régulièrement dans la Vallée-du-Ntem pour recevoir des soins. Ces derniers se rendent dans la Vallée-du-Ntem, pour ce faire soigner, car, en effet les soins sanitaires dans les villes transfrontalières du côté équato-guinéens coûtent excessivement cher, et n'est donc pas à la portée de tous et également, on enregistre un manque considérable de centre hospitalier, contrairement au Cameroun, où ces centres sont récurrents dans la Vallée-du-Ntem et les frais des soins sont relativement abordables<sup>91</sup>.

Seulement, cette catégorie de migrants pose généralement un problème non négligeable qui est celui du non-paiement des frais médicaux. Car, ils sont pour la plupart démunis. Malgré cet aspect négatif, les malades équato-guinéens qui se rendent au Cameroun pour recevoir des soins médicaux sont généralement bien accueillis dans les centres hospitaliers où ils reçoivent des soins convenables<sup>92</sup>.

Une autre catégorie de migrants saisonniers que l'on retrouve dans la Vallée-du-Ntem, nous avons les aventuriers et les trafiquants. Ces derniers étant constitués en majorité des Camerounais venus profiter de la manne économique qu'offre la zone des trois frontières en développant diverses formes de trafics illicites pour ce qui est des trafiquants. Il est donc clair

---

<sup>90</sup> Evannng Mireille, 56 ans, Institutrice, Kyé-ossi, le 13 décembre 2024.

<sup>91</sup> Massom Kom Raine, 26 ans, Médecin, Hôpital de district de Kyé-ossi, le 13 décembre 2024.

<sup>92</sup> Raine Massom Kom, 26 ans, Médecin hôpital de district de Kyé-ossi, Kyé-ossi, le 13 décembre 2024.

que, les migrants saisonniers sont pour la plupart des populations en quête de soins, des jeunes à l'assaut de la formation professionnelle et de l'éducation et ainsi que des personnes venues tout simplement pour des activités économiques ou faire des emplettes. Si celles-ci peuvent séjourner durant des périodes bien définies, il faut reconnaître également que d'autres n'ont ni la volonté, ni l'ambition de séjourner dans la Vallée-du-Ntem.

#### **b- Migrants intermittents ou de circonstances**

Cette catégorie de migrants est constituée des travailleurs camerounais et équato-guinéens qui se rendent dans la Vallée-du-Ntem parce qu'ils ont travail, et dans le souci de répondre à leurs obligations et de se faire de l'argent, n'ont guère de choix que de se rendre dans la zone pour effectuer leurs travaux. Par la suite, nous avons les malades qui constituent eux aussi les migrants de la Vallée-du-Ntem ; à leurs suites s'ajoutent les commerçants aussi bien camerounais qu'équato-guinéens qui sont présents dans ladite zone pour des besoins de faire du commerce, car, la Vallée-du-Ntem contribue à l'accroissement du commerce grâce à sa position géographique qui fait d'elle un carrefour de trois frontières (Cameroun-Guinée-équatoriale-Gabon). Ensuite viens les élèves équato-guinéens qui chaque jour, traversent la frontière pour rejoindre la Vallée-du-Ntem et ainsi aller assister aux cours dans les écoles où ils sont scolarisés et pour certains d'entre eux, restent dans les villes camerounaises dans des familles d'accueil. Ci-dessous quelques infrastructures visitées par les Équato-Guinéens au Cameroun à Kye-ossi<sup>93</sup>.

#### **Photo 7 : Hôpital de district de Kyé-ossi fréquenté par les Guinéens**

---

<sup>93</sup> Joseph Victorien Happi de Nguimba, 39 ans, Sous-préfet de l'arrondissement de Kyé-ossi, Sous-préfecture de Kyé-ossi, le 13 décembre 2024.



Source : <https://Hopital-De-District-De-Kye-Ossi>, consulté Le 23 Mai 2024.

**Photo 8 : Lycée de Kyé-ossi fréquenté par les Guinéens**



Source : <https://Lycee-bilingue-de-Kye-ossi>, consulté le 24 mai 2024.

Enfin, nous avons les particuliers qui se rendent régulièrement dans la Vallée-du-Ntem pour faire des achats. Cette catégorie s'explique du fait de la diversité des produits que l'on retrouve dans les villes frontalières et à des bons prix contrairement à l'hinterland où ces produits deviennent considérablement coûteux.

### **3- Freins aux migrations et à la mobilité des populations camerounaises et équato-guinéennes dans la Vallée-du-Ntem**

Dans leur processus migratoire dans la zone transfrontalière Cameroun-Guinée-équatoriale, les populations des deux pays se heurtent très souvent à moult difficultés qui

freinent ou ralentissent leur élan migratoire. L'une des premières raisons est la fermeture constante de la frontière équato-guinéenne. Ces derniers utilisent constamment des motifs pour les moins surprenants pour fermer leur frontière, bien qu'il existe des accords CEMAC sur la libre circulation des biens et personnes dans la sous-région. Pour Joseph Victorien Happi de Nnguiamba cela est dû au fait que : "la Guinée-Équatoriale n'accepte pas l'exclusivité de la libre circulation des biens et personnes"<sup>94</sup>. Cela conduit régulièrement à la fermeture complète de la frontière qui constitue à cet effet un frein majeur aux migrations dans la Vallée-du-Ntem. La photo ci-dessous présente la frontière de Kyé-ossi fermée.

**Photo 9 : Passage légal entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale.**



**Source :** <https://www./fr/frontiere-Cameroun-Guinee-equatoriale>, consulté le 20 janvier 2025.

Cette photo présente le point de passage pour les Équato-Guinéens désirant se rendre au Cameroun de même que pour les Camerounais désirant se rendre en Guinée-Équatoriale.

La deuxième raison constituant des freins aux mobilités des populations dans la zone transfrontalière, sont dus au faite de l'absence des documents administratifs. En effet, bon nombre des populations qui se retrouvent dans la zone des trois frontières ne possèdent pas des cartes d'identité. Ces situations créent généralement des frustrations chez les populations, car, cela crée une diminution du trafic. À ce sujet Swaybou Moussa explique : "Quand les frontières sont fermées comme ça, nous souffrons beaucoup. Ce n'est pas facile de faire passer les marchandises en Guinée. Nous devons passer par la brousse, même si on nous interdit de passer

<sup>94</sup> Joseph Victorien Happi de Nnguiamba, 39 ans, Sous-préfet de l'arrondissement de Kyé-ossi, Kyé-ossi, le 19 septembre 2024.

par là, comment faire ? La vie est dure et nous devons continuer pour pouvoir nourrir nos familles"<sup>95</sup>.

Le constat des freins aux mobilités migratoires dans la Vallée-du-Ntem est que la Guinée-Équatoriale constitue le principal obstacle à cela, bien qu'il est facile pour un Équato-Guinéen de rejoindre le Cameroun sans toutefois rencontrer des difficultés. Mais le chemin inverse de la part des Camerounaises relève d'un défi titanesque. Aladhi Ousman dit à cet effet : "Certains Camerounais installés dans la zone frontalière depuis pratiquement plus d'une décennie, compte sur le bout des doigts le nombre de fois qu'ils ont pu traverser la frontière et rejoindre le côté équato-guinéen"<sup>96</sup>.

Au demeurant, plusieurs facteurs ont influencé les mouvements migratoires des populations équato-guinéennes et camerounaises dans la Vallée-du-Ntem. Les facteurs politiques, économiques et socioculturels ayant considérablement contribué à ces derniers. En ce qui concerne les facteurs politiques ayant conduit les équato-guinéens vers la Vallée-du-Ntem, la guerre d'indépendance qui prend fin en 1968, au cours de laquelle plusieurs Équato-Guinéens ont été persécutés par le colon espagnol est une des raisons justifiant la présence de ces derniers dans la Vallée-du-Ntem. La seconde est caractérisée par les répressions marquantes du régime nguémiste qui persécutait ces propres populations. Enfin, la facile application des directives CEMAC constitue également une des raisons de la présence des Équato-Guinéens dans la Vallée-du-Ntem. La présence des migrants camerounais dans la Vallée-du-Ntem quant à elle, s'explique tout d'abord par la volonté irrédentiste marquante du régime Ahidjo, qui a conduit à la déportation des Camerounais volontaires vers la Vallée-du-Ntem dans le but d'occuper ledit espace assurant ainsi sa sécurisation. De plus, cela s'explique également par un fort désir économique, car, la Vallée-du-Ntem étant une zone transfrontalière, elle est favorable au développement du commerce international entre les pays voisins.

Pour rejoindre cet espace géographique, les populations ont recours à plusieurs voies notamment celles légales et illégales. De ces voies, la plus empruntée étant celle terrestre, cela n'exclut néanmoins pas que les voies maritimes et aériennes soient constamment utilisées par ces derniers pour rejoindre le territoire. Sur le plan social, la même appartenance à la même tribu, la pratique de la même linguiste et les alliances de mariages récurrentes de part et d'autre de la frontière favorisent le déplacement des populations frontalières sans ambiguïté. Cette

---

<sup>95</sup> Moussa Swaybou, 55 ans, Chauffeur de taxi, le 11 octobre 2024.

<sup>96</sup> Ousman Alhadi, 75 ans, Commerçant, Kyé-ossi, le 14 décembre 2024.

situation a par la suite favorisé l'installation de plusieurs communautés équato-guinéennes et camerounaises de l'hinterland dans la Vallée-du-Ntems. Ce qui a contribué à la création d'une dynamique de différents types de migrants dans la Vallée-du-Ntem, à l'instar des migrants permanents, constitués des commerçants ; des familles unies par le mariage ; des fonctionnaires d'État et des agriculteurs. Des migrants de circonstances ou intermittents, constitués en majeure partie des élèves et des travailleurs saisonniers. Néanmoins, ces mouvements migratoires ne sont pas de tout repos, car elles font généralement face, à divers freins dans la zone transfrontalière. Le frein le plus constant étant la fermeture constante de la frontière équato-guinéenne qui ne respecte aucunement les directives CEMAC. Toutefois, cette présence des migrants dans la Vallée-du-Ntem, n'est pas sans conséquence, car génératrice de plusieurs formes d'insécurité.

## **CHAPITRE II : PRÉSENCE DES MIGRANTS ET DÉVELOPPEMENT DES INSÉCURITÉS MULTIFORMES DANS LA VALLÉE-DU-NTEM**

Comme partout ailleurs dans le monde, la migration humaine est une réalité sociale à laquelle doit faire face tous les espaces géographiques du globe terrestre. Cette situation généralement due à moult facteurs et dont la plupart sont la résultante des conditions de vie

défavorables. Ces diverses situations poussent ainsi plusieurs populations vers le chemin de la migration et en quantité suffisante. Une fois dans leurs pays d'accueils et en situations précaires, ces différents migrants se laissent aller à des vices divers, contribuant donc à aux insécurités multiformes dans l'espace ou le pays dans lequel ils se trouvent.

Dans ce chapitre, il est question des formes d'insécurités physiques et leurs caractérisations. Ensuite, les insécurités économiques et leurs manifestations dans la Vallée-du-Ntem sont analysées. Enfin, les types d'insécurités sociales et sanitaires liés à la présence des migrants camerounais et équato-guinéens dans la Vallée-du-Ntem sont présentés.

## **I- FORMES D'INSÉCURITÉS PHYSIQUES ET LEURS CARACTÉRISATIONS**

Une insécurité physique est tout type de danger qui peut causer un dommage physique à une personne. Ces insécurités physiques sont présentes à la fois dans l'environnement naturel de l'homme et également sur les lieux de travail, et sont dû à moult facteurs. Avec une présence considérable de migrants en situations défavorables dans la Vallée-du-Ntem, plusieurs formes d'insécurités physiques sont constamment constatées. Les agressions mineures et la délinquance urbaine ; la criminalité et le grand banditisme ainsi que les assassinats sont des réalités quotidiennes qui minent cet espace géographique.

### **1- Agressions mineures et délinquance urbaine**

Le département de la Vallée-du-Ntem, avec sa ville carrefour qui est Kyé-ossi, ville camerounaise de transit pour tous les aventuriers de divers pays africains en quête d'un mieux-être en Guinée-Équatoriale, nouvel eldorado pétrolier, ou le Gabon, est toujours prisé en deuxième choix par les jeunes migrants. Cette ville frontalière du Cameroun avec le Gabon et la Guinée-Équatoriale semble être le lieu de refoulement de toutes les victimes d'exactions et de violence perpétré dans les deux pays voisins qui expulsent ces derniers manu militari du côté de Kyé-ossi. Ses candidats à l'exil qui sont entre autres camerounais, équato-guinéens et gabonais, les acteurs majeurs des trafics de tous genres. Ces derniers sont en grande partie des jeunes des deux sexes et de toutes nationalités, majoritairement de l'Ouest Cameroun et des pays ouest-africains et aussi de Centrafrique et du Nigéria fuyant les conflits dans leurs pays se

retrouvent ainsi dans la ville de Kyé-ossi dans l'espoir de se rendre en Guinée-Équatoriale ou au Gabon<sup>97</sup>.

Ainsi, présents dans la Vallée-du-Ntem en situation précaire, sans soutien des autorités administratives, les migrants aussi bien gabonais, camerounais, équato-guinéens et autres qui se trouvent dans la Vallée-du-Ntem se laissent aller à des agissements non recommandables.

La présence de ces catégories de personnes n'ayant pas atteint l'objectif de leur migration est l'une des causes principales de l'insécurité qui se développe dans la Vallée-du-Ntem. En effet, n'ayant plus des moyens de survie et se trouvant dans l'incapacité de poursuivre leurs migrations, la plupart des migrants refoulés vont se livrer à des activités interdites par la loi camerounaise. C'est ainsi que les agressions nocturnes vont se multiplier dans les principales villes de la Vallée-du-Ntem que sont Ambam et Kyé-ossi. En outre, les cas des vols mineurs des produits champêtres et les vols à l'étalage vont devenir monnaie courante. Il faut également noter que, malgré le niveau d'urbanisation limitée des villes de ce département, l'insécurité existant a atteint un niveau d'alerte sans précédent entre les années 2000 et 2020. Ceci était essentiellement due au nombre de refoulement réalisé par le Gabon et la Guinée-Équatoriale, mais également à cause de la fermeture permanente de la frontière par les Équato-Guinéens.

Entre vols de toutes sortes, cambriolages des magasins, agressions des commerçants qui sont présents dans la Vallée-du-Ntem pour commercer. Ces agressions sont favorisées par le fait que la Vallée-du-Ntem soit une zone à trois frontières dans laquelle les activités économiques sont intenses et prospères. De ce fait, la présence ou l'existence de plusieurs infrastructures économiques et le fait que les opérateurs économiques présents dans la zone ont sur eux beaucoup de liquidité contribuent à favoriser ces agressions. Selon une étude menée par le REFAC en 2014, environ 51% des populations interrogées dans la Vallée-du-Ntem, notamment dans la ville de Kyé-ossi, se sentent en extrême insécurité dans leur région et hésitent à franchir les frontières voisines. 48% au moins des populations ont été victimes ou témoins d'agressions, de braquages à mains armées, d'où le climat d'insécurité et de repli des pays frontaliers de la zone transfrontalière sur eux<sup>98</sup>.

---

<sup>97</sup> Y. A. Chouala, "L'installation des camerounais au Gabon et en Guinée-Equatoriale. Les dynamiques originales de l'exportation de l'Etat d'origine", in L.Sindjoun, *Etat, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2004, pp. 98-99.

<sup>98</sup> *Ibid.*

## 2- Criminalité organisée

Au côté de la petite criminalité et de la délinquance urbaine qui s'est développée à cause de la présence des migrants dans la Vallée-du-Ntem, il y'a le développement de la grande criminalité qui sévit dans ce département. La présence des fugitifs, des opportunistes économiques et des hommes d'affaires véreux dans plusieurs villes de ce département a contribué au développement de la grande criminalité. Ceci se caractérise par la criminalité organisée et l'insécurité généralisée. La criminalité organisée encore connue sous l'appellation de crime organisé, désigne l'ensemble des structures humaines illégales qui sont chacune dirigées par une seule ou quelques personnes dont le but est d'enranger les profits illicites les plus importants possible, dans les domaines les plus propices à leurs opérations<sup>99</sup>.

L'Union européenne quant-à-elle définit la criminalité organisée comme une association structurée, de plus de deux personnes, établie dans le temps, et agissant de façon concertée en vue de commettre des infractions punissables d'une peine privative de liberté ou d'une mesure de sûreté privative de liberté d'un minimum d'au moins quatre ans ou d'une peine plus grave, que ces infractions constituent une fin en soi ou un moyen pour obtenir des avantages patrimoniaux et, le cas échéant, influencer indûment le fonctionnement d'autorités publiques<sup>100</sup>.

Dans Vallée-du-Ntem, la criminalité organisée se caractérise par ce que l'on appelle le "banditisme transfrontalier"<sup>101</sup>. Bien que présent sur l'ensemble du périmètre frontalier, cette situation est liée à l'existence d'une multitude de pistes carrossables intermittentes permettant de franchir la frontière en plusieurs endroits, et surtout à la présence d'une population nombreuse dont il est difficile de déterminer la nationalité. Cette population flottante étant constituée des migrants en escales (ceux qui veulent rejoindre soit le Gabon ou la Guinée-Équatoriale en partant du Cameroun et ceux qui viennent des autres pays pour rejoindre l'hinterland du Cameroun), de travailleurs saisonniers, de commerçants, de réfugiés et d'apatrides.

Cet ensemble fait ainsi de la Vallée-du-Ntem un des dépôts, des points de changement et de déchargement des caches pour les contrebandiers, malfaiteurs et trafiquants d'origines

<sup>99</sup> <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Crime-organise>, Consulté le 13 août 2025.

<sup>100</sup> Action commune 98/733/JAI relative à l'incrimination de la participation à une organisation criminelle dans les Etats-membres de l'Union européenne, Conseil de l'Union européenne, 21 décembre 1998.

<sup>101</sup> Le banditisme transfrontalier dans ce contexte, se réfère à des activités criminelles qui se produisent à travers les frontières, impliquant souvent des groupes armés, des trafics illicites et des prises d'otages. Il est généralement favorisé par les facteurs socio-économiques tels que la pauvreté, le chômage et l'instabilité politique.

diverses. Ces derniers se structurent donc en des organisations criminelles bien rodées et se laissent ainsi aller à divers vices tels que : le détournement des marchandises, les braquages, les escroqueries sous diverses formes, les vols de voitures, les enlèvements et trafics d'armes et des personnes<sup>102</sup>. Ils sont en prolifération constante, car, en effet, la présence d'une zone à trois frontières est bénéfique pour leurs différentes activités vicieuses et en cas de problème, ils peuvent facilement fuir dans l'un ou l'autre des pays qui jouxtent cet espace transfrontalier.

Cette zone transfrontalière est également bénéfique à ces criminels, car, elle leur permet de préparer leurs différentes exactions en toute quiétude dans un pays de la zone et commettre leur forfait dans le pays voisin et ensuite, ils se dispersent de part et d'autre dans la zone transfrontalière. Ce fut le cas en 2019 où Malabo (capitale de la Guinée-Équatoriale) avait annoncé l'arrestation d'une trentaine d'hommes armés dans la ville de Kyé-ossi. Ces derniers préparaient un coup d'État contre le gouvernement équato-guinéen depuis le Cameroun<sup>103</sup>.

Il est clair au regard de ce qui est présenté que la grande criminalité dans cette zone qu'est la Vallée-du-Ntem, est caractérisée par les cambriolages à main armée, les trafics de toutes sortes et la criminalité cybernétique. Ainsi, les trafics humains, particulièrement celui des enfants et des jeunes filles, sont les plus répandus dans ce cadre. À ceux-ci, il faut ajouter les trafics d'armes, des produits contrefaits et même des stupéfiants. Il ne s'agit plus d'une affaire d'un individu, mais des groupes organisés qui agissent au-delà des frontières des États. Ceux-ci participent à insécuriser ce département qui était jusque-là plus ou moins paisible avant la décennie 1990.

### **3- Assassinats**

Les luttes nationalistes et le règne du dictateur Marcius Nguéma en Guinée-Équatoriale vont générer un afflux majeur de réfugiés politiques, économiques et sociaux vers les pays voisins entre 1968 et 1978. Ce déplacement massif des Équato-Guinéens vers les pays voisins sera beaucoup orienté vers le Cameroun. Ces émigrés présents en territoire camerounais préoccupent le président Marcius Nguéma qui craint que ces derniers constituent à partir du Cameroun une opposition susceptible de donner du fil à retordre à son parti unique.

---

<sup>102</sup> A. H. Onana Mfege, *Le Cameroun et ses frontières, une dynamique géopolitique complexe*, Paris, l'Harmattan, 2004, p.137.

<sup>103</sup> Emmanuel Jules Ntap, VOAAfrique, Les difficultés de Kyé-ossi suite à la fermeture de la frontière, 12 avril 2019.

Dans son désir de récupérer ses réfugiés, le gouvernement équato-guinéen n'hésite pas à présenter certains exilés comme des « délinquants des droits de l'homme évadés des prisons de Guinée-Équatoriale<sup>104</sup> ». Durant cette période, de nombreux réfugiés équato-guinéens qui se trouvent dans la Vallée-du-Ntem, sont enlevés et ramenés en Guinée-Équatoriale puis massacrés. Gustavo Watson Bueko, ancien ambassadeur au Cameroun et Jovino Edu Mbuy, ancien soldat de la garde nationale équato-guinéenne, sont kidnappés au Cameroun et assassinés. Mais leur mort est maquillée par les autorités en suicide.

De nombreuses expéditions punitives sont menées par le gouvernement nguémiste à l'encontre des réfugiés ou toutes personnes leur accordant une quelconque aide. Tel est le cas du pasteur Daniel Ako'o qui a été victime de plusieurs tentatives d'assassinat entre 1975 et 1978. Ces incursions répétées de la garde nationale guinéenne au Cameroun seraient une des causes de la création des camps des réfugiés d'Akonolinga et Mbaandjock en 1974<sup>105</sup>.

Avec la fin du régime de Marcias Nguéma, bon nombre de réfugiés équato-guinéens vont retourner dans leurs pays. Ce qui rendra ainsi par la suite les enlèvements et assassinats moins fréquents. En effet, ces derniers ne disparaîtront pas pour autant. Avec la présence de la zone des trois frontières, dans laquelle le trafic migratoire des biens et personnes favorisant le développement de plusieurs maux tels que : les enlèvements et assassinat sont pour le moins constaté dans les localités de la Vallée-du-Ntem.

Kyé-ossi, la ville frontalière au Gabon et à la Guinée-Équatoriale a été le théâtre d'une actualité macabre le 05 mars 2018. La ville des trois frontières a enregistré le rapt de quatre enfants suivi de l'assassinat de trois d'entre eux. Selon une télévision camerounaise qui raconte les faits, le rapt s'est déroulé dans le quartier Akom-Bang aux environs de 19 heures. Les fouilles ont permis de découvrir, dans un véhicule, trois enfants sur quatre, âgés de 4 et de 2 ans, décédés. Selon le sous-préfet de Kyé-ossi : « ils leur ont donné de très fortes doses de Tramadol dans la sardine. Il était dit qu'ils devaient égorger les enfants recueillir leur sang frais

---

<sup>104</sup> La presse du Cameroun, 9 janvier 1970.

<sup>105</sup> En 1973, le 3<sup>e</sup> congrès du PNUT adopte une à constitution absolutiste en Guinée-équatoriale. L'absolutisme du pouvoir de Marcias Nguéma se double d'un culte de la personnalité outrancier. Des entorses de plus en plus graves sont faites aux libertés du citoyen. L'armée nationale dirigée par le neveu Obiang Nguéma Mbasogo et la *Juventud en Marcha con Macias* mènent la répression armée et n'hésitent pas à traquer leurs victimes hors des frontières nationales dans les pays voisins notamment le Cameroun, à la poursuite des fugitifs. L'insécurité règne alors au sein des réfugiés équato-guinéens présents à Ambam et dans les autres villes frontalières du territoire camerounais. Celle-ci se manifeste par les enlèvements de réfugiés par les force de l'ordre de Guinée-équatoriale, des assassinats et des incursions armées à Kyé-ossi. Ainsi, les réfugiés en accord avec le gouvernement camerounais, optent pour la création de nouveaux camps à l'intérieur du pays notamment à Akonolinga et Mbandjock en 1974.

et certaines parties du corps pour des rites de sorcellerie », ajoutant que les malfrats entendaient regagner le Gabon aux environ de trois heures avec le butin. Au total, ce sont quatorze personnes impliquées dans ces crimes crapuleux dont le chef de tête est une habitante camerounaise de la localité de Kyé-ossi ainsi que du responsable de l'auberge dans lequel logeaient ainsi que de trois Gabonais et Équato-Guinéennes<sup>106</sup>. En plus de ces exactions crapuleuses, les règlements de compte sont monnaie courante entre migrants et populations locales qui s'exécutent à des agissements illicites. Cela a beaucoup plus lieu dans les brousses lorsqu'il y'a des mauvais partages des gains entre trafiquants et autres.

Zone transfrontalière, la Vallée-du-Ntem qui accueille moult migrants en son sein est sujette à des insécurités physiques telles que les agressions mineures de toutes sortes ainsi que de la délinquance urbaine ; suivie de la criminalité organisée encore connue sous le nom de grand banditisme et également, des assassinats. Ces insécurités physiques dans la Vallée-du-Ntem, se caractérisent par leurs accroissements constants ainsi que de l'augmentation du degré de violence des actes commis par les forfaitaires. Néanmoins, la présence des migrants dans la Vallée-du-Ntem, n'est pas seulement cause d'insécurité physique. En effet cette dernière est aussi source d'insécurité économique.

## **II- INSÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET SES MANIFESTATIONS DANS LA VALÉE-DU-NTEM**

L'insécurité économique peut être définie comme, l'anxiété produite par l'exposition possible à des événements économiques défavorable et par l'anticipation de la difficulté à s'en remettre. L'insécurité économique est très généralement le résultat de moult causes. Dans le cadre des mouvements migratoires transfrontaliers entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale, cette insécurité économique est causée par des facteurs tels que : le développement de la contrebande et de la contrefaçon, l'intensification des trafics de la drogue et autres stupéfiants et ainsi que les différentes formes d'arnaque et d'atteintes à la fortune.

Les politiques économiques différenciées et les disparités au niveau des produits intérieurs bruts ont provoqué de forts mouvements de marchandises clandestines et l'accroissement de la contrebande entre les deux pays. En effet, la très grande majorité des relations entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale est d'ordre illégal. Elles génèrent beaucoup de bénéfices à travers la contrebande et la fraude. Ils sont également organisés, car

---

<sup>106</sup> D. Makoumba Dissumba, "Crimes rituels : des Gabonais interpellés à Kyé-ossi", in *Revue sur l'information quotidienne sur la vie du Gabon*, mars 2018, p.18.

ses acteurs parviennent à un acheminement sans difficulté de leurs produits au-delà des frontières<sup>107</sup>.

### **1- Développement du trafic illicite**

La notion de trafic illicite recouvre des réalités permanentes liées à l'environnement socio-économique, aux variations du marché et surtout aux mentalités du moment. Dans la Vallée-du-Ntem, les formes de trafics illicites les plus courants sont : la contrebande des marchandises volées, le recel des biens et matériels mal acquis, le trafic des produits pétroliers.

#### **a- Contrebande et contrefaçon des marchandises**

La contrebande qui est l'introduction clandestine de marchandises dans un pays. Ces activités contrebandières ont pour causes principales, les grandes disparités économiques entre les pays. La contrefaçon quant à elle se définit comme la reproduction, l'imitation ou l'utilisation partielle ou totale d'un droit de propriété intellectuelle sans l'autorisation de son propriétaire<sup>108</sup>.

Par sa position géographique qui fait d'elle une limitrophe à trois frontières, la Vallée-du-Ntem est une zone propice à la prolifération des produits de contrebandes et de contrefaçons. Cette prolifération est largement favorisée par la présence des migrants dans la zone sans emplois. De ce fait, ces derniers se laissent aller à des vices et entre dans le marché noir qui apparaît dès lors comme la seule issue qui s'offre à eux pour se faire de l'argent. Ces migrants sont les principaux acteurs de l'importation des produits illicites interdits sur le sol camerounais, équato-guinéen et gabonais. Cette contrebande est beaucoup plus centrée sur les vols et la revente des véhicules, le transport de marchandises prohibées à la commercialisation dans les pays de la zone transfrontalière.

La gamme des produits de contrebande est extrêmement large, on peut distinguer deux grands groupes : les produits agricoles et manufacturés. En ce qui concerne les produits agricoles, ils sont constitués presque exclusivement de produits d'origine camerounaise ou réexportés par le Cameroun. Il s'agit notamment du riz et de la farine, parfois réexportée, des haricots secs, des pommes de terre, du poisson, de noix de cola, de thé et bien d'autres. Ce sont

---

<sup>107</sup> E. B. Belinga, "Coopération transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée-équatoriale", Université de Yaoundé de II, Institut des Relations Internationales du Cameroun, Master 2, 2013, in <https://www.memoireonline.com>, Consulté le 15 mai 2024.

<sup>108</sup> <https://www.INPI.fr>, consulté le 20 mars 2024.

là les rares produits agricoles qui franchissent la frontière en direction de la Guinée-Équatoriale. Quelques produits agricoles proviennent aussi de la Guinée-Équatoriale et trouvent leur chemin dans le sens inverse vers le Cameroun, notamment le poisson séché de Rio Campo<sup>109</sup>.

En ce qui concerne les produits manufacturés, les Camerounais exportent des pièces automobiles frauduleusement en Guinée-Équatoriale. Lequel, par contre, inonde le Cameroun de ses produits manufacturés. Ces produits d'origine équato-guinéenne sont vendus non seulement dans les marchés dans les marchés camerounais près de la frontière, mais aussi dans toutes les autres villes et village du pays<sup>110</sup>.

Cette contrebande est caractéristique de la perméabilité des frontières. Les transactions commerciales y épousent deux formes : d'un côté, les flux réglementaires réalisés par des acteurs déclarés et enregistrés auprès des organismes légaux, et de l'autre côté, les flux parallèles dits contrebandes, réalisées en violation des normes réglementaires en vigueur. Cette dernière porte sur les produits importés ou exportés acheminés en violation des procédures douanières et fiscales, et les produits dont le commerce est prohibé ou réservé à certains exploitants, à l'instar des produits alimentaires venus de la Guinée-Équatoriale tels que : les conserves, les huiles végétales ; ainsi que des spiritueux et cannettes et également des produits de cosmétiques<sup>111</sup>. Les marchés frontaliers de la Vallée-du-Ntem, associent en général ces deux modes de transactions, souvent menées par les mêmes acteurs. La contrebande est à ce titre omniprésente sur tous les secteurs de la frontière, mais à des degrés différents. Elle est favorisée par les fluctuations migratoires qui s'y passent en continu et également par la corruption ou la fraude douanière et policière encore appelée fraude documentaire<sup>112</sup>.

Dans leurs périples contrebandiers, plusieurs voies de contrebande sont mises sur pieds pour faciliter l'acheminement de ces produits de contrebandes à destination souhaitée. Ces voies sont en générales des villages-marchés, des pistes carrossables ou des sentiers de brousses, des cours d'eau permanents ou saisonniers connus des populations, mais ignorés des autorités. Ils sont entre autres :

---

<sup>109</sup> Belinga, "Coopération transfrontalière entre..."

<sup>110</sup> *Ibid.*

<sup>111</sup> Onana Mfege, *Le Cameroun et ses frontières...*, p.140.

<sup>112</sup> La fraude documentaire, consiste à faire des fausses déclarations sur la valeur, l'origine et la nature des produits importés ou exportés, la non-exécution des engagements souscrits, la cession indue de licence, le détournement du régime de transit, l'usage d'entrepôts privés ou fictifs et l'utilisation de faux documents.

- Les marchés d’Abang Minko’o, Olamze, Ambam, Meyo, Biboulou, où la complicité des douaniers et des forces de l’ordre favorise les trafics illicites de toutes sortes ;
- Les routes inter-États, à l’instar de la nationale n°2 qui relie Yaoundé à la frontière gabonaise, via Mbalmayo, Ebolowa et Ambam et la route Ambam-Ebebiyin, qui permet d’atteindre la Guinée-Équatoriale ;
- Les pistes de brousses implantées de part et d’autre de ligne frontalière, dont il est difficile de déterminer le nombre d’itinéraires compte tenu de leur fugacité et leur intermittence<sup>113</sup>.

Zone transfrontalière, la Vallée-du-Ntem est un espace dans une situation cosmopolite qui fait d’elle une zone en proie à toutes formes de trafics, notamment la contrefaçon. En effet, l’on constate généralement que certains produits mis sur le marché ont été manipulés, les dates de péremption sur les produits ont été échangées, les produits sont de mauvaise qualité, donc impropre à l’utilisation et à la consommation. Les photos ci-dessous illustrent quelques voies de passages illégaux.

**Photos 10 et 11 : Passage clandestin des biens et personnes entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale dans la ville de Kyé-ossi**



**Source :** photo Brice Kadjie Defo, le 29 décembre 2024 à Kyé-ossi.

<sup>113</sup> Onana Mfège, *Le Cameroun et ses frontières...*, pp.142-143.

## **b- Recel des biens et matériels mal acquis**

La décrépitude socio-économique du Cameroun a favorisé l'émergence de criminels appelés *Feymens* qui opèrent entre les trois frontières. Ces trafiquants ont favorisé la mise en place d'espaces de ventes de voitures volées aux Camerounais et Équato-Guinéennes, notamment dans la localité carrefour de Kyé-ossi. Il existe un vaste réseau de trafic de voitures volées au Cameroun et au Gabon et vendues en Guinée-Équatoriale dans cette localité. Au marché de Kyé-ossi, les voitures vendues sont pour la plupart volées, ce sont des automobiles qui de premiers abords servent de transport entre Kyé-ossi-Meyo-kyé ; Kyé-ossi-Ebibiyin et Kyé-ossi-Ambam. Pourtant, cela n'est qu'une couverture de façade pour vendre ces véhicules en toute discrétion.

Durant le mois de décembre 2008, la police camerounaise, en collaboration avec Interpol, a contrôlé plus de 10000 voitures et 35 d'entre elles ont été déclarées volées, dont 17 à Douala et 18 à Yaoundé, et parmi elles, deux ont été volées au Cameroun, sept au Gabon et le reste au Japon, en Belgique, en France, en Arabie saoudite, Norvège et Pologne. Dans ce système de contrebande, le Cameroun est le principal point de vente et de transit, mais aussi un pays de destination finale, car des voitures y sont achetées en permanence. En effet, les échanges transfrontaliers profitent plus au Camerounais qu'aux autres pays, ceci grâce au dynamisme des contrebandiers et à la faiblesse des coûts pratiqués par ces derniers, ce qui fait en sorte que la plupart des populations transfrontalières se rabattent ainsi vers le Cameroun pour acheter des voitures dont les prix d'origines leur seraient inaccessibles<sup>114</sup>.

Le développement ainsi que la prolifération de cette activité sont favorisés par le fait que ces groupes sont constitués d'individus de différentes nationalités, ce qui facilite l'activité. En effet, lorsque la voiture traverse la frontière d'un État donné, le relais dans le transport de la voiture se fait par un acteur du réseau de la nationalité de ce pays. Le tableau et l'histogramme ci-après représentent les nationalités des contrebandiers des véhicules volés par tranches d'âge dans la zone transfrontalière entre le Cameroun, le Gabon et Guinée-Équatoriale.

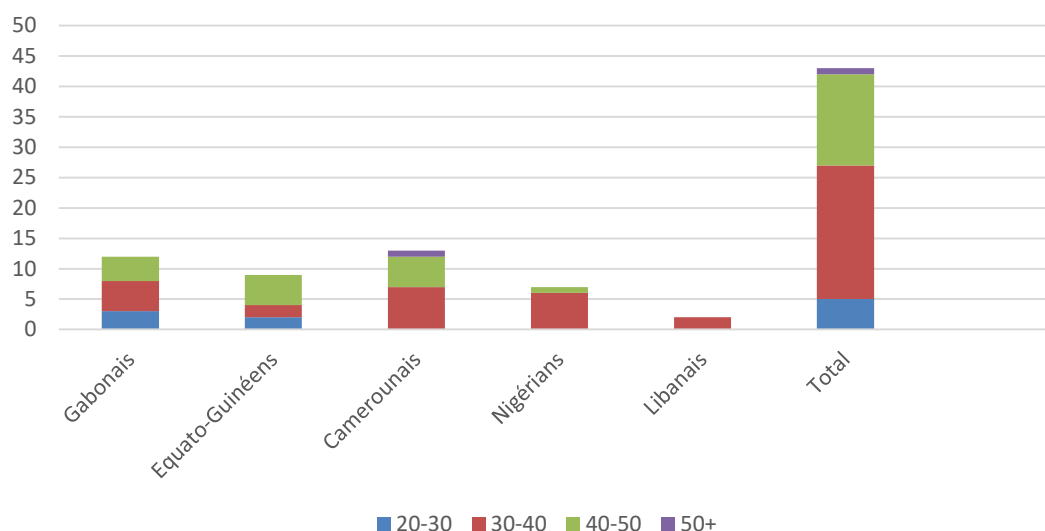
---

<sup>114</sup> B. Mve Ebang, "La contrebande des voitures volées entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée-équatoriale : Essai sur une activité criminelle transfrontalière en Afrique centrale", Mémoire en Droit et Sciences Politique, 2009, in <https://www.memoreonline.com>, consulté le 28 décembre 2024.

**Tableau 1 : Structure par âge des contrebandiers appréhendés en 2008**

Âges	Gabonais	Equato-Guinéens	Camerounais	Nigériens	Libanais	Total
20-30	3	2	-	-	-	5
30-40	5	2	7	6	2	22
40-50	4	5	5	1	-	15
50+	-	-	1	-	-	1

**Source :** <https://www.com/fr/Donnees-statistiques-2008,-Etat-major-des-Forces-de-polices-d'Interventions-Judiciaires-Libreville>, consulté le 12 mai 2024.

**Graphique 1 : Représentation graphique de la structure par âge des contrebandiers appréhendés en 2008**

**Source :** <https://www.com/fr/Donnees-statistiques-2008,-Etat-major-des-Forces-de-polices-d'Interventions-Judiciaires-Libreville>, consulté le 12 mai 2024.

### c- Trafic des produits pétroliers

Hors mis la contrebande des véhicules volés, celle des marchandises prohibées sont monnaies courantes dans la Vallée-du-Ntem, causant ainsi des insécurités économiques dans la zone frontalière. Le trafic des produits pétroliers constitue un des principaux éléments issus de la contrebande dans la Vallée-du-Ntem. Cela s'explique du fait de la proximité géographique de cet espace avec la Guinée-Équatoriale qui est grand pays producteur et exportateur de pétrole en Afrique et dans le monde. Cette stature contribue à l'attraction de plusieurs migrants dans la zone, venant en majeure partie pour faire fortune dans le trafic et la vente de pétrole. Ces derniers se ravitaillent en Guinée-Équatoriale et transportent ces produits illicites vers le Cameroun par

le biais des voies clandestines, une fois dans la Vallée-du-Ntem, ils écoulent ces produits sur l'ensemble du territoire national aussi loin que possible<sup>115</sup>.

Le trafic des hydrocarbures entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale est extrêmement important. La fraude sur les produits pétroliers constitue le cas le plus significatif des échanges informels en raison de son ampleur, de sa permanence dans le temps, du rôle qu'elle joue dans le portefeuille des ménages et des mesures gouvernementales qu'elle suscite.

Cette contrebande des produits pétroliers repose essentiellement sur les disparités de prix pratiqués en Guinée-Équatoriale et au Cameroun ou dans les autres pays voisins. Cette disparité de prix est toujours restée élevée, malgré quelques fluctuations, depuis les années 1960 et depuis que la Guinée Équatoriale est devenue producteur de pétrole<sup>116</sup>.

Dans la région du sud Cameroun particulièrement, les points de vente de fortune d'essences longent les routes de la région, non seulement les plus fréquentées, mais aussi les routes de brousse connaissent une circulation régulière. L'essence est vendue en bouteille de 5, 10, ou 20 litres à des prix qui défient toutes concurrences au niveau des stations essences<sup>117</sup>.

Ces cargaisons de carburant qui arrivent en contrebande au Cameroun sont acheminées soit par voie terrestre, soit par voie maritime. Les pistes forestières, les rivières Ntem et Kyé et la mer au niveau de Campo et Manoka sont les espaces utilisés pour écouler ces produits de la contrebande et de la fraude.

Le transport par voie maritime est beaucoup plus pratique pour cette marchandise lourde et encombrante. Il limite les chargements et les déchargements fréquents. Les quantités de produits pétroliers sortis en contrebande de la Guinée-Équatoriale sont difficiles à quantifier comme les autres articles des circuits de la contrebande<sup>118</sup>.

---

<sup>115</sup> <https://www.actucameroun-com.cdn.ampproject.org>, consulté le 12 mai 2024.

<sup>116</sup> [Memoireonline.com/Cooperation-transfrontaliere-entre-le-Cameroun-et-la-Guinee-equatoriale.html](https://Memoireonline.com/Cooperation-transfrontaliere-entre-le-Cameroun-et-la-Guinee-equatoriale.html), Consulté le 15 juillet 2025.

<sup>117</sup> [Memoireonline.com/Cooperation-transfrontaliere-entre-le-Cameroun-et-la-Guinee-equatoriale.html](https://Memoireonline.com/Cooperation-transfrontaliere-entre-le-Cameroun-et-la-Guinee-equatoriale.html), Consulté le 15 juillet 2025.

<sup>118</sup> *Ibid.*

## 2- Intensification des trafics de la drogue et autres stupéfiants

Les zones transfrontalières sont des zones par excellence de trafic des stupéfiants de toutes sortes. Ces produits, très souvent nocifs pour la santé des personnes, sont importants pour l'équilibre psychologique des personnes migrantes dans les conditions difficiles. Dans la Vallée-du-Ntem qui est traversée par la nationale numéro deux, qui relie la capitale Yaoundé aux autres capitales sous régionales, le trafic et la consommation des stupéfiants est une réalité quotidienne. L'existence des communautés cosmopolites, ainsi que, des groupes en délicatesse avec la loi, favorise la culture, le trafic et la consommation des drogues.

La présence d'une pléthore de migrant dans la Vallée-du-Ntem, favorise la création d'un grand marché de la drogue et stupéfiant. Cela est favorisé avec la présence d'une zone à trois frontière, faisant ainsi que l'on retrouve dans la Vallée-du-Ntem, plusieurs catégories de drogues et stupéfiants. Celles produites localement, c'est-à-dire au Cameroun en général et dans la Vallée-du-Ntem en particulier ; et celles produites et importées de la Guinée-Équatoriale et du Gabon. Ces produits non recommandables sont entre autres : le cannabis, la cocaïne, le LSD (diéthyllysergamide) ; et également l'on retrouve aussi dans cet espace plusieurs médicaments à vertus psychotiques tel que les tramadols qui ne sont pas interdits de vente, mais doivent être vendus uniquement en pharmacie et sur ordonnance d'un médecin<sup>119</sup>. Les images qui suivent sont des saisies de drogues opérées par la gendarmerie.

### Photo 12: Comprimés de tramadols



**Source :** <https://actu.cameroun.com/region-du-sud-un-important-stock-de-drogue-saisie-par-la-gendarmerie-a-kye-ossi>, consulté le 21 janvier 2025.

<sup>119</sup> <https://www.actucameroun-com.cdn.ampproject.org>, consulté le 12 mai 2024.

**Photo 13 : Cannabis saisi dans la localité d'Ambam**



**Source :** <https://actu.cameroun.com/region-du-sud-un-important-stock-de-drogue-saisie-par-la-gendarmerie-a-kye-ossi>, consulté le 21 janvier 2025.

Cette intensification est constatée par plusieurs saisies et captures des différentes drogues. C'est à juste illustration qu'en 2019, une importante quantité de chanvre indien a été saisie par les éléments de la Brigade de la gendarmerie de Kyé-ossi. Également, la saisie d'un important stock de cannabis transporté par un individu sur sa motocyclette dans laquelle il cachait 27 paquets de cannabis, en provenance de Mekomo I, lieu d'approvisionnement<sup>120</sup>.

En juillet 2023, un important stock de drogue a également été saisi par les éléments de la Brigade de Gendarmerie de Kyé-ossi. Selon les éléments de la gendarmerie, les présumés trafiquants détenaient 1820 comprimés de Tramol royal 225. De même, la Gendarmerie de kyé-ossi affirme que 24 heures après cette première saisie, la brigade a opéré une autre importante saisie. Cela s'est déroulé après interpellation de deux individus en possession de drogues, notamment 1679 comprimés de Tramol royal 225 et de 100 comprimés de Djazepam et Trabex apprend-on<sup>121</sup>.

Il est donc difficile de séjourner dans le département de la Vallée-du-Ntem, sans être témoin d'un lieu de consommation de ces stupéfiants. Une petite enquête dans la ville de Kyé-ossi a permis de recenser en moins de deux heures, au moins dix lieux de consommations des stupéfiants. Il a été toutefois difficile d'identifier les commerçants et les producteurs, bref, les dealers.

<sup>120</sup> Joseph Victorien Happi de Nguimba, 39 ans, Sous-préfet de l'arrondissement de Kyé-ossi, Sous-préfecture de Kyé-ossi, consulté le 28 décembre 2024.

<sup>121</sup> <https://actu.cameroun-com.cdn.ampproject.org>, consulté le 14 mai 2024.

### 3- Différentes formes d'arnaque et d'atteintes à la fortune

Dans la zone transfrontalière, le développement des technologies de l'information et de la communication qui avec les années ont connu un essor considérable partout ailleurs dans le monde, ont favorisé dans la Vallée-du-Ntem, l'installation de plusieurs réseaux criminels qui touchent pour la plupart le secteur économique. Ces réseaux criminels profitent de la proximité aux trois frontières où il existe plusieurs réseaux téléphoniques, pour mettre ainsi sur pieds des techniques d'arnaque en ligne à travers le piratage des comptes, la vente en ligne des produits inexistantes et bien d'autres. Les communautés les plus indexées à ces pratiques frauduleuses dans la Vallée-du-Ntem sont entre autres : les communautés Bamouns ; les communautés anglophones et certains Équato-Guinéens et Gabonais.

La très réputée zone des trois frontières est également une plaque tournante de la fausse monnaie au sein de la zone CEMAC. L'attention des autorités sous régionale a été attirée par une flambée des plaintes de la part des agents économiques, principalement actifs dans les localités d'Abang-Minko'o et de Kyé-ossi, côté Cameroun et dans la localité de Ebebiyin, côté Guinée-Équatoriale ainsi que Bitam, côté Gabon. Des enquêtes conduites minutieusement et de manière coordonnée par les services de sécurités camerounaises et équato-guinéennes ont permis d'interpeller plusieurs hauts responsables des services des deux pays soupçonnés d'entretenir des réseaux en facilitant le change de la fausse monnaie de part et d'autre de la frontière, avec la complicité de certains établissements de microfinances<sup>122</sup>.

L'insécurité économique dans la Vallée-du-Ntem, sont caractérisés par biens nombre de maux et facilité par la présence des trois frontières, qui constituent un élément majeur propice au développement de cette dernière. Dans la Vallée-du-Ntem, le développement du trafic illicite, caractérisé par la contrebande et la contrefaçon des marchandises ; le recel des biens et matériels ainsi que le trafic des produits pétroliers, qui sont acheminés de part et d'autre des frontières par les voies clandestines mises sur pieds par les autochtones en général contribuent au développement de l'insécurité économique dans la Vallée-du-Ntem.

Aussi, l'intensification des trafics de la drogue et autres stupéfiants et les différentes arnaques et atteintes à la fortune constituent au développement de l'insécurité économique dans la Vallée-du-Ntem. Seulement, d'autres formes d'insécurité subsistent dans cet espace. Il s'agit

---

<sup>122</sup><https://ecomation.net/guinée-equatoriale-lageence-beac-debibiyin-au-coeur-du-scandal-de-faux-billets>, consulté le 14 mai 2024.

des insécurité sociales et sanitaires. Le tableau ci-dessous représente les filières et les produits de la contrebande dans la zone transfrontalière.

**Tableau 2 : Tableau représentant les filières et les produits de la contrebande**

<b>Description des produits</b>
Pièces détachées pour autos et motos : souvent contrefaites au Cameroun, de qualité médiocre et de durée de vie inférieure à celles des produits originaux. Ce sont les pneus, filtres, batteries.
Alcool et boissons : très souvent contrefaits, non potables et présentés dans des bouteilles mal imitées avec étiquettes photocopiées. Ce sont les champagnes, bières, etc.
Produits alimentaires-conserves : Lai ten poudre, biscuits, bonbons, légumes en conserves, cubes, sucres, sels, piments, huile alimentaires, etc.
Produits de soins de beauté et pharmaceutiques : dentifrices, brosses à dents, cirages, crèmes, laxatifs, perruques, mèches, laques, colorants, toutes sortes de médicaments sous forme de comprimés, de sirop, de poudre, de gel, rasoir, shampooing, etc.
Produits plastiques, quincaillerie, ustensiles de maison : seaux, vaisselle, cuvettes, baignoire, tuyauterie, jerricanes, bidons de toutes sortes, couverts, etc.
Textiles : pagnes, tissus, dentelles, broderie, vêtements de friperies, etc.
Appareils électriques et domestiques : Radio, télé, magnétoscopes, lampes, fers, etc.
Savons et lessives : détergents, lessives, savons, détachants, etc.
Produits chimiques : pesticides, engrais, insecticides, etc.
Chaussures : cuir, plastiques, textiles, sports, etc.
Hydrocarbures et dérivés: carburants, kérosène, huile de moteur, graissage, etc.

Source : E.B. Belinga, "Coopération transfrontalière..." consulté le 10 janvier 2025.

À partir du tableau ci-dessus, on a une idée assez précise des produits de contrebandes. Ces produits sont pour la plupart originaires de la Guinée-Équatoriale et sont prohibés par les lois camerounaises. Afin de protéger la santé des populations et le tissu économique local, les pouvoirs publics camerounais ont interdit l'entrée de nombreux produits sur le sol camerounais. Seulement, les opérateurs économiques et les contrebandiers encouragés par l'appât du gain, ont développé des stratégies enfin de faire entrer ces produits sur le sol camerounais, ce qui

porte gravement atteinte à la fortune publique et aux ressources personnelles des individus qui roulent dans la conformité des textes de loi camerounaise.

### **III- TYPOLOGIES D'INSÉCURITÉS SOCIALES ET SANITAIRES**

La proximité à la frontière avec le Gabon et la Guinée-Équatoriale, fait de la Vallée-du-Ntem, une zone en proie à plusieurs insécurités, notamment les insécurités sociales et sanitaires qui se caractérisent par des maux tels que : le manque d'emplois, les soucis d'ordre juridiques, ainsi que les problèmes d'ordre sanitaires.

#### **1- Manque d'emplois, le développement du chômage et la promiscuité**

Pays du sud, le Cameroun n'échappe pas à l'image caractéristique des pays considérés comme étant du sud (sous-développés, économies faibles, et chômage accru). Avec une forte population étrangère installée ou en transit dans la Vallée-du-Ntem, cet espace fait face à un problème d'ordre majeur. La présence de moult migrants, fait en sorte que les populations autochtones et allogènes sont en concurrence permanente dans la recherche d'emplois. Cette situation concurrentielle s'explique par le fait que la demande est largement supérieure l'offre.

Cette crise de l'emploi, constitue donc à cet effet à la mise dans des situations de vie des populations qui s'y retrouvent dans cet espace en situation non convenables. Cela notamment avec le développement du chômage, qui place ces derniers en situation de mendicité et de précarité absolue. Certains se retrouvent sans abris, car ne pouvant pas rentrer chez eux où ils ont tous vendu ou abandonner avant de se mettre sur le chemin de la migration. Cette situation non convenable favorise également le développement de la prostitution. La pratique de cette activité étant une des principales activités pratiquées par les migrants présents dans la Vallée-du-Ntem. Ces derniers profitent de la proximité aux trois frontières où bons nombres d'investisseurs et d'opérateurs économiques, transits tous les jours en marquant des arrêts pour prendre du repos. Cette pratique est beaucoup plus répandue dans la ville de Kyé-ossi qui est le carrefour entre le Gabon, la Guinée-Équatoriale et le Cameroun<sup>123</sup>.

La crise de l'emploi est donc l'une des manifestations visibles de l'insécurité liée à la présence des migrants dans cet espace géographique. Cette crise de l'emploi est associée à la promiscuité et aux autres multiples crises sanitaires politiques et judiciaires.

---

<sup>123</sup> Joseph Victorien Happi de Nguimba, 39 ans, Sous-préfet de l'arrondissement de Kyé-ossi, Kyé-ossi, le 28 septembre 2024.

## **2- Non-respect des normes juridiques**

L'insécurité juridique peut se définir comme le non-respect des droits des citoyens, en particulier, les incohérences ou la complexité des lois et règlements, ou leurs changements trop fréquents<sup>124</sup>. En ce qui concerne l'insécurité juridique dans la Vallée-du-Ntem, elle concerne en grande partie les populations équato-guinéennes ainsi que les autres étrangères (beaucoup plus les Maliens et Sénégalais), qui sont installées définitivement ou transit, régulièrement dans la zone sans aucun document administratif permettant de les protéger.

De manière spécifique, ces migrants se retrouvent en situation d'irrégularité, car ne disposant pas des documents nécessaires pour vivre de manière régulière sur le sol camerounais. Si cette situation est beaucoup plus l'apanage des migrants étrangers, les ressortissants camerounais se trouvant dans la zone font également face à ce problème de chômage et d'accès aux logements décents. La situation d'insécurité juridique est la conséquence de la présence de nombreux migrants dans cette unité administrative. Sans documents officiels du Cameroun, les migrants sont contraints de vivre dans la clandestinité. Lorsqu'ils sont victimes d'injustices ou de violation de leurs droits, ils les aient très difficiles de réclamer justice dans la mesure où, leurs situations d'irrégularité ne les permettent pas de pouvoir réclamer justice. Cette situation les met donc dans un inconfort permanent et dans une insécurité quasi permanente<sup>125</sup>.

Ainsi, ils se retrouvent livrés aux abus des Camerounais de toutes sortes. Cette situation est également constatée au niveau des migrants saisonniers, notamment les commerçants, qui présent dans la Vallée-du-Ntem, ne possèdent aucun document administratif pouvant permettre de les identifier. Ce qui les met en conflits perpétuels avec les autorités administratives du Cameroun qui sont forcés d'expulser ces derniers du territoire camerounais<sup>126</sup>.

## **3- Insécurité sanitaire**

L'insécurité sanitaire ou risque sanitaire est la probabilité que des effets sur la santé surviennent à la suite d'une exposition de l'homme ou de l'animal à une source de contamination (appelée aussi danger). La gestion d'un tel risque est plus complexe si elle est conjuguée à une déstabilisation des services publics chargés de la prise en charge et de la sécurité sanitaire. L'insécurité sanitaire dépend donc de la nature du contaminant, de sa toxicité,

---

<sup>124</sup> <https://fr.m.wikipedia.org>, consulté le 01 mars 2025.

<sup>125</sup> Claude Olivier Bela Ciga, 54 ans, Commissaire Émi immigration Kyé-ossi, Kyé-ossi, le 14 décembre 2024.

<sup>126</sup> Idem.

de la durée et de l'importance de l'exposition de l'homme. Il dépend également de la sensibilité de la population exposée<sup>127</sup>.

Zone frontalière avec deux autres pays, la Vallée-du-Ntem est sujette à des mouvements de migrations constantes et perpétuelles. Cette situation fait d'elle une zone privilégiée par les migrants de divers horizons. Néanmoins, elle est très souvent confrontée à plusieurs problèmes d'ordre sanitaire notamment à travers le développement de certaines denrées alimentaires prohibées par les autorités camerounaises du fait de leur dangerosité ou encore parce que ces denrées sont impropres à la consommation. Ses denrées sont entre autres : les produits surgelés (viande de poulets, de dinde...). Avec la présence d'une frontière camerounaise et équatorienne longue de plus de 200 kilomètres, il est quasi impossible aux autorités d'interdire un accès complet à ces denrées, qui trouvent accès par les voies marchandes clandestines misent sur pieds par les différents acteurs du commerce illicite.

En somme, comme partout ailleurs dans le monde, la présence des migrants dans leurs pays d'accueil ou leurs zones d'exil, sont toujours sujettes à plusieurs formes d'insécurité. L'Afrique n'échappe pas elle aussi à cette problématique qui n'a cessé de s'accroître avec le temps. Le Cameroun, qui se partage une grande frontière avec la Guinée-Équatoriale longue de plus de 200 Km, fait constamment face à cette problématique des migrations au travers de la Vallée-du-Ntem. Ces migrants qui se retrouvent dans les villes qui constituent ce département contribuent à l'existence de plusieurs formes d'insécurité.

Parmi elles, les insécurités physiques avec les agressions mineures et la délinquance urbaine ; la criminalité organisée et les assassinats constituent les premières formes d'insécurité dans la Vallée-du-Ntem liées à la présence des migrants. La deuxième forme d'insécurité qui est économique se caractérise par les faits tels que : le développement du trafic illicite, ceci à travers la contrebande des marchandises et la contrefaçon ; le recel des véhicules volés et le trafic des produits pétroliers. Cette insécurité économique se caractérise également par l'intensification du trafic de la drogue et autres stupéfiants et ainsi que les arnaques et atteintes à la fortune dans la zone transfrontalière.

La dernière forme d'insécurité qui est celle sociale et sanitaire se caractérise par le manque d'emplois, le développement du chômage et la promiscuité. Ces formes d'insécurité qui prolifèrent dans la Vallée-du-Ntem, ont pour source commune, la présence de plusieurs

---

<sup>127</sup> <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/le-risque-sanitaire-alpes-maritimes>, consulté le 4 mars 2025.

migrants dans cet espace qui se laissent aller à ces diverses activités peu recommandables du fait de leurs situations de vie précaires. Ces insécurités multiformes qui prolifèrent telle une gangrène au sein de la Vallée-du-Ntem est favorisé beaucoup plus par le fait que cet espace se retrouve être une zone de trois frontières.

En effet, lorsqu'une tierce personne commet une exaction dans un des territoires voisins, ce dernier se réfugie tout simplement dans un autre pays voisin et ainsi de suite. Ce qui rend ainsi l'application d'une quelconque sanction de justice inapplicable. C'est ainsi que tout cela a des répercussions sur les activités économiques, la population et la vie politique dans la Vallée-du-Ntem en particulier et le Cameroun en général. Le prochain chapitre qui ouvre l'étude porte sur les impacts des différentes insécurités sur les activités économiques, la population et la vie politique.

**CHAPITRE III : IMPACTS DES DIFFÉRENTES  
INSÉCURITÉS DES MIGRANTS SUR LES ACTIVITÉS  
ÉCONOMIQUES, LA POPULATION ET LA VIE  
POLITIQUE DANS LA VALLÉE-DU-NTEM**

Partout ailleurs dans le monde, où se trouvent des migrants, plusieurs maux voient le jour. De ces maux émergent moult impacts ou conséquences dont la plupart sont généralement négatifs. Ces impacts peuvent être à la fois d'ordre social, économique et ainsi que d'ordre politique. Sur l'aspect social, la migration est génératrice des tensions et des discriminations si les populations immigrées sont marginalisées ou si elles rencontrent des difficultés d'intégrations. Sur l'aspect économique, l'arrivée massive des migrants peut exercer une pression sur plusieurs secteurs d'activité conduisant ainsi à l'affaiblissement des systèmes de protection sociale. Et enfin, les migrations impactent les politiques des pays de destination et d'origine. En ce qui concerne le pays d'origine, les migrations peuvent engendrer des débats sur la gestion des frontières, l'intégration des immigrés et les politiques d'immigration ; les discours politiques et les politiques publiques peuvent refléter des tensions sociales et des perceptions de l'immigration comme un problème. Quant au pays d'origine, les migrations peuvent influencer les relations diplomatiques avec les pays de destination, notamment en matière de coopération au développement, de la gestion des flux migratoires et des protections des droits des migrants. La Vallée-du-Ntem Cameroun qui accueille en son sein plusieurs migrants venus de part et d'autre de l'Afrique en général et de sa sous-région en particulier n'échappe pas elle aussi à cette règle. Venus plus précisément de la Guinée-Équatoriale, de l'hinterland du territoire camerounais et du Gabon, la présence de ces derniers dans la Vallée-du-Ntem, place généralement cet espace face aux différents impacts de divers ordres<sup>128</sup>.

Ce chapitre s'intéresse aux impacts des différentes insécurités sur les activités économiques, la population et la vie politique liée à la présence des migrants dans la Vallée-du-Ntem. Il commence par mettre en exergue, les différentes répercussions socio-psychologiques ; ensuite, les répercussions économiques liées à la présence des migrants dans la Vallée-du-Ntem et enfin, aux conséquences politico-diplomatiques liées à cette présence des migrants dans la Vallée-du-Ntem.

## **I- RÉPERCUSSIONS SOCIOPSYCHOLOGIQUES**

Par répercussions socio-psychologique l'on entend par là, les conséquences de l'influence liée à la présence des ressortissants étrangers dans la Vallée-du-Ntem. En d'autres termes, la façon ou la manière dont l'homme est influencé par l'autre ou par les autres<sup>129</sup>. La présence de plusieurs migrants dans la Vallée-du-Ntem, est conséquence de nombreux maux

---

<sup>128</sup> <https://www.google.com/repercussions-des-migrations>, consulté le 3 juillet 2025.

<sup>129</sup> <https://www.corial.fr>, consulté le 15 mai 2024.

au sein de la société. Cela notamment à travers le développement de la psychose ; le renforcement de la méfiance entre communautés et l'augmentation de la xénophobie.

### **1- Développement de la psychose au sein des populations**

La psychose peut être définie comme un état de panique collective provoquée par un évènement ou un fléau vécu comme une menace permanente<sup>130</sup>. Elle est permanente dans le département de la Vallée-du-Ntem, avec une présence accrue des migrants sans emplois et sans possibilité de continuer leurs migrations. Parmi ces migrants, on rencontre des repris de justice et des auteurs des crimes en cavales. Ici, tout mêle, les camerounais, les Équato-Guinéens, d'autres étrangers de la sous-régions Afrique centrale et même des autres sous-région du continent africain. La qualité des migrants que l'on retrouve dans cette zone frontalière entre le Cameroun, la Guinée-Équatoriale et le Gabon, est la cause du développement d'une psychose permanente au sein des populations.

En effet, ces populations redoutent davantage la présence de ces migrants que celle des autres types de criminels locaux qui ne s'attaquent qu'aux vols mineurs. Les repris de justice ou les personnes en cavales, qui séjournent dans la Vallée-du-Ntem pour des raisons plurielles, sont un danger qui participe à renforcer l'angoisse aussi bien chez les populations que chez les opérateurs économiques. Cette inquiétude est également une réalité au niveau des forces des défenses et de sécurités et ainsi que des autorités en responsables de ce département. Ceci est dû au fait que ces catégories de personnes s'organisent très facilement en bandes armées et auteurs de troubles<sup>131</sup>.

Cela occasionnée par les différents vices liés à la présence des migrants dans ladite zone. Cette psychose se caractérise par plusieurs faits, notamment : la peur et la suspicion vis-à-vis des étrangers camerounais et équato-guinéens ; la peur constante des agressions liées aux flux migratoires, la crainte des représailles et des règlements de compte entre communautés et ainsi que la crainte des enlèvements et toutes autres formes de criminalités dans la zone.

Cette peur et suspicion s'explique par le fait que les différentes formes d'insécurité qui mines la Vallée-du-Ntem, ont pour la plupart pour point commun, les flux migratoires dans cet espace. En effet, la présence de moult migrants dans cet espace géographique est très souvent

---

<sup>130</sup> Dictionnaire le Grand Robert, définition Psychose, p.125.

<sup>131</sup> Joseph Victorien Happi de Nguimba, 39 ans, Sous-préfet de l'arrondissement de Kyé-ossi, Kyé-ossi, Consulté le 28 septembre 2024.

liée au développement des activités illégales qui par la suite, génèrent plusieurs autres conséquences.

En 2022, un climat de peur constant avait régné au sein des populations de la Vallée-du-Ntem. Cela suite à l'assassinat de plusieurs autochtones. Assassinats qui ont été imputés aux ressortissants étrangers, instituant ainsi une crainte des représailles qui conduisit par la suite à des scènes de violences et de vandalismes envers les ressortissants étrangers et leurs biens dans certaines localités de la Vallée-du-Ntem<sup>132</sup>.

L'ensemble des activités illicites qui subsistent dans la Vallée-du-Ntem, ont pour autres conséquences majeures, la crainte perpétuelle d'enlèvements et toutes autres formes de criminalités. En effet, sur 100 cas de traite et de trafic d'enfants relevés au courant de l'année 2021 par la délégation régionale des affaires sociales pour le sud, basé à Ebolowa, 50 cas ont été signalés dans la seule Vallée-du-Ntem, faisant d'Ambam et Kyé-ossi des foyers d'enlèvement et disparitions d'enfants après la ville de Kribi dans le département de l'Océan. Cela étant favorisé par la proximité avec les frontières du Gabon et de la Guinée-Équatoriale<sup>133</sup>. Cet ensemble constitue ainsi à l'accentuation de la méfiance intercommunautaire dans la Vallée-du-Ntem.

## **2- Renforcement de la méfiance entre les communautés et l'augmentation de la xénophobie**

L'ensemble des maux sécuritaires qui minent la Vallée-du-Ntem dans son grand ensemble constitue au renforcement de la méfiance entre les différentes communautés qui la constitue et également à l'augmentation de la xénophobie.

### **a- Renforcement de la méfiance entre communautés**

Les insécurités multiformes qui sévissent dans la Vallée-du-Ntem du Cameroun constituent la trame des divergences entre les différentes communautés autochtones et allogènes. Ces divergences sont perceptibles à travers le renforcement de la méfiance entre les communautés. Ce renforcement de la méfiance entre différentes communautés est caractérisé par plusieurs aspects, notamment avec : le rejet et la condamnation des communautés

---

<sup>132</sup> [https://www.Facebook.David\\_Eboutou/Rixes-et-risques-d-escalades-dans-la-vallée-du-ntem](https://www.Facebook.David_Eboutou/Rixes-et-risques-d-escalades-dans-la-vallée-du-ntem), Consulté le 15 mai 2024.

<sup>133</sup> <https://www.237actu.om/Aban-Minko-Kyé-ossi-enlèvements-et-disparitions-d-enfants-la-commission-des-de-l-homme-du-cameroun-au-cœur-de-la-nébuleuse>,

étrangères ; le repli identitaire et le renforcement des groupes accusés d'exactions ; la difficile cohabitation entre les différentes communautés ; les condamnations des groupes et communautés sur la base des stéréotypes répandus et également la multiplication des litiges et crises ethniques et communautaires.

C'est le cas des crimes qui ont créés d'énormes remous et tensions entre les communautés autochtones et allogènes ressortissants du Noun (Bamouns) souvent accusé à tort ou à raison d'être les principaux auteurs et décriés comme des spécialistes dans la profanation du cimetière municipal de la ville de Kyé-ossi vidé d'ossements de ses occupants ainsi que des nombreux cas d'enlèvements et autres vols.

Cette situation a contribué à faire en sorte que les différentes communautés étrangères qui se trouvent dans la Vallée-du-Ntem, se replient sur elles-mêmes afin de mieux se défendre face aux différends auxquelles elles y sont confrontées régulièrement. Dans la Vallée-du-Ntem Cameroun, les différents étrangers qui s'y trouvent préfèrent se réunir en communautés issues de la même ethnie ; d'où la présence de moult communautés étrangère réunie en associations. L'exemple fait de la communauté des ressortissants du Noun (Bamouns) ; la communauté Bamiléké ; la communauté des ressortissants du Grand Nord ; celle des ressortissants du Nord-ouest et Sud-ouest ; celles des ressortissants de Guinée-Équatoriale et gabonais. Ainsi que celle d'autres communautés telles que, la communauté malienne et la communauté sénégalaise que l'on retrouve en nombre considérable dans la ville de kyé-ossi.

### **b- Augmentation de la xénophobie**

La xénophobie peut être définie ici comme une hostilité de principe envers les étrangers, ceux qui viennent de l'étranger. Plus précisément à l'égard d'un groupe de personnes ou d'un individu considéré comme étranger<sup>134</sup>. Avec une présence massive d'étrangers dans la Vallée-du-Ntem, auxquels il est très souvent reproché d'être la source des nombreux cas d'insécurité qui règnent dans cet espace géographique. L'on assiste à la naissance d'un sentiment xénophobe des populations autochtones envers ces derniers. D'autant plus que les citoyens camerounais sont constamment refoulés ou expulsés de la Guinée-Équatoriale. Ces derniers qui trouvent refuge dans les villes frontalières du côté camerounais (notamment les villes de Kyé-ossi et Abam), voient en la présence des ressortissants équato-guinéens présents en territoire Camerounais xénophobe a été constaté en 2012, lorsqu'un violent affrontement sanglant apposa

---

<sup>134</sup> <https://www.wikipédia./définition-de-xénophobie>, Consulté le 15 mai 2024.

les Camerounais de la ville de Kyé-ossi aux Équato-Guinéens de la ville frontalière de Ebebiyin. Suite à cet incident, de nombreux camerounais ont été molestés en Guinée-Équatoriale puis, expulsés vers le Cameroun<sup>135</sup>.

À la suite de ces actes de la part des Équato-Guinéens, les populations des villes frontalières camerounaises, se sont mis à dénoncer la présence importante des ressortissants équato-guinéens au Cameroun, demandant en retour aux autorités du Cameroun l'expulsion pure et simple de ces derniers du territoire. De ce fait, certains Camerounais se sont improvisés en inspecteurs de police afin d'identifier les migrants étrangers équato-guinéens présent dans la Vallée-du-Ntem. Ce qui a contribué à mettre ces ressortissants équato-guinéens face à une situation peu recommandable et dans certains cas cela a conduit aux atteintes xénophobes de certains intérêts des Équato-Guinéens et autres migrants<sup>136</sup>.

### **3- Répercussions sociales et sanitaires**

Ici, il est question de présenter l'impact social et sanitaire lié aux insécurités multiformes engendrées par la présence des migrants dans la Vallée-du-Ntem.

Ces répercussions socio-sanitaires portent atteinte à la santé des populations à travers le trafic des produits impropres à la consommation. Produits qui sont très souvent interdits du fait de leurs dangers. Parmi ces produits nous pouvons citer quelques-uns tels que : les cigarettes ; les alcools ; les conserves et bien d'autres. On note également l'interdiction de certains produits, ceci dans le but de protéger l'économie et la santé des populations. Parmi ces produits, nous avons les produits surgelés notamment : la viande de porc ; de poulet et celle de la dinde, qui sont des produits importés en grande partie de la Guinée-Équatoriale et du Gabon.

Interdites en 2004 par le gouvernement camerounais, l'importation et la commercialisation des viandes surgelées n'a tout de même pas complètement disparu sur l'étendue du territoire notamment dans la Vallée-du-Ntem. En avril et novembre 2015, près de 25 tonnes de découpes de poulet congelé (cuisses, ailes, pattes, gésiers) ont été saisies alors que leur propriétaire s'apprêtait à les écouler sur les différents marchés du pays. D'après l'Interprofession Avicole du Cameroun (IPAVIC), 18 tonnes de poulet congelé importé ont été interceptées dans un camion en avril 2015 dans la ville d'Ambam. Deux mois plus tard, c'est dans un pick-up qu'une autre cargaison de 5 tonnes a été saisie à Ebolowa. Le 29 octobre 2015

---

<sup>135</sup> <https://www.wikipédia./définition-de-xénophobie>, Consulté le 15 mai 2024.

<sup>136</sup> *Ibid.*

à Yasa (entrée est de la ville de Douala), 40 cartons, soit 535 kg de volaille ont été interceptés par le Groupement mobile d'intervention n°2 (GMI). Dans cette même localité, une autre cargaison de poulet congelé, sept pesant 74 kg a été saisie. Ce même jour, à Yaoundé, les éléments de la Brigade de contrôle et de répression des fraudes du ministère du Commerce mettaient eux aussi la main sur un stock plus important, une tonne de découpes de poulet congelé<sup>137</sup>.

Ces marchandises prohibées par les autorités camerounaises, sont acheminées sur le territoire par les commerçants véreux qui transitent régulièrement dans les pays voisins en occurrence la Guinée-Équatoriale et le Gabon, pour vendre leurs marchandises, et sur le chemin du retour, ils achètent ces découpes et les dissimulent entre les cartons de bouteilles de vin et autres produits pour passer les contrôles à la frontière. Et une fois à l'intérieur du pays, ces découpes sont stockées dans des chambres froides puis revendues sur les marchés et dans certains restaurants. L'essentiel de ces produits de viande surgelés transite par les villes de Kyé-ossi et Ambam. Selon l'IPAVIC, plusieurs raisons peuvent expliquer cet entêtement dans l'importation de poulet congelé. L'appât du gain et la porosité des frontières. Car, un morceau de poulet congelé revient moins chère (500FCFA) par rapport au prix de 1 kg de poulet local (2200Fcfa)<sup>138</sup>.

Cette prolifération des produits congelés met en danger la santé des populations qui la consomme. En effet, les conditions dans lesquelles ces produits sont généralement transportés et conservés ne respectent pas les conditions d'hygiène et des fois, ils sont stockés dans des hangars attendant soit le moment opportun pour traverser la frontière, soit le moment opportun pour être commercialisés. Dans ces situations, ces produits se retrouvent impropres à la consommation. Pouvant ainsi créer une intoxication alimentaire s'ils sont consommés.

Au-delà de ces répercussions, la commercialisation des produits congelés a comme autre effet, l'affaiblissement et la faillite des éleveurs, notamment celui du secteur avicole. Ces derniers voient les populations s'orienter plus vers les produits congelés au détriment des

---

<sup>137</sup> <https://www.Cameroun24.net/Saisie-de-viande-de-volaille-congelés-en-provenance-de-Guinee-equatoriale>, Consulté le 16 mai 2024.

<sup>138</sup> <https://www.Cameroun24.net/Saisie-de-viande-de-volaille-congelés-en-provenance-de-Guinee-equatoriale>, Consulté le 16 mai 2024.

produits issus d'élevages locaux. Bien que tous ces produits ont été prohibés en 2006 après une étude, ceci pour des raisons de santé publique et pour soutenir les filières locales<sup>139</sup>.

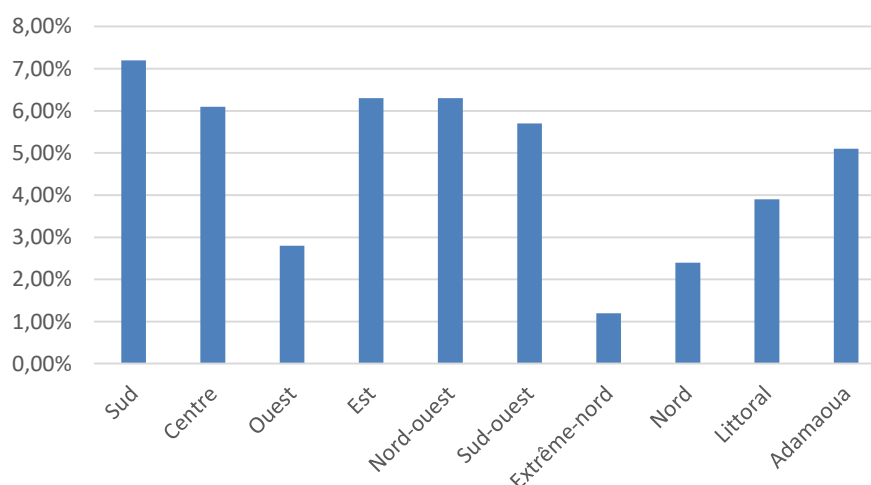
En outre, ces différentes répercussions liées à l'insécurité dans la Vallée-du-Ntem ont pour autre effet, l'importation des maladies sexuellement transmissibles (MST) et infections sexuellement transmissibles (IST), ainsi que la dégradation de l'environnement. Avec des villes transfrontalières qui ne dorment pratiquement jamais (Kyé-ossi et Ambaam), les populations qui composent ces villes du Cameroun d'avec le Gabon et la Guinée-Équatoriale, se laissent très souvent aller à des vices de divers ordres. Notamment la prostitution, qui est une activité ou pratique très répandue dans ces villes. Cela favorise le développement des MST et IST dans cet espace. Une étude menée par l'Institut Nationale de la Statistique en 2011 montre que la région du sud Cameroun est la première en ce qui concerne la prévalence du VIH par région. Le tableau ci-dessous fait un état du taux de prévalence du VIH au Cameroun par région.

**Tableau 3 : Taux de prévalence du VIH au Cameroun par région**

Régions	Sud	Centre	Ouest	Est	Nord ouest	Sud-ouest	Extrême-nord	Nord	Littoral	Adamaoua
Taux en %	7,2%	6,1%	2,8%	6,3%	6,3%	5,7%	1,2%	2,4%	3,9%	5,1%

Source : INS-MINSANTE Cameroun, 2020.

**Graphique 2 : Représentation graphique du taux de prévalence du VIH au Cameroun par région.**



Source : INS-MINSANTE Cameroun, 2020.

<sup>139</sup> <https://www.tvplusafrique.com/cameroun-saisie-d-aliment-avariés-en-provenance-de-kyé-ossi>, Consulté le 16 mai 2024.

Ces données montrent que la région du sud Cameroun est classée première en ce qui concerne la prévalence VIH/SIDA. Cette maladie est d'autant plus constatée dans la Vallée-du-Ntem, qui avec ses villes transfrontalières sont des zones à forte concentration du virus.

D'autant plus que les populations équato-guinéennes ne sont pas des grands adeptes de l'utilisation des préservatifs. Une étude de l'UNAIDS, montre que le taux de prévalence du VIH en Guinée-Équatoriale est très élevé. À la fin de 2009, près de 5% de la population adulte vivait avec le virus, soit 20000 personnes selon les estimations. Seulement 4500 personnes ont accès à la thérapie antirétrovirale, d'après un rapport d'activité nationale pour 2012<sup>140</sup>. Cette situation contribue à juste titre à la prolifération des MST et IST dans la Vallée-du-Ntem de manière douce.

Les répercussions socio-psychologiques liées au développement de l'insécurité dans la Vallée-du-Ntem, ont pour caractéristiques : le développement de la psychose au sein des populations suivies de tout ce qui la constitue ; le renforcement de la méfiance entre les populations qui n'hésitent pas à se réunir uniquement en des groupes ethniques et ou tribaux et également les conséquences socio-sanitaires, à qui on attache les maladies alimentaires (infections alimentaires) ; les IST ; les MST et autres maux qui minent la Vallée-du-Ntem. Cela étant dit, d'autres impacts liés aux différentes insécurités créées par la présence des migrants dans la Vallée-du-Ntem sont également constatés. Parmi elles, les répercussions économiques.

## **II- RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES LIÉES AUX MIGRANTS**

Ici, par répercussions économiques, il s'agit de l'impact des insécurités de tout ordre engendrées par les flux migratoires qui transitent en quantité suffisante dans la Vallée-du-Ntem au travers des frontières légales et illégales. Ces répercussions économiques dans la Vallée-du-Ntem Cameroun sont perceptibles au travers : des pertes des recettes fiscales par l'État du Cameroun ; la déstabilisation du système économique locale et la faillite des entrepreneurs économiques.

### **1- Perte des recettes fiscales par l'État du Cameroun**

Les recettes fiscales désignent les recettes provenant des impôts sur le revenu et les bénéfiques, des cotisations de sécurité sociale, des taxes prélevées sur les biens et les services,

---

<sup>140</sup> <https://unaids.org/La-Guinée-équatoriale-accroît-ses-investissements-domestiques-pour-le-SIDA>, Consulté le 20 mai 2024.

des prélèvements sur les salaires, des impôts sur le patrimoine et des droits de mutation, ainsi que d'autres impôts et taxes. Avec un flux massif de biens et personnes dans la zone transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale, l'on constate une perte croissante des recettes fiscales par l'État du Cameroun. Ces pertes des recettes fiscales par l'État du Cameroun sont dues au non-acquittement des impôts et taxes par certains opérateurs économiques de la zone<sup>141</sup>. En plus, elles sont favorisées par moult éléments.

Le premier élément lié à cette perte des recettes fiscales par l'État du Cameroun dans la Vallée-du-Ntem, est d'abord situé au niveau des recettes douanières. En effet, dans la Vallée-du-Ntem, la Douane camerounaise éprouve des difficultés à recouvrer les recettes, notamment dans les villes de kyé-ossi et Ambam qui sont les deux entrées phares des produits camerounais et ainsi que de ceux venants du Gabon et de la Guinée-Équatoriale<sup>142</sup>. Cette situation est occasionnée par le fait que certains agents des postes douaniers font constamment face à des intimidations, persécutions et obstruction dans l'exercice de leurs fonctions. Ce qui limite ainsi leurs capacités de recouvrement et de participation aux objectifs assignés par la direction générale des douanes dans le cadre des lois de finances successives<sup>143</sup>.

Ces pertes des recettes douanières par les services de la douane camerounaise sont également dues au fait que la plupart des biens qui transitent au niveau frontalier entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale trouvent passage dans les voies illégales ou clandestines. Ces marchandises qui transitent par le biais de ces voies non conventionnelles sont acheminées de part et d'autre de la frontière à travers des voies dénommées ports, où ils payent des sommes infimes par rapport à celles en vigueur au niveau des postes douaniers où le prix de la taxe varie selon la quantité et le type de biens transportés. Cette pratique contribue ainsi à une énorme perte des recettes fiscales par les douanes, qui malgré tous les efforts mis à disposition pour enrayer ce phénomène, ne parviennent pas à avoir des résultats concrets.

Autre cas lié à la perte des recettes fiscales, est la corruption de certains agents de la douane, qui n'hésitent pas à user de leur stature pour enfreindre la loi établie. Ces derniers font recours à plusieurs stratagèmes donc le plus connu est la sous-évaluation de l'estimation des cargaisons suivie de son escorte jusqu'à bon port. Ceci afin de permettre à la cargaison de

---

<sup>141</sup> <https://www.oecd.org/fr/Recettes-fiscales>, Consulté le 20 mai 2024.

<sup>142</sup> <https://www.investiraucameroun.com/economie/la-douane-eprouve-des-difficultés-à-recouvrer-les-taxes-aux-frontières-avec-le-gabon-et-la-guinée-équatoriale>, Consulté le 21 mai 2024.

<sup>143</sup> <https://www.investiraucameroun.com/economie/la-douane-eprouve-des-difficultés-à-recouvrer-les-taxes-aux-frontières-avec-le-gabon-et-la-guinée-équatoriale>, Consulté le 21 mai 2024.

franchir aisément les différents postes de contrôle établis sur le chemin<sup>144</sup>. Cet usage de l'autorité a été constaté en 2016, lors d'une opération menée par la Douane camerounaise. Une équipe d'inspection a été ahurie par un cas, un conteneur dont la déclaration n'avait rien à voir avec le contenu saisi par le scan. Ce qui les a marqués, c'est le fait qu'un membre de la direction générale des douanes était du voyage en tant qu'escorte jusqu'à la ville de Yaoundé, sous prétexte que la cargaison appartenait à une grande personnalité du pays<sup>145</sup>.

En résumé, cela montre à suffisance que le trafic illicite est le phénomène premier qui engendre des pertes de recettes fiscales à l'Etat du Cameroun. Ces pertes sont également favorisées par certaines autorités administratives, qui n'hésitent pas à faire usage de leur position pour favoriser le transit des marchandises au niveau de la frontière et des différents postes de contrôle, ceci en omettant consciemment de déclarer la valeur réelle et le type de marchandises transportées.

## **2- Déstabilisation du système économique locale**

Les différentes insécurités créées par les mouvements migratoires dans la Vallée-du-Ntem, ont également comme impact notable, la déstabilisation du système. Déstabilisation qui se fait ressentir au niveau du développement de la concurrence déloyale et la déstabilisation du tissu économique locale et ainsi que la perte des emplois liés au secteur primaire.

### **a- Développement de la concurrence déloyale et la déstabilisation du tissu économique locale**

Avec le développement du trafic illicite au travers de la contrebande et de la contrefaçon, les produits venant de la Guinée-Équatoriale et du Gabon qui transitent par la frontière légale se retrouvent délaissés au profit des mêmes autres produits, mais qui sont entrés dans le pays par voie clandestine sur le territoire camerounais. Cette situation fait en sorte que les produits entrés illégalement, donc n'ayant payés aucune taxe et impôt, soient deux fois moins cher que ceux ayant franchi dans toute la légalité existante au poste-frontière<sup>146</sup>.

---

<sup>144</sup> <https://www.camer.be/cameroun-douane-les-ravagees-de-la-contrebande-et-de-la-fraude>, Consulté le 21 mai 2024.

<sup>145</sup> <https://www.camer.be/cameroun-douane-les-ravagees-de-la-contrebande-et-de-la-fraude>, Consulté le 21 mai 2024.

<sup>146</sup> A. Akieme Nkolo, "Développement socio-économique de Kyé-ossi dans la Vallée-du-Ntem de 1985 à 2020", Mémoire de Master en Histoire économique et sociale, Université de Yaoundé I, 2023, p.95.

Cette situation où les produits issus du trafic illicite sont privilégiés par rapport à ceux de la voie légale entraîne la faillite des entrepreneurs économiques qui passent par la voie légale. Ces derniers ne peuvent nullement concurrencer les prix des marchandises issues du trafic illicite. Un commerçant de la ville d'Ambam, explique qu'il a été importateur de produits de conserves durant plus de 10 ans. Mais que face aux prix des marchandises qui arrivent dans la ville acheminée par voie illégale, il a dû se reconvertir en optant lui aussi pour faire passer ses marchandises par les différentes voies clandestines. Il fait également un aperçu sur les prix de revenus entre les marchandises issues de la voie légale et celles illégales. Il dit :

Si vous prenez par exemple une boîte de sardines qui est entrée en suivant les canaux légaux, le prix de vente est de 400 FCFA l'unité ; alors que le prix de la même boîte lorsqu'elle est arrivée dans le territoire par des voies non légales, revient à 350 voire 300 le prix à l'unité. Et cela en est ainsi pour toutes les autres catégories de marchandises<sup>147</sup>.

Face à cela, plusieurs entrepreneurs font faillite, car ne pouvant pas rivaliser face aux produits de contrebande qui abonde les marchés qui composent la Vallée-du-Ntem. Cette situation contribue à la déstabilisation du tissu économique locale. Chose visible dans la Vallée-du-Ntem avec l'impact par exemple de l'importation des produits congelés sur les productions locales. Comme déjà expliqués, ces produits congelés interdits de commercialisation par l'État du Cameroun constitue un manque à gagner considérable pour le gouvernement camerounais. Et également, cela a un impact sur certains secteurs d'activités locales qui font faillite et cela engendre des pertes considérables sur l'économie dans la Vallée-du-Ntem et tout le pays entier. La photo ci-dessous est celle d'un marché abandonné dans la ville transfrontalière de Kyé-ossi.

**Photo 14 : Marché abandonné à Akombang**



**Source :** Aba'a Oyono II Claude, "Mouvements des populations et dynamique culturelles dans la ville de Kyé-ossi au sud-cameroun", Mémoire en Anthropologie culturelle, Université de Yaoundé I, 2021, p.130.

<sup>147</sup> Anonyme, 55 ans, Commerçant, Ambam, le 27 décembre 2024.

Situé à Kyé-ossi, le marché d'Akombang était un point d'entrée sur la frontière du sud Cameroun, desservant la Guinée-Équatoriale. Important pôle des échanges commerciaux transfrontaliers, ces activités ont été influencées par les fermetures constantes de la frontière ce qui a favorisé le développement du trafic illicite.

#### **b- Perte des emplois liés au secteur primaire**

Le secteur primaire dans ce cas de figure peut être défini comme étant l'ensemble des activités économiques dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles : agriculture, élevage, pêche et forêt<sup>148</sup>.

Comme expliqué plus haut, la perte des emplois liée au secteur primaire dans la Vallée-du-Ntem s'explique par la prépondérance des produits et marchandises issus du trafic illicite. Cette situation contraint constamment des personnes soit à se reconvertir dans de nouveaux secteurs d'activité en croissance, soit ils se retrouvent complètement au chômage et errent ainsi dans la promiscuité totale avec tous les vices qui l'entourent. D'autre part, la fermeture intempestive de la frontière par les autorités équato-guinéennes dont dépend une grande partie voire la quasi-totalité des opérateurs économiques qui composent la Vallée-du-Ntem, est une des causes premières de la perte d'emplois dans cet espace géographique. Ce qui contribue ainsi aux pertes d'emplois et à l'augmentation du taux de chômage dans la Vallée-du-Ntem<sup>149</sup>.

### **3- Augmentation du coût du niveau de vie de la population**

Au début de la décennie 1980, le coût et le niveau de vie des populations dans la Vallée-du-Ntem étaient acceptables ou au-dessus de la moyenne. À travers le temps, les vagues successives des migrants équato-guinéens et camerounais qui ont déferlé dans la Vallée-du-Ntem, ont eu raison du bien-être des populations autochtones installées. Dans les années 1970, le nombre d'Équato-Guinéens fuyant la guerre d'indépendance et plus tard le coup d'État qu'a connu la Guinée-Équatoriale, et qui vont s'installer dans le département de la Vallée-du-Ntem actuel, va nettement contribuer à la vie chère. Les ressources agricoles étant nettement inférieures à la demande des populations existantes. Ceci va contribuer à l'inflation et à la hausse des prix<sup>150</sup>.

---

<sup>148</sup> <https://www.vie-publique.fr/fiche/les-grands-secteurs-de-production-primaire-secondaire-et-tertiare>, Consulté le 25 mai 2024.

<sup>149</sup> J. Matock, *Cameroun Tribune, Affaire : Kyé-ossi au ralenti*, 05 août 2024, p.7.

<sup>150</sup> Ndong Beka II, *Les activités transfrontalières...*, p. 65.

Cette réalité est identique lorsqu'il y'a refoulement des Camerounais depuis la Guinée-Équatoriale et même du Gabon. Les effectifs des populations augmentent subitement, ce qui favorise la surenchère aussi bien des produits locaux que ceux issus de l'importation. Enfin, la fermeture permanente de la frontière de la Guinée-Équatoriale qui recale de nombreux migrants dans les villes de Ambam et de Kyé-ossi, et même dans les autres localités du département de la Vallée-du-Ntem, favorise eux aussi, l'insécurité économique et notamment l'augmentation des coûts des produits<sup>151</sup>.

Avec la prolifération des produits issus de la contrebande venant de la Guinée-Équatoriale et du Gabon, les produits locaux (ceux d'origines camerounaises) se retrouvent victime de cette contrebande. Cette situation pour la moins contraignante, s'explique par le fait que les produits nationaux pour arriver dans la Vallée-du-Ntem, passent par un long voyage qui coute chère en carburant et en logistique. Ce qui fait en sorte qu'une fois arrivés à destination, ces produits voient leurs prix de vente augmenter de deux ou trois fois leur prix de départ, rendant ainsi les prix des produits nationaux très exorbitant par rapport à ceux de la contrebande qui sont trois fois moins chers<sup>152</sup>.

Cette situation est constatée avec les sociétés brassicoles camerounaises, qui font tout pour être plus présente dans les localités qui la Vallée-du-Ntem. Mais, le constat est que leurs boissons apparaissent comme des boissons importées. Le plus souvent, le prix d'une bouteille de bière est l'équivalent du prix de deux litres de vin rouge en provenance de la Guinée-Équatoriale. Les liqueurs de la même provenance se vendent dans les échoppes le long des pistes, et même les plus pauvres peuvent s'en procurer à des modiques prix de 50 et 100 Francs cfa la consommation<sup>153</sup>. Ce qui justifie également l'augmentation des coûts de la vie dans la zone transfrontalière qu'est la Vallée-du-Ntem, est dû au fait que les pays qui lui sont frontalier ont un produit intérieur brut (PIB) qui ne sont pas égaux avec un salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), largement supérieur en Guinée-Équatoriale et au Gabon par rapport au Cameroun.

Au Gabon, le SMIG est de 150000 par mois et en Guinée-Équatoriale, il est de 129035 par mois, tandis qu'au Cameroun, il est de 60000 par mois<sup>154</sup>. Ce qui favorise ainsi un déséquilibre du pouvoir d'achat, en effet, les populations de la Guinée-Équatoriale et du Gabon

---

<sup>151</sup> Ndong Beka II, *Les activités transfrontalières...*, p. 65.

<sup>152</sup> *Ibid*, p.66.

<sup>153</sup> <https://www.guineequatoriale-info-net/cam.fr>, Consulté le 25 mai 2024.

<sup>154</sup> <https://africaierh.com/juridique/le-smig-en-afrique-centrale>, Consulté le 25 mai 2025.

étant des grands acheteurs, participent donc ainsi à l'augmentation des prix des divers produits qui transitent dans l'espace transfrontalier. Cela favorise ainsi l'augmentation des conditions de vie dans la Vallée-du-Ntem où, les opérateurs économiques surenchérissent les tarifs des biens et services qu'ils proposent dans ledit espace.

Sur l'aspect économique dans la Vallée-du-Ntem, les impacts sécuritaires liés aux mouvements migratoires sont de divers ordres et constituent un véritable problème qui déstructure l'ordre économique locale déjà établi tel qu'édicté par les autorités gouvernementales de l'État du Cameroun. Cette situation où le contrôle des flux migratoires est presque anarchique avec une prolifération des plus étonnantes de diverses formes de trafics illicites, contribue à la perte des recettes fiscales par l'État du Cameroun, ceci avec le développement et l'accentuation de la fraude fiscale. Par la suite, cela contribue à la déstabilisation du système économique locale, ce qui entraîne ainsi l'augmentation du coût du niveau de vie des populations<sup>155</sup>. Au-delà de ces répercussions économiques liées aux insécurités générées par les mouvements migratoires, nous notons également les conséquences politico-diplomatiques.

### **III- CONSÉQUENCES POLITICO-DIPLOMATIQUES**

De 1968 à 2022, les mouvements migratoires entre la Guinée-Équatoriale et le Cameroun ont toujours été parsemés d'embûches. De ces embûches, moult incidences politico-diplomatiques entre les deux États ont été constatées. Dont les plus marquantes entre les deux pays voisins ont été entre autres : les crises diplomatiques entre les deux États ; la dégradation de l'image de l'État du Cameroun sur l'échiquier international et ainsi que le renforcement de la collaboration entre les autorités transfrontalières.

#### **1- Crises diplomatiques entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale**

En diplomatie, une crise ou encore un incident diplomatique peut être défini comme évènement qui, survenu sur la scène internationale entre deux États ou plus, est susceptible de nuire à leurs relations<sup>156</sup>. La crise diplomatique survient généralement pendant une période de paix relative entre les États et en général est inattendue. Il peut s'agir d'une action provocatrice

---

<sup>155</sup> Ndong Beka II, *Les activités transfrontalières...*, pp. 123-124.

<sup>156</sup> <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/incident-diplomatique>, Consulté le 25 mai 2025.

délibérée ou non, provenant de représentants de gouvernement, de forces armées régulières ou encore de citoyens liés ou présumés liés à l'État<sup>157</sup>.

Pays frontaliers qui se partagent tous deux une frontière commune de plus de 210 Km, le Cameroun et la Guinée-Équatoriale, n'ont cessé d'avoir des litiges politiques et diplomatiques du fait des mouvements migratoires. Face à cette situation, plusieurs incidences telles que la tension entre la Guinée-Équatoriale et le Cameroun qui conduisent le plus souvent à la fermeture des frontières et l'expulsion des Camerounais de la Guinée-Équatoriale est chose courante face aux problèmes des mouvements migratoires entre les deux États.

### **a- Tensions entre les deux États voisins**

Les années qui suivit l'accession à la magistrature suprême de Marcias Nguéma en Guinée-Équatoriale ont été une des périodes des plus sombres de l'histoire de ce pays. Persécutés sur tous les plans, ceux des Équato-Guinéens qui n'étaient pas favorables à ce régime dictatorial ont été contraints à fuir vers les pays voisins notamment le Cameroun qu'ils considéraient comme un pays frère. Le gouvernement Nguéma voyait en l'accueil de ces émigrés par le Cameroun comme une trahison<sup>158</sup>. Cette situation va contribuer à la détérioration des relations entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale entre les années 1974 et 1978. Durant cette période, la moindre allusion d'un journaliste camerounais au sujet du régime nguémiste est considérée comme un acte d'ingérence dans les affaires internes de la Guinée-Équatoriale. Les informations de La presse du Cameroun ou/et du *Cameroon Tribune*, sont considérées comme des provocations visant à déstabiliser le pouvoir en place en Guinée-Équatoriale. Ceci malgré le désir de rapatriement des réfugiés auprès des autorités camerounaises<sup>159</sup>.

Sur le plan frontalier, de 1973 à 1979, la frontière du Cameroun est constamment violée par les autorités guinéennes à la poursuite des réfugiés. De nombreux incidents frontaliers éclatent entre les deux pays. De nombreuses violations du territoire sont signalées à Abong ; Nkoumadzap et Kyé-ossi. L'enclave camerounaise du Ntem est considérée depuis l'époque coloniale par les Équato-Guinéens comme leur territoire, selon eux, le fleuve Ntem est la seule frontière entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale. Cette situation conduit ainsi en 1979, en

---

<sup>157</sup> *Ibid.*

<sup>158</sup> Onana Awondo, "La communauté équato-guinéenne...", pp.73-75.

<sup>159</sup> *Ibid.*

la mise en valeur de ce territoire qui échappe à l'emploi du pouvoir central camerounais. Ainsi, un poste de gendarmerie sera créé à Olamze<sup>160</sup>.

### **b- Fermeture des frontières et l'expulsion des Camerounais de la Guinée-Équatoriale**

Avec un flux massif des mouvements migratoires dans la Vallée-du-Ntem, dans lequel moult Camerounais transite dans la zone afin de rejoindre les pays voisins, notamment la Guinée-Équatoriale. La Vallée-du-Ntem, où se retrouvent plusieurs migrants venus de tous bords qui favorisent le développement et l'accroissement d'un fort taux d'insécurité, conduit généralement à la fermeture de la frontière entre les deux États. Cette fermeture de la frontière est généralement l'initiative de la Guinée-Équatoriale, qui utilise très souvent des motifs liés aux masses migratoires en provenance du Cameroun pour leur territoire pour fermer leur frontière. De ces différentes fermetures, on peut noter la fermeture le 31 décembre 2013 de la frontière équato-guinéenne d'avec le Cameroun, suite à une décision des autorités de Malabo. Cette décision de fermeture de la frontière par lesdites autorités intervenait suite à leur opposition au projet de libre circulation des personnes en Afrique centrale dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, tel que décidé en juin 2013 à Libreville au Gabon, lors de l'acte II du New York Forum Africa (NYFA)<sup>161</sup>. La décision d'ouvrir la frontière aux pays membres de la CEMAC avait été prise, mais, la Guinée-Équatoriale a fait volteface de cette décision, sous prétexte que la population équato-guinéenne craindrait une immigration massive en provenance des pays de la zone CEMAC les moins nantis<sup>162</sup>.

Le cas également de la fermeture de la frontière en 2017, qui était survenue à la suite de l'arrestation d'une trentaine d'hommes armés, accusés d'avoir tenté un coup d'État contre le président équato-guinéen Téodore Obiang Nguéma<sup>163</sup>.

Outre les fermetures constantes de la frontière équato-guinéenne d'avec le Cameroun, les migrants intéressés par le territoire équato-guinéen en lequel ils voient un moyen de faire fortune font constamment face à un autre problème d'ordre majeur. Il s'agit des expulsions. En effet, les étrangers en Guinée-Équatoriale, notamment les Camerounais sont perçus en termes

---

<sup>160</sup> *Ibid.*

<sup>161</sup> Onana Awondo, "La communauté équato-guinéenne...", pp.73-75.

<sup>162</sup> <https://www.investiaucameroun.com/la-guinee-equatoriale-ferme-ses-frontieres-avec-le-cameroun-et-le-gabon>, Consulté le 26 septembre 2024.

<sup>163</sup> <https://afrique.lalibre.be/guinee-equatoriale-la-frontiere-avec-le-le-cameroun-fermee-depuis-dix-jours>, Consulté 26 septembre 2024.

d'hégémonie symbolique et du complexe de supériorité du charisme distinctif camerounais<sup>164</sup>. Ainsi, selon les sources diplomatiques du Cameroun en Guinée-Équatoriale, la stigmatisation de la communauté camerounaise provient d'abord du complexe d'infériorité qu'entretiennent les nationaux à l'endroit des camerounais, parce que ces derniers sont plus dynamiques et plus entreprenants dans le secteur du commerce et celui des petits métiers. En outre, la phobie d'invasion qu'entretiennent les nationaux à l'égard des Camerounais considérés comme des envahisseurs est également à l'origine des fermetures constantes de la frontière équato-guinéenne d'avec le Cameroun ainsi que de l'expulsion constante de ces derniers de la Guinée-Équatoriale, aussi bien que de leur refoulement au niveau du poste frontalier<sup>165</sup>.

Une des crises politico-diplomatiques ayant marquée fortement les relations bilatérales entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale est celle de mars 2004. Crise qui n'était nullement accidentelle et qui avait connu une phase longue d'incubation marquée par les pressions migratoires camerounaises. Cette crise conduisit les autorités équato-guinéennes à l'adoption d'une ligne diplomatique anti-camerounaise à la suite du boom pétrolier qu'elle a connu et les expulsions répétées des ressortissants camerounais<sup>166</sup>.

Cette situation de fermeture constante de la frontière équato-guinéenne d'avec le Cameroun, s'accompagne généralement des expulsions des Camerounais déjà présents sur le sol équato-guinéen. Entre octobre et début décembre 2021, le gouvernement de Guinée-Équatoriale a lancé une campagne contre les migrants et mené des raids dans les grandes villes comme Malabo, Mongomo et Ebibeyin. Selon l'Organisation Non-Gouvernementale (ONG) Amnesty Internationale :

Les membres de forces de sécurités ont arrêté dans la rue des personnes qui avaient d'après eux, des traits du visage d'origine africaine étrangère et ont exigé de voir leurs papiers d'identité. Ceux qui n'avaient pas leurs documents sur eux ont été immédiatement arrêtés et placés en détention, souvent sans tenir compte de leur situation au regard de la législation sur l'immigration<sup>167</sup>.

Selon Amnesty Internationale et certaines organisations locales, au total, plus de 500 personnes, principalement des ressortissants camerounais, du Nigéria, du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire, de la République Centrafricaine, du Tchad et du Mali, ont été arrêtés dans plusieurs

---

<sup>164</sup> Y. A. Chouala, "L'installation des camerounais au Gabon et en Guinée-équatoriale. Les dynamiques originales d'exportation de l'Etat d'origine", in L.Sindjoun, *Etat, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2004, p.127.

<sup>165</sup> *Ibid.*

<sup>166</sup> Y. A. Chouala, "La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée équatoriale : fondements, enjeux et perspectives", in *Revue camerounaise de science politique*, vol 12, p.155.

<sup>167</sup> <https://www.aa.com/afrique/guinee-equatoriale-une-vaste-campagne-d-expulsion-en-situation-irreguliere>, Consulté le 29 mai 2025.

villes du pays. De plus, des dizaines d'entre elles ont affirmé avoir été rouées de coups et maltraitées lors de leur arrestation<sup>168</sup>.

Cette situation qui dure depuis la naissance des relations diplomatiques entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale est par essence liée à un sentiment xénophobe des Équato-Guinéens envers les Camerounais. En 2001, une vague de xénophobie avait éclaté au sein du territoire équato-guinéen, conduisant aux attaques physiques des Camerounais ainsi que de leurs biens. En décembre 2001, le marché des vivres de Malabo, véritable marché camerounais installé dans la capitale équato-guinéenne a été attaqué par des extrémistes qui ont tout détruit dans leur élan anti-camerounais. Par la suite, ils se sont également attaqués aux Camerounais du marché central de la ville de Malabo, où ils ont réitéré avec les mêmes actes xénophobes<sup>169</sup>.

La plus récente vague d'expulsion des migrants, remonte à 2022, où de nombreux ressortissants camerounais ont été expulsés de Guinée-Équatoriale. Ces derniers étaient accusés par le gouvernement équato-guinéen d'être en situation irrégulière. Une fois mis en détention, ils ont été ramenés pour la plupart vers la zone transfrontalière de Kyé-ossi<sup>170</sup>. La photo ci-dessous est celle des migrants camerounais de passage et installés en Guinée-Équatoriale refoulés par les autorités de ce gouvernement.

**Photo 15 : Camerounais expulsé du territoire équato-guinéen**



**Source :** [https://www. fr/Cameroun-Guinee-equatoriale-des-camerounais –expulses-par-les-forces-de-sécurites-eequato-guineennes](https://www.fr/Cameroun-Guinee-equatoriale-des-camerounais-expulses-par-les-forces-de-securites-equato-guineennes), consulté le 15 mai 2025

<sup>168</sup> *Ibid.*

<sup>169</sup> Chouala, "L'installation des... ", pp.133-134.

<sup>170</sup> <https://www.kaaci.com/cameroun-les-expulsions-recurrentes-de-camerounais-de-guinee-equatoriale-agace-l-opinion-publique>, Consulté le 25 mai 2025.

Sur cette image, l'on aperçoit des Camerounais résidents en Guinée-Équatoriale expulsés du territoire guinéen. Les autorités du dit pays les accusant d'être à l'origine de plusieurs contentieux sur l'ensemble de leur territoire notamment dans la capital Malabo. D'où les expulsions de ces derniers vers leurs pays, où ils seront en accueillis par les autorités camerounaises.

## **2- Dégradation de l'image du Cameroun sur l'échiquier international**

Avec un espace transfrontalier poreux, où se développent aisément toutes formes de trafic illicites, la Vallée-du-Ntem, de par sa position qui fait d'elle une zone de transit aux différents candidats à l'exil dans la sous-région CEMAC et autre, place cet espace dans un climat malsain où règnent plusieurs maux et vices. Cette situation pour la moins contraignante, contribue à salir l'image de l'État du Cameroun sur la scène internationale.

La présence des migrants et tous les problèmes causés par ces derniers au niveau sécuritaire, participe à dégrader l'image du Cameroun sur la scène internationale. En réalité, à travers les informations, images et discours qui viennent de cette zone, le Cameroun est perçu comme un pays où règne l'insécurité à ses frontières et où les bandes armées dictent parfois leurs lois. À partir des dégâts causés par ces migrants, la zone transfrontalière camerounaise et équato-guinéenne est perçue comme une zone à risque par les médias et même certaines représentations diplomatiques. L'installation des migrants dans la Vallée-du-Ntem et tous les problèmes qu'ils charrient ne sont donc pas très favorables à la diplomatie et au rayonnement du Cameroun. Le pays trouve ainsi son image écornée à partir de la présence des migrants qui séjournent dans la Vallée-du-Ntem en général et dans les villes de Kyé-ossi et Ambam en particulier. Pour certains responsables des forces de défenses et de sécurités en fonction dans la Vallée-du-Ntem, les migrants participent largement à la détérioration des relations entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale. Ceux-ci sont impliqués dans de nombreuses activités illégales qui renforcent le scepticisme des autorités équato-guinéennes et même camerounaises. Il est donc, la présence et les activités des migrants camerounais et équato-guinéens dans la Vallée-du-Ntem est une menace, voir, un problème sérieux entre les deux États, mais surtout sur la perception que les Équato-Guinéens et les autres ont sur le Cameroun. Si d'une manière générale, c'est la communauté Bamoun qui est indexée, n'en demeure pas moins que l'évocation de la nationalité camerounaise fait peur aux Équato-Guinéens. Ceci a renforcé la xénophobie et le rejet des Camerounais par ce peuple frère, voisin et ami.

On voit donc à travers cette analyse que dans cette région du sud profond du Cameroun, la présence des migrants a des incidences réelles sur l'image que bon nombre de personnes ont du Cameroun.

Cette situation fait en sorte que l'État camerounais tout entier soit considéré comme un pays où règne l'insécurité, avec une zone des trois frontières considérées comme une zone de trafic perpétuelle. Ce qui contribue à cet effet au renforcement de la méfiance des pays voisins du Cameroun.

En 1981, près de 8000 Camerounais avait été expulsés du Gabon, et par la suite, il a été interdit d'entrée de territoire aux ressortissants camerounais. Durant cette période, le gouvernement gabonais avait vis-à-vis du Cameroun, un sentiment de méfiance, car il considérait les Camerounais comme étant la source d'insécurité dans la zone transfrontalière. Cette situation en est de même pour l'État de la Guinée-Équatoriale, qui a continuellement accusé le Cameroun d'être à l'origine des maux qui sévissent dans l'espace transfrontalier<sup>171</sup>.

### **3- Renforcement de la collaboration entre les autorités transfrontalières**

La coopération ou collaboration transfrontalière peut être définie comme tout acte ou toute politique visant à renforcer et à développer les relations de bon voisinage entre les administrations territoriales, les organismes ou les autorités et les communautés frontalières, dans au moins deux États partis, ainsi que la conclusion des accords et arrangements qui en découlent<sup>172</sup>.

Face au flux migratoire d'une capacité considérable, les autorités camerounaises et équato-guinéennes organisent régulièrement des rencontres communautaires transfrontalières auxquelles s'ajoute la signature des accords entre les deux États afin de faciliter l'entente cordiale et pacifique entre les deux pays. La coopération exige un minimum de normes pour qu'elle soit définie. Pour faciliter leur coopération, le Cameroun et la Guinée-Équatoriale ont signé moult accords. De ces accords, on note celui signé le 26 janvier 1980, le traité d'Amitié et de bon voisinage. Ce traité a pour objectif de jeter les bases d'une future coopération bilatérale pacifique et harmonieuse entre les deux États<sup>173</sup>. Cet accord stipule comme objectifs de :

---

<sup>171</sup> <https://journals.openedition.org/belgeo>, Consulté le 25 mai 2025.

<sup>172</sup> Belinga, "Coopération transfrontalière...", Consulté le 18 février 2025.

<sup>173</sup> *Ibid.*

- Maintenir une paix permanente, une amitié solide et un bon voisinage découlant naturellement de la fraternité qui lie les peuples des deux pays ;
- Préserver, sauvegarder et respecter l'intégrité territoriale, la personnalité et la souveraineté de chacun des deux pays ;
- Ne pas recourir à l'emploi de la force entre les deux pays et résoudre tout litige ou tout différend de quelque forme que ce soit par les moyens pacifiques, conformément à l'esprit de fraternité, d'amitié et de bon voisinage, et aux principes de l'organisation de l'unité africaine (OUA) ;
- N'adhérer à aucun pacte ni aucune coalition ou association de personne physique ou morale dirigé contre l'un des États ;
- Soumettre toutes les questions d'intérêt commun à des commissions mixtes bilatérales d'experts qui auront pour mission de trouver des solutions adéquates susceptibles de promouvoir rapidement la coopération souhaitée<sup>174</sup>.

Ces objectifs témoignent de la volonté politique forte des deux États limitrophes comme préalable indispensable à une coopération forte, sincère et mutuelle bénéfique. Car, celle-ci nécessite d'une part, une bonne connaissance et une relation de confiance entre les parties susceptibles d'engager une coopération transfrontalière et d'autre part, un travail coordonné des services techniques des différentes structures engagées pour donner forme au projet ou à la démarche de coopération entre les deux États.

Face au non-respect de plusieurs objectifs institués dans le traité d'Amitié, notamment par l'État de la Guinée-Équatoriale, plusieurs autres accords ou traités ont été signés entre les deux pays au fil des années, notamment dans la gestion et l'encadrement des flux migratoires en provenance de Cameroun vers la Guinée-Équatoriale. Ce qui est le cas de l'accord signé en 2019 entre le ministre de la Défense du Cameroun, Joseph Beti Assomo et celui de la Guinée-Équatoriale, Leandro Bekale Ncogo. Cet accord, signé à Sipopo, en Guinée-Équatoriale, intervenait suite à l'aggravation des relations entre les deux États qui s'étaient tendues cette année avec le lancement par la Guinée-Équatoriale de la construction d'un mur à sa frontière pour empêcher les migrants clandestins en provenance du Cameroun de rejoindre leur territoire<sup>175</sup>.

---

<sup>174</sup> Belinga, "Coopération transfrontalière...", Consulté le 18 février 2025.

<sup>175</sup><https://www.aa.com.tr/fr/afrique/Cameroun-guinee-equatoriale-Yaounde-et-Malabo-signent-un-accord-de-cooperation-militaire>, Consulté le 19 septembre 2024.

À la suite des discussions entre les deux représentants de chaque parti, un accord de coopération relatif aux modalités de coordination et d'action commune en matière de défense et de sécurité transfrontalière entre les deux pays a été adopté. Malabo et Yaoundé ont valorisé les efforts des deux pays pour renforcer la stratégie de défense et de sécurité aux frontières communes, ainsi que l'adoption de politiques idoines pour faire face aux diverses menaces à la sécurité telles que le trafic de drogues et la criminalité organisée. Les deux pays ont ainsi exprimé leur volonté de respecter les principes de souveraineté nationale, de non-ingérence dans les affaires intérieures, d'interdiction de la menace ou de l'emploi de la force et de règlement pacifique des différends entre les deux États<sup>176</sup>. L'image ci-dessous est celle du ministre de la Défense de l'État du Cameroun et de son homologue de la Guinée-Équatoriale.

**Photo 16 : Ministres de la Défense du Cameroun et de la Guinée-Équatoriale à Sipopo (Guinée-Équatoriale).**



**Source :** <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/Cameroun-guinee-equatoriale-Yaoundé-et-Malabo-signent-un-accord-de-coopération-militaire>.

En somme, les insécurités multiformes générées par les mouvements migratoires dans la Vallée-du-Ntem, ont à leurs suites plusieurs conséquences. Ces dernières sont à l'origine des problèmes sociaux psychologiques qui constituent en la création d'un gouffre sociétal dans lequel chaque communauté indexe l'autre d'être à l'origine des vices et maux qui constituent la Vallée-du-Ntem. Par la suite, la prolifération des diverses formes de trafics illicites et l'incapacité des autorités camerounaises à gérer son espace frontalier, participe à un énorme manque à gagner de la part du gouvernement, car, cette situation propice au trafic illicite

<sup>176</sup> *Ibid.*

constitue une perte considérable des recettes fiscales, ce qui par la suite favorise la déstabilisation du système économique locale qui est dépendant des activités transfrontalières dans ledit espace.

Outre, cette situation migratoire est génératrice des différentes crises politico-diplomatiques qui minent les relations bilatérales entre les deux États voisins, dans lequel la fermeture constante et les expulsions des Camerounais du territoire équato-guinéens sont monnaie courante. Néanmoins, on peut également reconnaître aux mouvements de masses migratoires dans la zone transfrontalière entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale un aspect positif. Il s'agit du renforcement de la coopération bilatérale entre les deux États dans le but d'avoir des relations saines et harmonieuses, bien que cela soit plus facile à dire qu'à mettre en pratique beaucoup plus par le gouvernement équato-guinéen.

Les mouvements migratoires qui régissent la Vallée-du-Ntem Cameroun ont diverses conséquences sur les activités économiques, ceci au travers du ralentissement du système économique dû aux multiples malices mises sur pieds par ces derniers afin de contourner toutes voies légales qui puissent exister. Ensuite, ils influencent les populations qui constituent la Vallée-du-Ntem, ceci avec l'augmentation du sentiment xénophobe. Et enfin, cette situation engendre des tensions politico-diplomatiques constantes entre les deux États très souvent en ce qui concerne la gestion des migrants, avec pour conséquence directe, immédiate et constante, la fermeture de la frontière, très souvent celle de la Guinée-Équatoriale. Pour lutter efficacement face à cette situation d'insécurité, plusieurs stratégies sont mises sur pieds pour lutter face à cela. Le chapitre qui suit porte sur les stratégies de lutte contre l'insécurité dans la Vallée-du-Ntem, enjeux de l'encadrement des mouvements migratoires dans cet espace.

**CHAPITRE IV : STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE  
L'INSÉCURITÉ DANS LA VALLÉE DU NTEM : ENJEUX  
ET PERSPECTIVES DE L'ENCADREMENT DES  
MOUVEMENTS MIGRATOIRES DANS CET ESPACE**

La sécurisation de son espace territoriale est l'un des facteurs indispensables pour le développement économique, social et politique d'un État. L'existence d'une quelconque forme d'insécurité met en péril toute initiative de développement ou encore d'émergence. C'est pourquoi tous les États s'investissent au travers de la mise sur pied de nombreux moyens pour maintenir la sécurité sur l'ensemble de son territoire. Ces moyens sont généralement de différentes formes et tentent de s'adapter aux réalités existantes pour chaque espace du territoire en proie à l'insécurité. Ainsi, dans le souci de sécuriser son territoire dans l'ensemble et plus précisément la Vallée-du-Ntem, le gouvernement camerounais n'hésite pas à déployer tous les moyens dont il dispose afin d'assurer et de lutter efficacement contre l'insécurité dans la Vallée-du-Ntem. Aussi, les populations locales s'y exercent également dans la lutte contre les insécurités en substituant où que possible en force de prévention et de maintien de l'ordre.

Ce chapitre s'intéresse sur les stratégies de luttes contre l'insécurité dans la Vallée-du-Ntem, les enjeux et perspectives de l'encadrement des mouvements migratoires dans cet espace. Il commence par mettre en exergue, les mécanismes et stratégies développées par l'Etat du Cameroun afin d'endiguer l'insécurité dans la Vallée-du-Ntem ; ensuite, il met un accent sur les actions menées par les populations locales pour lutter contre les insécurités multiformes ; et par la fin, il se concentre sur les défis et enjeux pour une meilleure sécurisation de la Vallée-du-Ntem.

## **I- MÉCANISMES ET STRATÉGIES DÉVELOPPÉES PAR L'ÉTAT DU CAMEROUN AFIN D'ENDIGUER L'INSÉCURITÉ DANS LA VALLÉE-DU-NTEM**

Dans le souci de lutter contre la prolifération des insécurités multisectorielles dans la Vallée-du-Ntem, l'État du Cameroun, soucieux de fournir un espace de vie sain et sûr à ses populations, a mis sur pieds des mécanismes et stratégies dans le but de lutter plus efficacement faces aux insécurités grandissantes liées aux mouvements de masses des biens et personnes de plus en plus croissantes dans la Vallée-du-Ntem. Ainsi les mécanismes et stratégies tels que : le déploiement des forces de défenses et de sécurités ; l'implication des corps de justices et de sécurités sociales et ainsi que l'éducation des masses et des populations constitue la trame des actions étatiques mises sur pieds par les autorités gouvernementales du Cameroun.

## 1- Déploiement des forces de défenses et de sécurités

Par forces de défenses et de sécurités, il s'agit de l'ensemble des forces civiles et militaires chargées de la protection et de la sécurité des biens et personnes, ainsi que des opérations de maintien de l'ordre<sup>177</sup>.

Face aux insécurités multiformes et grandissantes constantes dans la Vallée-du-Ntem, et qui très souvent conduits aux affrontements ouverts entre les États transfrontaliers. Notamment le Cameroun et la Guinée-Équatoriale, l'État du Cameroun, pour faire face à ces incidences sécuritaires dans cet espace et assurer la protection et l'intégrité de son territoire, a dû mettre en place les organes de forces de défenses et de sécurités dans la Vallée-du-Ntem. C'est à juste titre que l'on retrouve dans la Vallée-du-Ntem, les forces de polices, de gendarmeries ainsi que les forces armées<sup>178</sup>. Ces forces sont ainsi déployées dans cette zone transfrontalière en même temps pour la sécurité intérieure et frontalière. Joseph victorien Happi à ce sujet dit :

Du fait de la position géostratégique de la Vallée-du-Ntem, faisant d'elle une zone carrefour avec des zones à fort potentiel économique comme Ambam Minko'o et Kyé-ossi, véritables ponts des échanges transfrontaliers des biens et personnes entre le Cameroun, la Guinée-Équatoriale et le Gabon. L'État du Cameroun, soucieux d'assurer une meilleure sécurisation de cet espace ou transit des milliers de personnes les jours de marché, a dû mettre sur pieds des organes spécifiques de sécurisation du territoire tel que : l'Emi immigration ; la douane ; la Direction de la surveillance du territoire (DST) ; les commissariats spéciaux ; la sécurité militaire (SEMIL), ainsi que la Brigade d'infanterie motorisée (BRIM)<sup>179</sup>.

Par la suite, il renchérit en ajoutant en ce qui concerne les missions principales de ces organes : "Elles ont pour missions principales, la sauvegarde et la sécurisation de l'intégrité du territoire national vis-à-vis des pays limitrophes"<sup>180</sup>. Toutes ces forces de défenses déployées dans la Vallée-du-Ntem ont chacune des objectifs spécifiques, ce qui facilite ainsi leurs mises en place dans l'exécution de leurs objectifs distincts. Le cas de la douane, qui est installée au niveau de la frontière d'avec la Guinée-Équatoriale, et dont la mission principale est de collectée les recettes liées au passage constant des marchandises qui transitent dans la zone, ainsi que de s'assurer sur la conformité des marchandises qui sont transportées dans le respect

<sup>177</sup> <https://www.culture.fr/Definition-force-de-securite>, Consulté le 20 avril 2025.

<sup>178</sup> Aristide Franck Efa'a Abene, 54 ans, Commissaire principale du commissariat de sécurité publique de Kyé-ossi, Commissariat de Kyé-ossi, le 13 décembre 2024.

<sup>179</sup> Josph Victorien Happi de Nguiamba, 39 ans, Sous-préfet arrondissement de Kyé-ossi, Kyé-ossi, le 28 septembre 2024.

<sup>180</sup> Idem.

de la loi en vigueur du Cameroun. Ce qui permet ainsi de lutter efficacement contre les produits de contrebande et de contrefaçon.

Par la suite, les services de l'Emi immigration, sont chargés de l'enregistrement et de l'accord des visas ou autorisations d'entrer et sorties aux candidats à la migration. Puis la ST qui au travers de son système de surveillance, s'assure de la tranquillité du territoire au travers des caméras de surveillances dont bénéficient certaines villes à l'instar de la première ville qui sépare le Cameroun de la Guinée-Équatoriale, Kyé-ossi<sup>181</sup>.

De ces organes spécifiques, l'on observe également le déploiement de la brigade d'infanterie motorisée en 2019 dans la ville de Kyé-ossi, suite à l'empiétement du territoire du Cameroun par les forces armées de Guinée-Équatoriale. Cette force a ainsi été placée dans la zone afin de dissuader toutes autres tentatives équato-guinéennes de mener des excursions illégales sur le territoire camerounais et assurer ainsi, la sécurité et la paix dudit espace<sup>182</sup>.

Afin d'être efficace au maximum, toutes ces forces de sécurités et de défenses qui sont engagées dans la Vallée-du-Ntem, ont misent sur pieds une synergie de collaboration entre elles. Ce qui rend ainsi leurs actions de sécurisation de l'espace transfrontalier plus dynamique et fluide face aux cas d'insécurités enregistrées.

## **2- Implication des corps de justice et de sécurités sociales**

Avec un taux d'insécurité relativement important dans la Vallée-du-Ntem, et génère par les flux massifs des mouvements migratoires qui régissent cet espace. L'État du Cameroun, face à cette situation, opte également pour la création des dispositifs des corps de justices et de sécurités sociales pour lutter plus efficacement face à ces insécurités.

### **a- Corps de justices mis sur pieds par l'État du Cameroun dans la Vallée-du-Ntem**

De ces corps de justice implémentés par l'État du Cameroun dans la Vallée-du-Ntem, nous avons : le tribunal de première et de grande instance d'Ambam, ainsi que les tribunaux coutumiers retrouvables dans l'ensemble des arrondissements de la Vallée-du-Ntem.

---

<sup>181</sup> G. M. Eyenga, "Les nouveaux yeux de l'Etat ? L'introduction de la télésurveillance dans l'espace public à Yaoundé", in *Revue d'Etudes africaines*, Vol 12, p.753.

<sup>182</sup><https://www.koaci.com/article/afrique/politique/Cameroun-deploiement-des-troupes-delite-de-larmee-a-la-frontiere-avec-la-guinee-equatoriale>, Consulté le 20 avril 2025.

La compétence territoriale du tribunal de première et grande instance s'étend au département. Selon les nécessités de services, le ressort de ce tribunal peut comprendre plusieurs départements. Il est compétent :

- En matière pénale, pour le jugement des crimes et délits connexes ;
- En matière civile, commerciale et sociale pour le jugement des différends lorsque le montant de la demande excède cinq cent mille francs (500 000 Franc cfa) ; en matière civile pour connaître des actions et procédures relatives à l'état des personnes, à l'état civil, au mariage, au divorce, à la filtration sous réserve des compétences reconnues aux juridictions traditionnelles<sup>183</sup>.

Ces organes judiciaires assurent ainsi le jugement et l'application des textes de loi camerounaise. Ce qui fut le cas avec le jugement d'un présumé trafiquant d'espèces sauvages qui avait été arrêté lors d'une mission de contrôle à la ville frontalière d'Ambam. Le suspect, âgé de 47 ans, a été trouvé en possession de 626 kg d'ivoire dissimulés dans un compartiment caché construit à l'intérieur de son camion. Il transportait les pointes d'éléphants à Yaoundé pour une transaction illégale lorsqu'il a été intercepté par la Douane camerounaise. Il a ensuite été remis par la Douane à la délégation départementale des forêts et de la faune de la Vallée-du-Ntem pour poursuivre le processus de poursuite judiciaire selon la procédure relative à la poursuite des contrevenants à la loi sur la faune. Il a été par la suite amené à comparaître devant le tribunal de première instance d'Ambam le 19 novembre 2020 dans le cadre du trafic de 626 kg d'ivoires<sup>184</sup>.

En ce qui concerne les tribunaux coutumiers, ils sont régis par les chefferies traditionnelles avec à leur tête, des chefs traditionnels. Ils ont pour missions de gérer les litiges communautaires tant qu'ils sont encore de leur ressort et d'assurer également la cohésion communautaire entre autochtones et allogènes.

#### **b- Les institutions des affaires sociales**

Les institutions des affaires sociales en exercice dans la Vallée-du-Ntem, sont l'œuvre du Ministère des affaires sociales (MINAS) et ainsi que certaines organisations internationales (OI). La mise en œuvre de ces institutions a pour but premier de lutter contre les insécurités

---

<sup>183</sup> Y. R. Kalieu Elongo, "Le Tribunal de grande instance", in *Organisation judiciaire du Cameroun*, p.99, <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Tribunal-de-grande-instance-Cameroun>, Consulté le 20 avril 2025.

<sup>184</sup> <https://www.Camer.be/Cameroun-un-trafiquant-divoire-au-tribunal-de-premiere-instance-dambam>, Consulté le 20 avril 2025.

sociales grandissantes dans la Vallée-du-Ntem, ceci du fait d'un brassage socioéconomique disparate.

Créé par le décret n° 75/467 du 28 juin 1975 qui transforme la direction des affaires sociales en ministère des affaires sociales<sup>185</sup>, le MINAS est la structure de l'administration camerounaise responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de prévention, d'assistance et de protection des personnes socialement vulnérables ainsi que de la protection sociale de l'individu. Il a pour missions :

- La prévention et traitement de la délinquance juvénile et de l'inadaptation sociale ;
- La lutte contre le trafic des personnes notamment les mineurs en liaison avec les administrations concernées ;
- La lutte contre les exclusions sociales en liaison avec les ministères concernés ;
- La protection des personnes victimes d'abus physiques ;
- Le suivi de la procédure de protection de l'enfance en difficultés en liaison avec les départements ministériels concernés ;
- Le suivi des personnes âgées et des personnes handicapées en liaison avec les ministères concernés ;
- Le suivi des personnes concernées par l'usage des stupéfiants en liaison avec les administrations concernées ;
- La facilitation de la réinsertion sociale ;
- Le suivi des écoles de formation des personnels sociaux ;
- L'animation, de la supervision et du suivi des établissements et des institutions concourant à la mise en œuvre de la politique de protection sociale<sup>186</sup>.

Afin d'être plus efficace sur l'ensemble du territoire national, le MINAS s'organise de telle sorte que chaque région qui constitue le Cameroun ait en son sein, une délégation régionale et par la suite, des délégations départementales afin d'être au plus près des populations en situation d'insécurité sociale et les portés ainsi assistance plus aisément.

---

<sup>185</sup> <https://www.minas.cm/La-creation-du-ministere-des-affaires-sociales>, Consulté le 21 avril 2025.

<sup>186</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ministere-des-affaires-sociales-cameroun>, Consulté le 21 avril 2025.

Aussi, le MINAS assure la liaison entre le gouvernement et certaines organisations à vocations sociales. C'est à juste titre que le MINAS reçoit les fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en relation avec le Ministère des Relations Extérieures (MINREX)<sup>187</sup>.

L'installation d'une quelconque Organisation Internationale sur l'étendue de son territoire étant uniquement réservée à l'accord du gouvernement, qui est seul maître de qui s'installe ou pas. C'est ainsi que pour être mieux assisté dans sa gestion des mouvements migratoires, l'État du Cameroun a autorisé l'installation de plusieurs organismes internationaux qui ont des compétences en ce qui concerne la prise en charge et l'assistance aux immigrés.

L'un des premiers organismes qui assiste l'État du Cameroun dans la gestion des migrants dans son territoire est le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)<sup>188</sup>. Les premières interventions du HCR au Cameroun remontent aux années 1970 avec les actions menées en faveur des réfugiés équato-guinéens. Mais ce n'est que le 8 mai 1982, qu'un accord de siège entre le HCR et le gouvernement camerounais est signé. Cela faisait suite à un accord général de coopération signé entre les deux parties le 24 juillet 1978<sup>189</sup>.

En effet, cet accord de coopération entre le HCR et l'État du Cameroun prévoit la prise en charge des immigrés équato-guinéens en ce qui concerne l'éducation. Il prévoit également l'intervention du HCR sous forme de programme d'assistance. Ainsi, le premier programme de 1978-1979, 78/AP/CMR/MA/1<sup>190</sup> compte plusieurs rubriques (vivres, transport, santé, éducation...). En 1978, le HCR met à la disposition du gouvernement camerounais 30.000 dollars soit 7.500.000 Fcfa et ceci avant la signature de l'accord de coopération. Et juste après cette signature, un fond de 31.784.253 Fcfa est alloué au gouvernement camerounais au titre d'aide à l'assistance aux réfugiés<sup>191</sup>.

En outre, dans l'optique de la gestion des immigrés en son territoire, autre que le HCR, l'État du Cameroun s'est fait également assisté d'autres organismes internationaux, notamment le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et Programme des Nations Unies pour le

<sup>187</sup> Présidence de la République, "Organisation du ministère des affaires sociales, décret n° 2017/383 du 18 juillet 2017", in *Cameroon Tribune*, juillet 2017, p.10.

<sup>188</sup> Le HCR est un organe subsidiaire de l'assemblée générale des Nations Unies à vocation humanitaire et sociale et dont les activités ne comportent aucun caractère politique. Il a été établi le 1<sup>er</sup> janvier 1951 et a deux tâches principales : la protection internationale qui consiste à promouvoir et à défendre les droits fondamentaux des réfugiés et l'assistance matérielle qui consiste à aider les gouvernements des pays d'asiles à faire en sorte que les réfugiés puissent le plus rapidement possible assurer leur subsistance.

<sup>189</sup> HCR : Document d'information, janvier 1983, p.13.

<sup>190</sup> A définir comme suit : 78 : Année 1978, AP : Année Programme, CMR : Cameroun, MA : Matériel d'Assistance, 1 : 1<sup>er</sup> projet.

<sup>191</sup> Leninger Goumaz, *La Guinée-équatoriale...*, pp.421-422.

Développement (PNUD). C'est à juste titre que le PAM est intervenu dans le cadre de l'aide alimentaire de 1974 jusqu'au moment du rapatriement en 1979. Il a ainsi livré :

- 70 tonnes de viandes ;
- 32 tonnes de riz ;
- 8,2 tonnes de CSM (*Concentred Soja and Milk*)<sup>192</sup>.

Le PNUD quant à lui a contribué à l'assistance en 1978 en fournissant une aide humanitaire d'une valeur de 3.349.386 francs CFA pour l'assistance aux populations équato-guinéennes présentes sur le territoire camerounais<sup>193</sup>.

Toutes ces institutions sociales, permettent ainsi à l'État camerounais d'être au plus près de ces populations qui sont pour la plupart dans des conditions de vie des plus précaires en les portant ainsi assistance par le biais des institutions nationales spécialisées et des organisations internationales spécialisées dans l'aide humanitaire et sociale. Ce qui permet ainsi d'éviter que ces derniers ne se laissent aller aux multiples vices auxquels ils pourront être confrontés durant leur séjour.

### **3- L'éducation de masse et des populations**

L'une des options choisies par l'État du Cameroun afin de limiter à sa plus simple expression l'insécurité dans la Vallée-du-Ntem, est l'éducation et la sensibilisation des populations de cette unité administrative. Au regard de la montée de la criminalité impliquant les migrants, les autorités ont décidé de s'appuyer sur les différentes composantes socio-politiques et économiques du département, pour faire face à cette montée de la criminalité. C'est ainsi que les autorités traditionnelles, leaders politiques et associatifs, responsables religieux et communautaires ont été mis à contribution dans la lutte contre ces différentes formes d'insécurité. Dans les différentes chefferies et foyers communautaires, des campagnes de sensibilisations et de mobilisations des populations contre toutes formes d'insécurité ont été menées. Cela a été également le cas au niveau des mosquées et de différentes églises du département.

Le but étant de créer un climat de confiance avec les populations, mais surtout, faciliter le renseignement prévisionnel et le renseignement général. À travers donc toutes ces institutions, les autorités publiques du Cameroun, ont non seulement éduqué les populations sur

<sup>192</sup> Onana Awondo, "La communauté équato-guinéenne...", pp. 52-53.

<sup>193</sup> Leninger Goumaz, *La Guinée-équatoriale...*, pp.421-422.

l'intérêt des dénonciations des auteurs de troubles, mais aussi sur la sensibilisation des méfaits de la protection des personnes suspectes ou auteurs des crimes. Cette stratégie à laquelle ont recours les autorités a porté ses fruits ces dernières décennies. On assiste de plus en plus aux dénonciations anonymes des individus suspects, des étrangers et pratiques illégales dans la Vallée-du-Ntem. Ceci facilite les interventions des autorités en matière de lutte contre les formes d'insécurité.

L'éducation de masse fait référence à un système d'éducation qui vise à offrir des opportunités d'apprentissage formel à un grand nombre d'individus, en s'adressant souvent aux enfants défavorisés et en garantissant l'accès à l'éducation pour tous<sup>194</sup>. L'un des premiers actes, est la mise en fonction de nombreux centre de jeunesse et centre de formation, ainsi que la facilitation par les autorités locales, de toutes les initiatives jeunes et autre visant à promouvoir un climat de paix et de sécurité dans la Vallée-du-Ntem. La manifestation de cette volonté engagée des autorités locales pour lutter au mieux face aux insécurité. L'accord donné par le chef de district de la commune de Kyé-ossi au Réseau des jeunes chercheurs en présence de leur partenaire UNICEF pour l'officialisation de leur engagement dans la mise en œuvre du projet PETVISIDAME<sup>195</sup>, illustre à suffisance la volonté profonde des autorités à lutter face aux insécurité dans la Vallée-du-Ntem.

Pour mieux encadrer la population qui constitue la Vallée-du-Ntem et dont la majorité est jeune, par conséquent, facilement aux multiples formes de délinquances. De nombreux centres de formations et/ou écoles professionnelles sont créés dans les arrondissements qui constituent cet espace. Ces écoles permettent ainsi à ces derniers d'être formés à des métiers notamment, dans les secteurs de l'agriculture et l'élevage. Secteurs d'activités les plus pratiqués dans la Vallée-du-Ntem.

## **II- ACTIONS MENÉES PAR LES POPULATIONS DANS LA LUTTE CONTRE LES INSÉCURITÉS DANS LA VALLÉE-DU-NTEM**

Lorsque dans un État, un espace ou une région donnée, les insécurité sont grandissantes, il est du devoir des populations locales d'assurer la sécurisation et la sérénité de

---

<sup>194</sup> <https://www.sciencedirect.com/mass-education>, Consulté le 27 avril 2025.

<sup>195</sup> PETVISIDAME : projet d'élimination de la transmission du VIH et du SIDA de la mère à l'enfant au Cameroun. C'est une initiative qui vise à éliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant tout en améliorant l'accès aux soins aux personnes vulnérables.

leur espace. La prolifération des insécurités ne serait que négative à leur essor sur tous les aspects de la vie quotidienne.

Face à cette situation où, l'insécurité ne cesse de croître du fait des mouvements de masses migratoires, les populations locales, pour lutter face à cela, mènent moult actions pour contenir ces insécurités et ainsi mieux les endiguer. Ces différentes actions menées par les populations de la Vallée-du-Ntem sont entre autres : la création des comités de vigilances et de défenses ; la collaboration avec les autorités civiles et militaires et l'implication des populations dans le renforcement de la cohabitation entre elles.

### **1- La réation des comités de vigilance et de défenses**

Un comité de vigilance et de défense est un groupe constitué de collaborateurs bénévoles créés à l'initiative des autorités administratives, dont le but principal est d'assurer la sécurité des biens et personnes résidentes dans les quartiers où ils assurent la surveillance<sup>196</sup>.

Créé face à des conditions d'incapacité de l'État du Cameroun, faute de moyens financiers et logistiques à assurer ses fonctions régaliennes dans la sécurisation de ses populations au lendemain de l'indépendance du Cameroun en 1960. Les autorités ont dû faire appel aux comités de vigilances et de défenses pour pallier les insuffisances de la nouvelle armée camerounaise.

La création de nombreux comités de vigilances par les populations a été l'une des actions phares développées par les communautés afin de faire face aux problèmes liés à l'insécurité. Ainsi, dans les différents quartiers des principaux centres urbains de ce département que sont Kyé-ossi, Ambam et Ma'an, plusieurs groupes de défenses ont vu le jour. Ceux-ci opèrent en nocturne afin de réduire au maximum, la mobilité et les actions des malfaiteurs pendant cette période ou heure tardives. Au niveau des autres agglomérations de la Vallée-du-Ntem, les populations s'appuient sur leurs congénères pour se sécuriser. Elles aussi ont opté pour le recours aux jeunes et à leurs forces mobiles pour lutter contre l'insécurité et les diverses formes de criminalités. C'est donc l'option des comités de vigilances qui est la principale action déployée par les populations dans le cadre de leur protection. Ces différents groupes au-delà de l'aspect communautaire sont également créés par des opérateurs économiques dans le souci de protéger leurs biens. C'est pourquoi, en dehors des employés de gardiennages, on retrouve de

---

<sup>196</sup> Nfobin, E. H. Ngwa, "Les comités de vigilance et l'Etat de droit au Cameroun", in *Revue Cahiers africains d'administration publique*, n°62, 2004, p.19.

nombreux comités de vigilances dans les lieux de commerces et les sites caractérisés par une forte présence des activités économiques<sup>197</sup>.

Le recours aux comités de vigilances et de défenses a été salubre pour les populations de la Vallée-du-Ntem dans leur lutte acharnée pour la sécurisation de leurs biens, des personnes et de l'ensemble de la communauté tout entière. Aujourd'hui, c'est la lutte contre le banditisme, les trafics de toutes sortes, qui justifient les appels des autorités à la constitution de ce genre de groupe<sup>198</sup>.

## **2- La collaboration entre les autorités civiles et militaires**

La collaboration entre les autorités civiles et militaires est un élément incontournable en ce qui concerne la protection et la sécurisation d'un espace donné. En effet, cela permet une fluidité au niveau du renseignement entre les populations civiles qui sont plus proches du terrain et les militaires. Ce renseignement est à la fois prévisionnel et global. Il vise à faciliter la tâche aux forces de défenses et de sécurisation des populations et leurs biens. Avec le temps, les populations ont été plus ouvertes au renseignement. Dans les années 70 et 80, celle-ci était assez sceptique, car, ne voulant pas dénoncer leurs frères Ntumu de la Guinée-Équatoriale qui s'étaient réfugiés au sein de leur communauté. Peu à peu, au regard du caractère cosmopolite des différentes localités, elles se sont progressivement senties impliquer dans leur propre sécurité, d'où l'ouverture aux autorités sécuritaires et le prompt élan à la dénonciation des suspects ou auteurs de crises<sup>199</sup>.

La tenue de l'atelier de restitution de l'enquête sur l'impact de la circulation des armes légères et de petits calibres dans la zone frontalière Cameroun-Guinée-équatoriale-Gabon, le 11 décembre 2014 à Kyé-ossi, illustre à suffisance cette volonté de collaboration entre civiles et militaires dans la Vallée-du-Ntem. Au cours de cette enquête, il a été rappelé aux populations leur rôle primordial et aussi les techniques de dénonciation entre autres : des messages téléphoniques, des notes anonymes adressées aux forces de maintien de l'ordre, l'existence des numéros verts de la police tels que le 1500, le 117, pour alerter ou effectuer une dénonciation<sup>200</sup>.

---

<sup>197</sup> Nfobin, Ngwa, "Les comités de vigilance...", p.19.

<sup>198</sup> *Ibid.*

<sup>199</sup> Franck Aristide Efa'a Abene, 54 ans, Commissaire principale du commissariat de sécurité publique de Kyé-ossi, Commissariat de Kyé-ossi, le 13 décembre 2024.

<sup>200</sup> Atelier de restitution de l'enquête sur l'impact de la circulation des armes légères et de petit calibre dans la zone frontalière Cameroun-Gabon-Guinée-équatoriale, juin 2014, p.8.

Cette collaboration entre autorités civiles et militaires facilite ainsi la mise en œuvre rapide des forces de maintien de l'ordre sur le terrain, lorsqu'un délit pouvant nuire à la sécurité est constaté. C'est à juste titre que lors de l'atelier de restitution de l'enquête sur l'impact de la circulation des armes légères et de petit calibre, le représentant de la police, a rappelé que les forces de maintien de l'ordre comptent sur la vigilance et la collaboration des populations, des comités de vigilances. Il a également attiré l'attention des femmes et jeunes pour la discrétion dans la dénonciation et les a assurés de faire bon usage des informations mises à leur disposition<sup>201</sup>.

Néanmoins, face à tous les dispositifs mis en place dans le but de faciliter la collaboration entre militaires et civiles, un constat est fait. Celui du manque d'information ou la confiscation de certaines informations par les populations qui jugent nécessaire de garder cela pur eux. Cette retenue d'informations s'explique par le fait que certaines populations, pas des moindres, sont ceux-là même qui sont à l'origine de certains trafics illicites qui minent l'espace transfrontalier. Le cas des voies de passages que l'on nomme généralement "le pont", sont créés par certaines populations (chefs traditionnels, chefs de quartiers) et bénéficie à plusieurs populations au travers du paiement des taxes de passage au niveau "du pont", qui sont dix fois chères que celles payées au niveau des postes-frontière légaux. Dans ces points de passages, les marchandises qui y transitent ne sont soumis à aucun contrôle. Qu'il s'agisse de denrées alimentaires périmées ou prohibées par l'État du Cameroun, des produits pétroliers, des munitions et autres, ils ne sont soumis à aucun contrôle, et les populations de peur que leurs points de passages ne soient découverts par les forces de maintien de l'ordre, optent pour la rétention des informations pouvant conduire à la découverte de ces points de passages clandestins, pour eux. Olivier Claude Bela dit à ce sujet :

Pour lutter efficacement face aux fléaux générés par les mouvements migratoires dans la zone transfrontalière, la police des frontières et tous les organes des forces de maintien de l'ordre, effectue tous les jours des patrouilles de nuit comme de jour. Ces patrouilles ne sont pas fortuites, car résultantes des informations issues des différents services qui se partagent les informations afin d'être plus prompt dans les interventions et également, ces patrouilles sont facilitées par les renseignements fournis par certaines populations<sup>202</sup>.

Cette situation permet ainsi de constater que la collaboration que la collaboration entre les populations et les forces défenses est une condition sine qua non dans le désir du maintien d'un climat sécuritaire favorable au bien-être des populations de la Vallée-du-Ntem.

<sup>201</sup> Atelier de restitution de l'enquête..., p.8.

<sup>202</sup> Olivier Claude Bela Ciga, 54 ans, Commissaire Emi immigration kyé-ossi, Kyé-ossi, le 14 décembre 2024.

### 3- Implication des populations dans le renforcement de la cohabitation entre elles

La cohabitation d'une communauté dans un pays étranger est facilitée par l'élément culturel, linguistique qui est facteur déterminant de l'intégration. La langue permet les échanges divers entre les populations. Elle est le vecteur de l'unité des peuples dans une région donnée. Elle permet enfin, une meilleure adaptation dans un lieu à priori hostile. C'est dans cette logique qu'obéit la création spontanée des camps de Ma'an, Akonolinga et Mbandjock, lors des grands mouvements migratoires causé par le régime autoritaire de Marcias Nguéma de 1968 à 1979. Dans ce contexte, les langues à savoir le yebekolo, le manguissa, le ntoumou, le nanga eboko, et le maka, ne sont pas différentes du ntoumou et du mvaé parlés par les communautés équato-guinéennes. Cela permet ainsi une cohabitation facile entre les réfugiés équato-guinéens et les populations locales qui sont en quelque sorte, un prolongement socioculturel de la région d'origine de ces Équato-Guinéens<sup>203</sup>.

En tant que facteur d'intégration, le Ntoumou et le Mvaé parlés par la communauté équato-guinéenne favorisent les alliances entre les communautés étrangères et les populations locales. C'est grâce à cela que de nombreuses unions ont vu le jour entre les communautés équato-guinéennes et camerounaises. Cela a été le cas du mariage enregistré entre Abaga Elias, qui épousa en seconde noce, Biwolé Germaine, une native de la localité d'Ambam et qui la ramena avec lui au moment du retour en 1979. Aussi de Meto'o Aba'a Janice, une Guinéenne qui épousa le Camrounais Engoulou Jean Jacques dont elle eut deux fils<sup>204</sup>. Cette situation contribue au renforcement de la solidarité entre les populations de la Vallée-du-Ntem.

Outre ce qui a été dit plus haut, les populations s'impliquent également dans la mise sur pied des événements culturels qui contribuent au renforcement des liens communautaires et intracommunautaires en promouvant ainsi l'harmonie et la cohésion sociale. Le festival culturel du *Mvet-Oyeng* illustre cet engagement des populations dans le renforcement de la cohabitation entre elles. Organisée par la Commune d'Ambam, la deuxième édition s'est tenue du 8 au 20 juillet 2019 dans la ville d'Ambam, sous le thème : "Contribution du peuple Ekang au développement économique, social et culturel de l'Afrique centrale". Cette rencontre vise à maintenir et sauvegarder les liens culturels qui existent entre les différents groupes de ce peuple

<sup>203</sup> Onana. Owona, "La communauté équato-guinéenne...", pp.64-65.

<sup>204</sup> Cameoun Tribune, n°1669 du dimanche 6-lundi 7 janvier 1980, p.15.

de chaque pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)<sup>205</sup>.

Autre évènement, nous avons, la foire économique transfrontalière de l'Afrique centrale (FOTRAC), dont la 12<sup>e</sup> édition s'est tenue le 21 août 2021. Organisé par le réseau des femmes actives de l'Afrique centrale (REFAC), cette édition c'est articulé autour du thème : "Booster les échanges intra régionaux pour la paix, le développement socioéconomique et culturel de l'Afrique, malgré le covid-19". Cette édition a été marquée par la présence du gouverneur de la région du sud, Felix Nguélé Nguélé, qui était accompagné à cette occasion par ses homologues des provinces voisines du Gabon et de la Guinée-Équatoriale<sup>206</sup>.

Autres que les actions menées par les autorités camerounaises dans la lutte contre les insécurités dans l'ensemble de la Vallée-du-Ntem. Les populations à leur niveau de pouvoir et de capacité mènent des actions pour lutter également face à cela. Ces derniers mettent sur pieds des comités de vigilances et de défenses, qui permettent la surveillance plus approfondie des quartiers. À ces comités de vigilance, s'ajoute la collaboration entre civiles et militaire à travers le renseignement sur les agissements suspects constatés. Les populations de la Vallée-du-Ntem, s'impliquent également dans le renforcement de la cohabitation entre elles. Cela au travers des évènements culturels qui constituent un maillon fort du renforcement de l'harmonie et de la cohésion sociale intercommunautaire. Face à cette volonté de sécurisation de la Vallée-du-Ntem, qu'en est-il des défis et des enjeux pour une sécurisation optimale de la Vallée-du-Ntem ?

### **III- DÉFIS ET ENJEUX POUR UNE SÉCURISATION OPTIMALE DE LA VALLÉE-DU-NTEM**

Assurer la sécurité de son espace territorial est généralement source de défis d'autant plus économiques que sociopolitiques qu'un État se doit d'accomplir afin de garantir la sérénité nationale et internationale. Aussi, il est capital pour l'État, car des enjeux continuels face à la sécurisation sont de son territoire sont constamment mis en avant, notamment des enjeux stratégiques et diplomatiques de l'État sur le plan national et international.

---

<sup>205</sup> <https://www.gabonreview.com/festival-mvet-oyeng-les-fangs-se-donnent-reendez-vous-a-ambam>, Consulté le 26 mai 2025.

<sup>206</sup> <https://www.agencecofin.com/une-foire-transfrontalière-à-kye-ossi-a-l-intersection-du-cameroun-du-gabon-et-de-la-guinee-equatoriale>, Consulté le 27 mai 2025.

Dans cette partie, il est question des défis sociopolitiques ; des défis économiques ainsi que des enjeux stratégiques et diplomatiques pour une sécurisation de la Vallée-du-Ntem.

### **1- Défis sociopolitiques liés à la sécurisation de la Vallée-du-Ntem face aux mouvements migratoires**

Dans le souci de favoriser une cohabitation des plus saines entre les populations locales et étrangères et de garder dans la même lancée des relations pacifiques avec le pays voisin qu'est la Guinée-Équatoriale. L'État du Cameroun s'emploie corps et âme pour permettre la création d'un climat favorable à l'épanouissement physique et moral des populations qui composent la Vallée-du-Ntem.

Pays membre fondateur de l'organisation de l'unité africaine (O.U.A) depuis 1963. En tant que tel, l'État camerounais a ratifié la convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects aux problèmes des réfugiés en Afrique. Cette convention en son article II-2 déclare que : "L'octroi du droit d'asile aux réfugiés constitue un acte pacifique et humanitaire et ne peut être considéré par aucun Etat comme un acte de nature inamicale"<sup>207</sup>. Cette situation place ainsi l'État du Cameroun dans une situation particulière, celui de l'accueil des étrangers en quête de conditions de vie plus humaines.

En 1962, au moment où la répression armée face aux mouvements d'émancipation fait rage en Guinée-Équatoriale, le Cameroun ouvrit ses frontières aux Équato-Guinéens. Ceux-ci furent hébergés dans les localités qui constituent la Vallée-du-Ntem. Afin de renforcer la cohésion entre les communautés étrangères et celles locales, l'Etat a dû mettre sur pieds une assistance humanitaire à plusieurs aspects : l'hébergement, l'allocation de crédits pour la gestion des réfugiés, l'octroi d'un habitat et de parcelles de terre cultivable, prise en charge de la scolarité des enfants et recrutements dans la fonction publique de certains réfugiés. Selon les déclarations de la presse du Cameroun :

(...) Les réfugiés ont été reçus par les populations du Cameroun qui les ont hébergés – reconnaissait Ahidjo -. Je dois dire que comme cela se doit, le gouvernement y a contribué en aidant ceux qui les ont hébergés en pourvoyant à leur subsistance en attendant que les problèmes soient éclaircis<sup>208</sup>.

<sup>207</sup> ONU, Recueil de traités et autres textes de droit international concernant les réfugiés, HCR, Genève, 1979.

<sup>208</sup> La presse du Cameroun, supplément spécial, 12 juillet 1963 ; cf. aussi lettre n° 565 du Ministère des Affaires Etrangères, AC/MINREX Cameroun.

## 2- Défis économiques de la sécurisation de la Vallée-du-Ntem

Sur l'aspect économique, l'État du Cameroun s'exécute en ce qui concerne le renforcement du développement économique dans l'espace partagé entre les États transfrontaliers, essayant ainsi de réduire la contrebande et toutes les formes de trafics illicites causés par les flux migratoires dans la Vallée-du-Ntem.

L'État du Cameroun et ses voisins, contrairement à ce que d'aucuns peuvent penser, sont présents dans ces espaces périphériques. Cette visibilité s'analyse non seulement en termes de régulation des migrations, mais également construction de situation de rente transfrontalière.

L'implication première de l'État dans l'essor de ces espaces est la politique de réfection routière qui assure le désenclavement du site. L'État camerounais a payé la remise en état du bac de Ngoazik, grâce à un préfinancement de 80 millions de FCFA de la Cimenterie du Cameroun (CIMENCAM). Ce bac concourt considérablement au développement des échanges entre le Cameroun et ses voisins du sud que sont le Gabon et la Guinée-Équatoriale<sup>209</sup>.

Le Cameroun pratique de plus une politique commerciale véritablement incitative à travers des taxes modérées sur les produits en circulation et la tolérance d'une libre circulation des étrangers vers les marchés frontaliers camerounais. Le samedi, jour de marché à Kyé-ossi, le contrôle de la frontière est relâché, quand les chaînes ne sont pas tout simplement baissées pour permettre aux étrangers de venir s'approvisionner en vivre. On assiste ainsi à un ensemble de mesures de facilitations des entrées et des sorties des commerçants gabonais et équato-guinéens se traduisant par un bémol sur les procédures administratives<sup>210</sup>.

La Guinée-Équatoriale se distingue également dans la mise en valeur des espaces frontaliers. C'est ainsi que Ébebeyin, à la lisière du pays, est devenue une ville moderne dont le dynamisme commercial joue un rôle considérable dans le surplus que dégage ce pays dans les échanges avec le Cameroun. L'État équato-guinéen a ainsi entrepris des travaux sur l'axe routier Bata-Ébebeyin, qui transporte le vin espagnol et les produits cosmétiques de même origine à la frontière camerounaise<sup>211</sup>.

---

<sup>209</sup> L. Éla Meyé, "La région transfrontalière à l'épreuve de la régulation et de la tolérance de l'immigration", in L. Sindjoun, *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2004, p.182.

<sup>210</sup> Éla Meyé, "La région transfrontalière...", p.182.

<sup>211</sup> *Ibid.*

L'État prend également part aux échanges transfrontaliers, à travers les sociétés (para)publiques. La société CIMENCAM (détenue à 65 % par l'État camerounais), possède un dépôt de ciment à Kyé-ossi, ciment vendu aux nationaux, mais surtout aux étrangers équato-guinéens pour la plupart<sup>212</sup>.

Cette participation de l'État aux échanges qui ont lieu à ses frontières vise à montrer que les flux migratoires transfrontaliers ne doivent pas être perçus uniquement en termes de subversion des entités politiques. Celles-ci se servent au contraire pour étendre leurs mailles sur l'ensemble du territoire national. Ce sont des éléments de ré-étatisation. Ces périphéries sont fortement imbriquées aux zones intérieures pourvoyeuse ou consommatrices de marchandises ou de main d'œuvre immigrée moins chère<sup>213</sup>.

### **3- Enjeux stratégiques et diplomatiques d'une sécurisation de la Vallée-du-Ntem**

Pour l'Etat, accueillir des migrants au sein de son territoire, relèvent généralement de divers enjeux stratégiques et diplomatiques. Car, l'accueil de ces derniers pour un État, est généralement source de débats et de regard sur la gestion par la scène internationale. Ainsi, face aux multiples mouvements migratoires qui composent la Vallée-du-Ntem, l'État du Cameroun se doit de présenter une image positive sur la scène internationale en ce qui concerne l'accueil et la gestion des migrants dans son territoire.

Du fait d'être un des États fondateurs de l'OUA, le Cameroun a ratifié la convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. De plus, le Cameroun a également ratifié les principales conventions humanitaires internationales. Il s'agit à l'échelle universelle de la "convention relative au statut des réfugiés" complétés par le "protocole relatif au statut des réfugiés"<sup>214</sup>. Face à cette situation, l'Etat du Cameroun se doit de respecter les conventions auxquelles il a été signataire. C'est ainsi que durant les années 1968 à 1979 avec le régime autoritaire institué en Guinée-Équatoriale par Marcias Nguéma, qui conduit un afflux massif des Équato-Guinéens vers le Cameroun. L'État se devait de porter assistance à ces derniers. Ces pourquoi l'assistance du Cameroun aux réfugiés équato-guinéens durant cette période était centrée beaucoup plus sur l'aspect humain et de l'hébergement<sup>215</sup>.

---

<sup>212</sup> Ela Meye, "La région transfrontalière...", p.182.

<sup>213</sup> *Ibid.* pp.182-183.

<sup>214</sup> Onana. Awondo, "La communauté équato-guinéenne...", pp.47-48.

C'est fort de cela que dans les années, 1970, les opérations d'assistance aux réfugiés équato-guinéens visaient trois objectifs : le logement ; la santé et l'autosuffisance de la communauté équato-guinéenne. Ces objectifs sont atteints avec le projet n° 78/AP/CMR/MA/1. Ce projet permet au gouvernement camerounais de fournir aux populations équato-guinéennes présentes sur le territoire camerounais :

- Des lots de terrains à Ma'an, Olamze, Ambam et Akonolinga pour le logement ;
- Du matériel et des matériaux de construction (sable, ciment, bois, camions-bennes et bien d'autres) ;
- Des lopins de terre ;
- Des outils agricoles ;
- Des semences afin d'amener les Équato-Guinéens par l'agriculture à l'autosuffisance alimentaire<sup>216</sup>.

De plus, sur le domaine de la santé, le gouvernement camerounais procède de façon ponctuelle à la distribution de médicaments et au remboursement systématique des frais médicaux engagés par les réfugiés. Ceci avec la participation du Ministère des Affaires Etrangères qui disposait à cet effet d'un fond spécial<sup>217</sup>.

Au demeurant, dans sa volonté d'assurer sur l'ensemble de son territoire un climat de paix perceptible au travers d'une atmosphère sécuritaire régnante. L'Etat du Cameroun, selon les endroits auxquels il se doit d'intervenir, développe des approches qui à la base semblent similaires, mais qui sont plutôt adaptées aux réalités de l'espace à sécuriser. Ainsi, face aux mouvements migratoires qui composent la Vallée-du-Ntem, des stratégies de luttes contre l'insécurité sont mises en place par les organes compétents. En ce qui concerne ces stratégies ou encore mécanismes mis sur pieds par l'État du Cameroun, ils sont entre autres caractérisés par le déploiement des forces de maintien de l'ordre et de sécurité. Ce qui justifie ainsi la présence de plusieurs corps d'armée dans les villes de la Vallée-du-Ntem à l'instar de Kyé-ossi et également la présence d'un commissariat de sécurité publique. Aussi, ces mécanismes sont renforcés avec l'implication des corps de justices et de sécurité sociale qui assurent leurs rôles respectifs dans leurs domaines respectifs.

---

<sup>216</sup> J. N. Mouellé Kombi II, " Le Cameroun et les réfugiés", Mémoire de Maîtrise en Droit Public, Université de Yaoundé II, juin 1986, p.62.

<sup>217</sup> Onana. Awondo, "La communauté équato-guinéenne p.50.

À cela est ajoutée l'éducation des masses et des populations qui est indispensable dans la sensibilisation sur les risques encourus lorsqu'on s'adonne aux maux qui circulent dans cet espace. Cela étant dit, c'est à juste titre que face aux diverses actions menées par le gouvernement camerounais, les populations s'investissent également dans la lutte contre les insécurités multiformes. Ceci avec la création des comités de vigilances, qui sont indispensables dans la surveillance et la protection des quartiers à haut risque. Ces derniers participent également dans la collaboration d'avec les forces de défenses, ceci par les partages des informations sur des potentiels agissements suspects et autres. Et par la fin, les populations de la Vallée-du-Ntem s'investissent également dans la création et le renforcement d'une cohésion sociale au travers des événements culturels. Enfin, cette situation migratoire suscite d'un intérêt majeur pour l'État du Cameroun. Cela dans la mesure où elle soulève les problèmes des défis et enjeux.

## **CONCLUSUON GÉNÉRALE**

Après son accession à l'indépendance en 1968, la Guinée-Équatoriale doit faire face à un nouveau défi majeur auquel il ne s'y attendait certainement pas. L'instauration d'un régime autoritaire et répressif sous les ordres du clan Nguéma. Cette situation a contribué à mettre sur le chemin de l'exil moult équato-guinéen qui voyait en ce tout nouveau gouvernement une source de menace perpétuelle et constante pour leur vie ; bien que l'on enregistrait déjà des cas similaires en Guinée-Équatoriale lors de la lutte d'indépendance face à la puissance colonisatrice qui était l'Espagne de 1947 à 1964.

Cette lutte pour l'indépendance à laquelle s'en est suivi l'instauration d'un régime dictatoriale sont à l'origine des déplacements des populations équato-guinéennes vers le Cameroun. Aussi, le fait d'être membre de la CEMAC, a contribué également la facilitation de la circulation des Équato-Guinéens vers le Cameroun qui est également membre de cette institution sous régional. Toujours dans le même ordre d'idée, les migrations équato-guinéennes vers la Vallée-du-Ntem sont influencées par le fait socio-culturel et la proximité géographique. En effet, le Cameroun et la Guinée-Équatoriale sont tous deux pays voisin avec une frontière commune. La même appartenance culturelle contribue à faciliter les migrations entre les populations des deux pays.

Ces mouvements migratoires sont d'autant plus accentués par le désir commercial, car, la Vallée-du-Ntem étant une zone transfrontalière. Ce qui fait ainsi de la Vallée-du-Ntem une zone propice au commerce. Pour rejoindre le territoire camerounais, ces derniers empruntent des voies légales, pour ceux qui sont dans la conformité, et aussi des voies illégales pour ceux qui sont dans la non-conformité. La principale voie empruntée par ces derniers pour rejoindre le territoire camerounais est la voie terrestre.

Au-delà des Équato-Guinéens, bon nombre de Camerounais venus de l'hinterland se rendent dans la Vallée-du-Ntem. Cette installation s'explique tout d'abord par la volonté du Cameroun de sécuriser et d'exprimer sa volonté hégémonique sur les villes frontalières (Kyé-ossi) jadis contestées par la Guinée-Équatoriale. La deuxième raison étant due aux multiples opportunités économiques qu'offre la zone transfrontalière avec une diversité des biens et services venus notamment de la Guinée-Équatoriale. Mais l'une des principales raisons conduisant aux mouvements de masses migratoires camerounaises vers la Vallée-du-Ntem, est qu'elle apparaît aux yeux des candidats à la migration comme une zone de transit vers l'immigration internationale. Faisant ainsi de facto de la Vallée-du-Ntem, un espace

cosmopolite où l'on retrouve au-delà des communautés autochtones, plusieurs communautés allogènes dont les Bamouns et les Bamilékés sont les plus nombreux.

Cette situation globale fait ainsi que dans la Vallée-du-Ntem, l'on retrouve plusieurs catégories de migrants. Ceux dits permanents, ceux dits saisonniers ou temporaires et les migrants intermittents.

Dans ce processus migratoire, les migrants font généralement face à des difficultés au niveau des frontières qui sont constamment fermées (surtout du côté équato-guinéen). En ce qui concerne la présence des migrants dans la Vallée-du-Ntem, elle est génératrice de plusieurs formes d'insécurité. Notamment, les agressions et les délinquances urbaines, la criminalité organisée ainsi que les assassinats. À cela, s'ajoutent les insécurités économiques qui se caractérisent par le développement du trafic illicite, l'intensification du trafic des produits narcotiques et ainsi que la prolifération de plusieurs formes d'arnaques. Le manque d'emplois qui conduit au développement du chômage et de la promiscuité sont en outre les insécurités sociales créées par les migrants dans la Vallée-du-Ntem.

Ces insécurités occasionnées par la présence des migrants dans la Vallée-du-Ntem, a plusieurs répercussions sur les activités économiques, la population ainsi que la vie politique. De ces répercussions, l'on note les répercussions socio-psychologiques avec le développement de la psychose au sein de la population qui s'investissent face aux différends maux qui mine la Vallée-du-Ntem, ce qui conduit ainsi à la méfiance entre les communautés avec l'augmentation de la xénophobie. Sur le plan sanitaire, la vente et la consommation des produits avariés sont généralement source d'intoxication alimentaire au sein des populations.

Sur le plan économique, la présence des migrants dans la Vallée-du-Ntem engendre les pertes des recettes fiscales à l'État du Cameroun, la déstabilisation du système économique locale avec le développement de la concurrence déloyale et la perte des emplois liés au secteur primaire, et enfin, l'augmentation du coût du niveau de vie de la population.

Enfin, cette situation engendre également des conséquences politico-diplomatiques entre l'État du Cameroun et l'État de la Guinée-Équatoriale. En effet, les deux États font régulièrement face à des crises diplomatiques conduisant très généralement à la fermeture complète des frontières et aux expulsions des ressortissants étrangers. Cette situation contribue ainsi à la dégradation de l'image du Cameroun sur la scène internationale.

Pour mieux régir ces mouvements migratoires, des stratégies et mécanismes de lutte contre ces insécurités sont mis sur pieds. L'État du Cameroun à son niveau facilite le déploiement des forces de défenses et de sécurités qui sont chargées de la protection et de la sécurisation des biens et personnes, ainsi que des opérations de maintien de l'ordre dans la zone transfrontalière. L'État du Cameroun met également en avant des corps de justice et de sécurité sociale pour à la fois, faire appliquer la loi telle qu'établie et assister les personnes en situation précaire. Enfin, l'État du Cameroun passe par l'éducation des masses et des populations pour mieux lutter face aux diverses insécurités dans la Vallée-du-Ntem.

Au-delà des actions menées par l'État du Cameroun, les populations elles aussi mènent des actions pour lutter face à la cette situation d'insécurité. Elles s'y exercent au travers de la création des comités de vigilances et de défenses, en collaborant également avec les forces de défenses et de sécurités auxquelles ils fournissent des informations. Ainsi qu'avec l'organisation des évènements culturels qui favorise le renforcement de la cohésion entre les communautés.

Cette situation pour la moindre contraignante pose ainsi des défis et enjeux pour une sécurisation optimale de la Vallée-du-Ntem. En ce qui concerne les défis sociopolitiques, il s'agit ainsi de favoriser une cohabitation plus saine entre les populations locales et étrangères. Sur les défis économiques, l'État camerounais s'y exécute en renforçant le tissu économique, essayant ainsi de réduire le développement de toutes formes de trafics illicites. Toutefois, il serait préjudiciable d'imputer aux seuls migrants camerounais et équato-guinéens d'être à l'origine des insécurités dans la Vallée-du-Ntem. Ceci du fait que la cet espace étant une zone de trois frontières est sujette également à d'autres migrations de la sous-région.

Au terme de l'analyse des différents chapitres de la présente étude, nous sommes parvenus aux résultats selon lesquels. La présence des migrant équato-guinéens au Cameroun en général et dans la Vallée-du-Ntem en particulier est d'abord dû au facteur géographique et socioculturel, qui fait de ces peuples des peuples frères. Aussi, la monté des régimes dictatoriaux dès le 1968 et le coup d'Etat de 1978 sont les causes principales des migrations des équato-guinéens vers la Cameroun. En ce qui est des migrations des camerounais vers la Vallée-du-Ntem, elle est d'abord la résultante du désire expansionniste du gouvernement Ahidjo, qui ardonna la déportation d'une frange de la popuation camerounaise vers le département de la Vallée-du-Ntem afin de sécuriser les villes frontalières contestées. Par la suite, avec la découverte d'important gisements de pétrole en Guinée-équatoriale, bon nombre de

camerounais seront entraînés à migrer vers cet espace, espérant profiter de cette nouvelle manne pétrolière.

Avec l'arrivée d'un grand nombre de migrants dans cet espace géographique, la Vallée-du-Ntem sera à cet effet en proie à une insécurité croissante générée par ces derniers. Pour lutter face à cela, l'État du Cameroun et les populations afin de limiter les risques sécuritaires dans ledit espace. Néanmoins, il est important de noter que durant la période Ahidjo, la Guinée-équatoriale est moins considérée, tant dis que ce dynamisme coopératif pendant la période de Paul Biya (actuelle président de la République unie du Cameroun), la Guinée-équatoriale est considérée avec l'avènement du pétrole. Ce qui a rendu abondant les migrations camerounaises à la recherche du travail vers ce pays.

## **ANNEXES**

**Annexe 1 : Guide d'entretien**

**UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
UNIVERSITY OF YAOUNDE I**

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE**

\*\*\*\*\*

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES SOCIALE ET EDUCATIVES**

\*\*\*\*\*

**UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES**

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT D'HISTOIRE**



**REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE-WORK-FATHERLAND**

\*\*\*\*\*

**POSTGRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL  
AND EDUCATIONAL SCIENCES**

\*\*\*\*\*

**DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
HUMAN AND SOCIAL SCIENCES**

\*\*\*\*\*

**DEPARTMENT OF HISTORY**

**FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ**

**SUJET DE RECHERCHE : MOUVEMENTS MIGRATOIRES CAMEROUNAIS-ÉQUATO-GUINÉENS ET INCIDENCES SÉCURITAIRES DANS LA VALLÉE-DU-NTEM AU CAMEROUN : 1968-2020**

Bonjour ! Je me nomme **Brice KADJIE DEFO** et je suis étudiante à l'Université de Yaoundé 1, Master 2 au Département d'Histoire. Nous effectuons une étude universitaire sur **Mouvements migratoires Camerounais-Equato-Guineens et Incidences Securitaires dans la Vallee-du-Ntem au Cameroun : 1968-2020.**

Vous faites partie des personnes auprès de qui nous voulons collecter les informations sur cette thématique. Nous sollicitons votre permission pour vous poser quelques questions sur ce sujet. L'entretien dure à peu près 30 à 45 minutes. Pour chaque question qui vous sera posée, vous êtes libre de répondre ou de ne pas le faire. Mais, le cas échéant, en âme et conscience, veuillez donner le maximum de réponses et d'informations possible, avec le plus de sincérité et d'objectivité possible. Vous n'êtes pas tenus de citer nommément des individus ou des institutions sur des faits sensibles, il suffira de décrire les faits eux-mêmes. Je vous garantis que les informations que vous me donnerez resteront confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre de cette étude.

Acceptez-vous de passer l'entretien ? Oui/Non ..... si Non, fin de l'entretien, Merci.

Je certifie que l'enquêté(e) a été informé de la nature et du but de l'étude et qu'il (elle) a donné un consentement verbal. Il a aussi été informé de sa liberté de s'y abstenir.

Etant donné que je ne pourrais pas noter tout ce que vous direz le plus fidèlement possible, je sollicite de vous la permission d'enregistrer notre discussion avec l'appareil que voici. Une fois que les données seront extraites pour analyse, les enregistrements seront détruits. Et personne ne saura que ces informations viennent de vous.

**Date..... Signature de l'investigateur.....**  
**Date de l'entretien..... Heure de début de l'entretien.....**

## Guide d'Entretien

Ce guide d'entretien est élaboré dans le cadre de la collecte des informations pour la rédaction d'un mémoire en **Histoire des Relations Internationales** sur le sujet évoqué ci-dessus.

*Nom de l'étudiant : Brice KADJIE DEFO*  
*Licencié en histoire*

**Directeur de recherche**

**Dre. Salomé EDIMA**  
*Chargé de Cours*

**NB :** Les informations collectées dans le cadre de cette étude sont confidentielles et ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celui de ce mémoire.

### I-informations sur les interviewés

*NOM ET PRENOM*.....*AGE*.....

*PROFESSION*.....*LIEU*.....

*DATE*.....*TEL*.....

- 1- Quels sont les facteurs ayant favorisé la ruée des Camerounais vers la Guinée-Équatoriale ?
- 2- Quels sont les types de migrants en transits vers la Guinée-Équatoriale et quels sont les types de chemins empruntés pour rejoindre ledit pays ?
- 3- Quelle est la situation des Camerounais en Guinée-Équatoriale ?
- 4- Quelles sont les raisons justifiant la présence des camerounais étrangers dans la Vallée-du-Ntem ?
- 5- Quelles sont les principales communautés que l'on retrouve dans la Vallée-du-Ntem ?
- 6- Quelle est la situation de cohabitation entre les migrants et les autochtones dans la Vallée-du-Ntem ?
- 7- Quel est l'impact des immigrés équato-guinéens sur le plan social au Cameroun ?
- 8- Quel est l'impact de ces immigrés sur l'économie camerounaise dans la Vallée-du-Ntem ?
- 9- Quels sont les cas d'incidences physiques entre immigrés et autochtones auxquels vous avez déjà fait face ?
- 10- Selon vous, quelles sont les difficultés auxquelles les Camerounais en transits vers la Guinée-Équatoriale et ceux installés y font face dans ce pays ?
- 11- Selon vous, quels sont les causes et facteurs ayant conduit à favoriser le départ des Équato-Guinéens vers le Cameroun ?
- 12- Quels sont les itinéraires empruntés pour rejoindre le Cameroun et les lieux de sédentarisation des migrants équato-guinéens ?

- 13- Quelles sont les conditions sociales des immigrés guinéens au Cameroun, plus particulièrement dans la Vallée-du-Ntem ?
- 14- Que doivent faire selon-vous les autorités camerounaises et équato-guinéennes face aux flux migratoires et aux multiples problèmes que cette dernière engendre ?
- 15- Comment est-ce que les Équato-Guinéens sont accueillis lorsqu'ils arrivent au Cameroun par les autorités et les populations ?
- 16- Pouvez-vous mettre à notre disposition les documents illustrant vos affirmations ?
- 17- Avez-vous autre chose à ajouter ?

## Annexe 2 : Autorisation de recherche DGSN

GB

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----  
DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DIRECTION DE LA FORMATION  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC  
-----  
GENERAL DELEGATION FOR NATIONAL SECURITY  
-----  
GENERAL SECRETARIAT  
-----  
DEPARTMENT OF TRAINING  
-----

N° 3433 /DGSN/SG/DF/DAF/SDFCS/S.

Yaoundé, le 09 oct 2024

## LE DELEGUE GENERAL A LA SURETE NATIONALE

A MONSIEUR KADJE DEFO BRICE ETUDIANT A  
L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
TEL : (237) 678 48 17 31/ 688 75 45 70  
- YAOUNDE -

**Objet :** Demande d'une autorisation de recherches académiques

**Ref :** Correspondance du 11 Novembre 2024

Monsieur,

En réponse à votre correspondance de référence dont l'objet est repris en marge,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je marque mon accord pour les recherches que vous souhaitez effectuer dans les services de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.

A cet effet, vous voudrez bien prendre attache avec les Directeurs de la Police des Frontières et de la Sécurité Publique.

Toutefois, vous êtes invité à faire preuve de responsabilité et discrétion dans l'exploitation des informations dont vous aurez connaissance lors de vos recherches. Une copie de votre travail devra également être mise à la disposition de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (Direction de la Formation) dès la fin de vos travaux.

Veuillez agréer Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération./-

**P. LE DELEGUE GENERAL A LA SURETE NATIONALE**

Et par Délégation,  
**LE SECRETAIRE GENERAL**



**BAYA Dominique -**

**Annexe 3 : Attestation de recherche département d'histoire**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES  
ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS  
AND SOCIALS SCCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

**ATTESTATION DE RECHERCHE**

Je soussigné, **Pr. Raymond Anselme EBALE**, Chef de Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I (FALSH), certifie que l'étudiant **KADJIE DEFO Brice**, matricule **19U119** est inscrit en Master II au Département d'Histoire et poursuit actuellement un travail de recherche sur le thème : **“MOUVEMENTS MIGRATOIRES CAMEROUNAIS-EQUATO-GUINEENS ET INCIDENCES SECURITAIRES DANS LA VALLEE-DU-NTEM AU CAMEROUN : 1968-2020”**

Cette étude est encadrée par le **Dr EDIMA Salomé**, **Chargée de Cours** à l'Université de Yaoundé I.

Nous le recommandons aux responsables des Administrations, Centres de documentation, archives et toutes institutions de recherches nationales ou internationales et tout autre support de diffusion de l'information relative à son thème de recherche en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le **11 DEC 2024**

**Le Chef de Département**  
**Raymond A. EBALE**  
Professeur Titulaire des Universités

#### Annexe 4: Accusés de réceptions des demandes d'entretiens

**KADJIE DEFO Brice**  
 Yaoundé-Nkolbisong  
 Master II - HISTOIRE-UY 1  
 Email : kadjiebricedefo@gmail.com  
 Tel :678 48 17 31



**Monsieur le Commissaire de  
 Sécurité publique de la ville de Kyosi**

**Objet :** sollicitation d'un entretien et de l'exploitation des archives

Monsieur,

Je viens auprès de votre haute bienveillance solliciter votre accord pour un entretien et l'exploitation des archives de vos services dans l'optique d'avoir votre point de vue et des données sur les questions concernant les incidences des migrations camerounaises et équato-guinéennes sur votre unité administrative en général et dans le département de la Vallée du Ntem en particulier.

En effet, je suis étudiant en Master II Histoire à l'Université de Yaoundé I, le passage au niveau d'étude supérieur nécessite la rédaction d'un mémoire sur un thème de notre choix. Etant intéressé par les sciences humaines et plus précisément l'histoire des Relations Internationales, notre choix s'est porté sur les Migrations des populations aux abords des frontières. Ainsi, nous avons choisi de mener une étude approfondie sur le thème : «**MOUVEMENTS MIGRATOIRES CAMEROUNAIS-EQUATO-GUINEENS ET INCIDENCES SECURITAIRES DANS LA VALLEE-DU-NTEM AU CAMEROUN : 1968-2020**». Vue le champ de recherche qui porte sur des questions transfrontalières, nous pensons que vous êtes une personne ressource pouvant contribuer à la bonne réalisation de ce travail. Ainsi, nous vous prions humblement de bien vouloir mettre à notre disposition toutes informations pouvant nous être utiles dans le cadre de ce travail.

Dans l'attente d'une suite favorable, je vous prie de recevoir, **Monsieur**, mes salutations les plus distinguées.

**Pièces jointes:**

- Photocopie de l'attestation de recherche
- Photocopie de la CNI

**KADJIE DEFO Brice**

KADJIE DEFO BRICE  
 Université de Ngoa-ékélé  
 Email : bricedefo1@gmail.com  
 Tel : 678481731/688754570

Yaoundé le 8 Novembre 2024



A  
 Madame la Présidente de La Croix-Rouge  
 Cameroun

Objet : Demande d'autorisation d'accès aux archives

Madame la Présidente,

Jeune étudiant inscrit en Master II Histoire à l'Université de Yaoundé I, nous venons par cette présente, solliciter auprès de votre haute bienveillance, votre accord pour la consultation des archives et documents de l'auguste institution que vous dirigez.

nous choisis de mener une recherche approfondie sur le thème « **Mouvements migratoires camerouno-équato-guinéens et incidences sécuritaires dans la Vallée-du-Ntem** », vu le champ de recherche qui porte sur les migrations et les incidences sécuritaires, nous vous prions humblement de nous permettre d'accéder aux archives de votre institution à fin de mener un travail scientifique et objectif.

En effet, étant intéressé par les sciences humaines et plus précisément l'histoire des Mouvements migratoires, notre inscription en Master nous a donner l'opportunité de mener une recherche sur ledit thème. Ainsi, avons-


Nous vous assurons de notre entière disposition quant à vos modalités d'accès, et vous prions de bien vouloir mettre à notre disposition toutes informations non-confidentielles pouvant nous être utile.

Dans l'attente d'une suite favorable, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de notre très haute considération.

**Pièces Jointes :**

- Photocopie de la CNI
- Photocopie de l'attestation de recherche

KADJIE DEFFO Brice

21/11/2024 UNHCR  
DAK 

Yaoundé le 21 Novembre 2024

KADJIE DEFO Brice  
Yaoundé-Ngoa Ekellé  
Email : [bricedefo1@gmail.com](mailto:bricedefo1@gmail.com)  
Tel : 678481731/688754570

A

Madame la Représentante du Haut-  
Commissariat des Réfugiés (HCR)

**Objet : Demande d'autorisation d'accès aux  
archives et documents**

Madame la Représentante du HCR,

Jeune étudiant inscrit en Master II Histoire à l'Université de Yaoundé I, nous venons par cette présente, solliciter auprès de votre haute bienveillance, votre accord pour la consultation des archives et documents de l'auguste institution que vous dirigez.

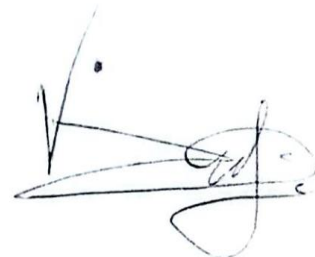
En effet, étant intéressé par les sciences humaines et plus précisément l'histoire des Mouvements migratoires, notre inscription en Master nous a donné l'opportunité de mener une recherche sur ledit thème. Ainsi, avons-nous choisit de mener une recherche approfondie sur le thème « **Mouvements migratoires camerounais-équato-guinéens et incidences sécuritaire dans la Vallée-du-Ntem (1968-2022)** », vu le champ de recherche qui porte sur les migrations et les incidences sécuritaires, nous vous prions humblement de nous permettre d'accéder aux archives de votre institution à fin de mener un travail scientifique et objectif.

Nous vous assurons de notre entière disposition quant à vos modalités d'accès, et vous prions de bien vouloir mettre à notre disposition toutes informations non-confidentielles pouvant nous être utile.

Dans l'attente d'une suite favorable, nous vous prions d'agréer, Madame la Représentante du HCR, l'expression de notre très haute considération.

**Pièces Jointes :**

- Photocopie de la CNI
- Photocopie de l'attestation de recherche
- Questionnaire de recherche





Kyosi, 12 décembre 2024

**KADJIE DEFO Brice**  
 Yaoundé-Nkolbissong  
 Master II - HISTOIRE-UY I  
 Email : kadjiebricedefo@gmail.com  
 Tel :678 48 17 31

A

**Monsieur le Commissaire de  
 L'Imi-Immigration de la ville de Kyosi**

**Objet :** sollicitation d'un entretien et de l'exploitation des archives

Monsieur,

Je viens auprès de votre haute bienveillance solliciter votre accord pour un entretien et l'exploitation des archives de vos services dans l'optique d'avoir votre point de vue et des données sur les questions concernant les incidences des migrations camerounaises et équato-guinéennes sur votre unité administrative en général et dans le département de la Vallée du Ntem en particulier.

En effet, je suis étudiant en Master II Histoire à l'Université de Yaoundé I, le passage au niveau d'étude supérieur nécessite la rédaction d'un mémoire sur un thème de notre choix. Etant intéressé par les sciences humaines et plus précisément l'histoire des Relations Internationales, notre choix s'est porté sur les Migrations des populations aux abords des frontières. Ainsi, nous avons choisi de mener une étude approfondie sur le thème : «**MOUVEMENTS MIGRATOIRES CAMEROUNAIS-EQUATO-GUINEENS ET INCIDENCES SECURITAIRES DANS LA VALLEE-DU-NTEM AU CAMEROUN : 1968-2020**». Vue le champ de recherche qui porte sur des questions transfrontalières, nous pensons que vous êtes une personne ressource pouvant contribuer à la bonne réalisation de ce travail. Ainsi, nous vous prions humblement de bien vouloir mettre à notre disposition toutes informations pouvant nous être utiles dans le cadre de ce travail.

Dans l'attente d'une suite favorable, je vous prie de recevoir, **Monsieur**, mes salutations les plus distinguées.

**Pièces jointes:**

- Photocopie de l'attestation de recherche
- Photocopie de la CNI

**KADJIE DEFO Brice**

**KADJIE DEFO Brice**  
 Yaoundé-Nkolbissong  
 Master II - HISTOIRE-UY I  
 Email : kadjebricedefo@gmail.com  
 Tel :678 48 17 31



Ebolowa, 12 décembre 2024

A

Son Excellence le CONSUL  
 De la Guinée Equatoriale à Ebolowa

**Objet :** sollicitation d'un entretien et de l'exploitation des archives

Excellence,

Je viens auprès de votre haute bienveillance solliciter votre accord pour un entretien et l'exploitation des archives de vos services dans l'optique d'avoir votre point de vue et des données sur les questions concernant les incidences des migrations camerounaises et équato-guinéennes sur votre unité administrative en général et dans le département de la Vallée du Ntem en particulier.

En effet, je suis étudiant en Master II Histoire à l'Université de Yaoundé I, le passage au niveau d'étude supérieur nécessite la rédaction d'un mémoire sur un thème de notre choix. Etant intéressé par les sciences humaines et plus précisément l'histoire des Relations Internationales, notre choix s'est porté sur les Migrations des populations aux abords des frontières. Ainsi, nous avons choisi de mener une étude approfondie sur le thème : «**MOUVEMENTS MIGRATOIRES CAMEROUNAIS-EQUATO-GUINEENS ET INCIDENCES SECURITAIRES DANS LA VALLEE-DU-NTEM AU CAMEROUN : 1968-2020**». Vue le champ de recherche qui porte sur des questions transfrontalières, nous pensons que vous êtes une personne ressource pouvant contribuer à la bonne réalisation de ce travail. Ainsi, nous vous prions humblement de bien vouloir mettre à notre disposition toutes informations pouvant nous être utiles dans le cadre de ce travail.

Dans l'attente d'une suite favorable, je vous prie de recevoir, **Monsieur**, mes salutations les plus distinguées.

**Pièces jointes:**

- Photocopie de l'attestation de recherche
- Photocopie de la CNI

**KADJIE DEFO Brice**

**KADJIE DEFO Brice**  
 Yaoundé-Nkolbissong  
 Master II – HISTOIRE- UY I  
 Email : kadjebricedefo@gmail.com  
 Tel :678 48 17 31

Kyösi, 12 décembre 2024

341 13/12/2024

A

**Monsieur le Sous-préfet de  
 L'arrondissement de Kyosi**

**Objet :** sollicitation d'un entretien et de l'exploitation des archives

Monsieur le Sous-préfet,

Je viens auprès de votre haute bienveillance solliciter votre accord pour un entretien et l'exploitation des archives de vos services dans l'optique d'avoir votre point de vue et des données sur les questions concernant les incidences des migrations camerounaises et équato guinéennes sur votre unité administrative en général et dans le département de la Vallée du Ntem en particulier.

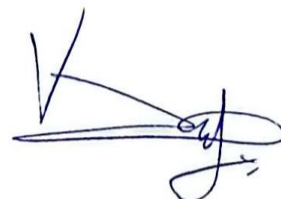
En effet, je suis étudiant en Master II Histoire à l'Université de Yaoundé I, le passage au niveau d'étude supérieur nécessite la rédaction d'un mémoire sur un thème de notre choix. Etant intéressé par les sciences humaines et plus précisément l'histoire des Relations Internationales, notre choix s'est porté sur les Migrations des populations aux abords des frontières. Ainsi, nous avons choisi de mener une étude approfondie sur le thème : «**MOUVEMENTS MIGRATOIRES CAMEROUNAIS-EQUATO-GUINEENS ET INCIDENCES SECURITAIRES DANS LA VALLEE-DU-NTEM AU CAMEROUN : 1968-2020**». Vue le champ de recherche qui porte sur des questions transfrontalières, nous pensons que vous êtes une personne ressource pouvant contribuer à la bonne réalisation de ce travail. Ainsi, nous vous prions humblement de bien vouloir mettre à notre disposition toutes informations pouvant nous être utiles dans le cadre de ce travail.

Dans l'attente d'une suite favorable, je vous prie de recevoir, **Monsieur**, mes salutations les plus distinguées.

**Pièces jointes:**

- Photocopie de l'attestation de recherche
- Photocopie de la CNI

**KADJIE DEFO Brice**



D12 Le 22.11.24

KADJIE DEFO Brice

Yaoundé-Ngoa Ekellé

Email : bricedefo1@gmail.com

Tel : 678481731/688754570



27 NOV 2024  
 [Signature]  
 9690/0

Yaoundé le 21 Novembre 2024

A

Monsieur le Ministre des Relations  
Extérieures (MINREX)

**Objet :** Demande d'autorisation d'accès aux  
archives et documents

Monsieur le Ministre,

Jeune étudiant inscrit en Master II Histoire à l'Université de Yaoundé I, nous venons par cette présente, solliciter auprès de votre haute bienveillance, votre accord pour la consultation des archives et documents de l'auguste institution que vous dirigez.

En effet, étant intéressé par les sciences humaines et plus précisément l'histoire des Mouvements migratoires, notre inscription en Master nous a donné l'opportunité de mener une recherche sur ledit thème. Ainsi, avons-nous choisit de mener une recherche approfondie sur le thème « **Mouvements migratoires camerounais-équato-guinéens et incidences sécuritaire dans la Vallée-du-Ntem (1968-2022)** », vu le champ de recherche qui porte sur les migrations et les incidences sécuritaires, nous vous prions humblement de nous permettre d'accéder aux archives de votre institution à fin de mener un travail scientifique et objectif.

Nous vous assurons de notre entière disposition quant à vos modalités d'accès, et vous prions de bien vouloir mettre à notre disposition toutes informations non-confidentielles pouvant nous être utile.

Dans l'attente d'une suite favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

**Pièces Jointes :**

- Photocopie de la CNI
- Photocopie de l'attestation de recherche

[Signature]

KADJIE DEFO Brice  
 Yaoundé-Ngoa Ekellé  
 Email : bricedefo1@gmail.com  
 Tel : 678481731/688754570

Yaoundé le 8 Novembre 2024

A

Monsieur le Directeur Général de  
 l'Institut Nationale de la Statistique

**Objet :** Demande d'autorisation d'accès aux  
 archives

Institut National de la Statistique  
 Arrivée le 08 NOV 2024 S/No  
 Sortie le S/No

Monsieur le Directeur,

Jeune étudiant inscrit en Master II Histoire à l'Université de Yaoundé I, nous venons par cette présente, solliciter auprès de votre haute bienveillance, votre accord pour la consultation des archives et documents de l'auguste institution que vous dirigez.

En effet, étant intéressé par les sciences humaines et plus précisément l'histoire des Mouvements migratoires, notre inscription en Master nous a donné l'opportunité de mener une recherche sur ledit thème. Ainsi, avons-nous choisit de mener une recherche approfondie sur le thème « **Mouvements migratoires camerounais-équato-guinéens et incidences sécuritaire dans la Vallée-du-Ntem (1968-2022)** », vu le champ de recherche qui porte sur les migrations et les incidences sécuritaires, nous vous prions humblement de nous permettre d'accéder aux archives de votre institution à fin de mener un travail scientifique et objectif.

Nous vous assurons de notre entière disposition quant à vos modalités d'accès, et vous prions de bien vouloir mettre à notre disposition toutes informations non-confidentielles pouvant nous être utile.

Dans l'attente d'une suite favorable, nous vous prions d'agrée, Monsieur le directeur, l'expression de notre très haute considération.

**Pièces Jointes :**

- Photocopie de la CNI
- Photocopie de l'attestation de recherche

**Annexe 5 : communiqué final reunion des ministres de la défense du Cameroun et de Guinée Équatorial**



**REUNION DES MINISTRES DE LA DEFENSE DU  
CAMEROUN ET DE LA GUINEE EQUATORIALE SUR  
LES MODALITES DE COLLABORATION ET  
D' ACTIONS COMMUNES EN MATIERE DE SECURITE  
TRANSFRONTALIERE ENTRE LA REPUBLIQUE DU  
CAMEROUN ET LA REPUBLIQUE DE GUINEE  
EQUATORIALE**

**COMMUNIQUE FINAL**

**Malabo, le 21 juillet 2020.**



## COMMUNIQUE FINAL

Du 20 au 21 juillet 2020 à Malabo en République de Guinée Equatoriale, les Délégations de la Guinée Equatoriale et du Cameroun se sont réunies dans le but de consolider et conclure les travaux de Yaoundé du 29 au 30 juin 2020, visant à renforcer la défense et la sécurité transfrontalières entre les deux pays, en exécution des Très Hautes Instructions de **Leurs Excellences Monsieur OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale et **Monsieur Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun.

La Délégation de la République de Guinée Equatoriale était conduite par Monsieur **Leandro BAKALE NCOGO**, Ministre de la Défense Nationale, qu'accompagnaient : **M. Baltasar ENGONGA EDJO'O**, Ministre d'Etat Chargé de l'Intégration Régionale ; **S.E. Siméon OYONO ESONO ANGUE**, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ; **M. Faustino NDONG ESONO EYANG**, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, chargé du Secteur Politique et de la Démocratie ; **M. Heriberto MEKO MBENGONO**, Ministre Délégué à la Sûreté Nationale ; **M. Victoriano NSUE OKOMO**, Vice-Ministre de la Défense Nationale ; **M. Alfredo ABESO NVONO ONGUENE**, Secrétaire d'Etat à la Défense Nationale ; **Mr. Eduardo MINANG EZEMA**, Secrétaire d'Etat à la Sûreté Nationale ; **S.E. Armando KOTE ECHUACA**, Ambassadeur de la République de Guinée Equatoriale au Cameroun ; **Général de Division Lamberto NGUEMA MICHA**, Chef d'Etat-major Général des Armées.

La Délégation camerounaise, quant à elle, était conduite par **M. BETI ASSOMO Joseph**, Ministre Délégué à la Présidence de la République, Chargé de la Défense, qu'accompagnaient **S.E. MBELLA MBELLA**, Ministre des Relations Extérieures, **S.E. MPOUEL BALA Lazare**, Ambassadeur de la République du Cameroun en



Guinée Equatoriale et le **Général de Corps d'Armée René Claude MEKA**, Chef d'Etat-major des Armées.

(La liste des deux Délégations est jointe en Annexe)

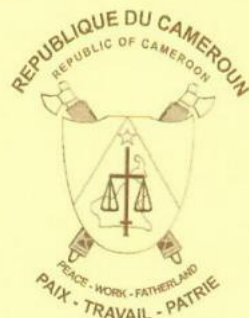
L'ouverture solennelle de la Réunion a été co-présidée par les deux Chefs de Délégation qui, dans leurs discours respectifs prononcés à cette occasion, se sont félicités de la rencontre qui a offert l'opportunité de réaffirmer une fois de plus les excellentes relations d'amitié et de coopération qui existent entre les deux pays, ainsi que l'estime fraternelle réciproque entre les deux Chefs d'État.

Ils ont par ailleurs souligné la volonté des deux gouvernements de renforcer la collaboration entre les Autorités transfrontalières afin que, dans le cadre des mécanismes mis en place, des solutions concrètes et efficaces soient apportées à tout problème de sécurité susceptible de survenir à leurs frontières communes.

Ils ont, en outre, souligné le rôle important que les Forces de défense sont appelées à jouer dans la préservation de l'intégrité du Golfe de Guinée, en particulier dans les zones frontalières où les actions de poursuite sont rendues difficiles, en raison des contraintes de souveraineté des États.

Dans ce contexte, ils ont indiqué que l'Accord constituait une expression significative du haut niveau atteint par le dialogue politique et la coopération en matière de sécurité et de défense entre les deux pays. Ils ont également abordé les mécanismes de mise en œuvre de cet instrument légal.

Lors de la rencontre de Yaoundé, les deux délégations avaient procédé à un échange de vues approfondi sur l'évolution de la coopération entre les deux pays ainsi que sur l'importance d'un Accord de Coopération en matière de défense et de sécurité transfrontalière.



Ils ont exprimé leur volonté de renforcer la coopération en matière de défense et de sécurité, sur la base des principes de souveraineté nationale, de non-ingérence dans les affaires intérieures, d'interdiction de la menace ou de l'emploi de la force et de règlement pacifique des différends.

Les deux délégations ont valorisé les efforts des deux pays pour renforcer la stratégie de défense et de sécurité aux frontières communes, ainsi que l'adoption de politiques idoines pour faire face aux diverses menaces à la sécurité, telles que le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée, et la mise en œuvre de mesures visant à endiguer la violence, le vol et la criminalité transfrontalière.

Au terme des travaux, les deux Plénipotentiaires ont procédé à la signature de l'*Accord de Coopération relatif aux modalités de coordination et d'actions commune en matière de défense et de sécurité transfrontalières entre la République de Guinée Equatoriale et la République du Cameroun.*

Les deux délégations ont remercié le peuple et le Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale pour le soutien et l'attention constante dont ils ont bénéficié et qui ont garanti le plein succès des travaux.

Malabo, le 21 juillet 2020.

POUR LA RÉPUBLIQUE DU  
CAMEROUN

**BETI ASSOMO Joseph**  
MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE  
DE LA REPUBLIQUE,  
CHARGE DE LA DEFENSE

POUR LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
ÉQUATORIALE

**Leandro BAKALE NCOGO**  
MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

## **SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

## I- LES SOURCES

### A- Les sources orales

N°	Noms et prénoms	Âges	Qualité	Lieu de l'entretien	Date de l'entretien
1	Aladhi Ousman	75 ans	Commerçant	Mosquée de Kyé-ossi	14/12/2024
2	Anonyme	55 ans	Commerçant	Ambam	24/12/2024
3	Bela Ciga Olivier Claude	54 ans	Commissaire Emi immigrationKyé-ossi	Kyé-ossi	14/12/2024
4	Djishie Thomas	53 ans	Chauffeur du sous-préfet de Kyé-ossi	Sous-préfecture de Kyé-ossi	28/09/2024
5	Efa'a Abene Franck Aristide	54 ans	Commissaire principale du commissariat de sécurité publique de Kyé-ossi	Commissariat de Kyé-ossi	12/2024
6	Evang Mireille	56 ans	Enseignante	École publique de Kyé-ossi	13/12/2024
7	Happi de Nguiamba Joseph Victorien	39 ans	Sous-préfet de l'arrondissement de Kyé- ossi	Sous-préfecture de Kyé-ossi	28/09/2024
8	Massom Kom Raine	26 ans	Médecin	Hôpital de district de Kyé-ossi	13/12/2024
9	Mba Mangué Elias		Consul général de Guinée- Équatoriale à Ebolowa	Ebolowa si I	19/09/2024
10	Mpalla Christelle Paule	26 ans	Secrétaire au consulat de Guinée-Équatoriale à Ebolowa	Ebolowa si I	19/19/2024
11	Nsue Franck	40 ans	Commerçant équato- guinéen	Ambam	13/01/2025
12	Swaybou Moussa	55 ans	Chauffeur de taxi	Ambam	11/10/2024

### B- Archives

Lettre n° 565 du Ministère des Affaires Étrangères, AC/MINREX Cameroun.

### C-Rapports

Atelier de restitution de l'enquête sur l'impact de la circulation des armes légères et de petit calibre dans la zone frontalière Cameroun-Gabon-Guinée-équatoriale, juin 2014.

Compte rendu analytique de la 1518<sup>e</sup> séance tenue au palais des Nations, Genève, Mars 1979.

Droit international de la migration, Glossaire de la migration, OIM, organisation internationale pour les migrations, N°9.

## II- BIBLIOGRAPHIE

### A- Les ouvrages

Beaud, M., *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1985.

Campbell, D., *Writing security, united state foreign policy and the politics of identity*,

Minneapolis, University of Minnesota press, 1992.

Castel, R., *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris, Seuil, 2008.

Cronje, S., *Equatorial Guinea, the forgotten dictatorship*, Press London Antislavery, 1976.

Damas, H., *Les mouvements migratoires : définition, interprétation, perspective de recherche*, Université de l'Etat de Liège, Centre d'Etude Population et Famille, Bruxelles, 1981.

Delma, J.R., *Populations, économie et migration : Comprendre les mouvements des populations dans le monde*, Lille, Édition Nerfe, 2004.

Edjenguele, M., *L'ethno-perspective ou la méthode du discours de l'ethno-anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presse Universitaire de Yaoundé, 2005.

Foessel, M., *État de vigilance : critique de la banalité sécuritaire*, Paris, Le bord de l'eau, 2010.

Guiffo, J.-P., *Les peuples de la Vallée du Ntem et leur spécificité par rapport aux Bulu*, Editions de l'Essoah, 2008.

Kange Ewane, F., *Semence et moisson coloniale. Un regard sur l'histoire de la décolonisation*, Yaoundé, Édition Clé, 1985.

Ki-Zerbo, J., *Histoire de l'Afrique d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978.

Lendja Ngnemzué, A.-B., *Politique et émigration irrégulière en Afrique. Enjeux d'une débrouille par temps de crise*, Paris, Karthala, 2010.

Leniger-Goumaz, M., *Connaître la Guinée Equatoriale*, Genève, les éditions du temps, 1979.

-----, *Guinée équatoriale Un demi-siècle de terreur et de pillage*, L'Harmattan, 2013.

- , *La Guinée Equatoriale : un pays méconnu*, Paris, l'Harmattan, 1979.
- Livian, Y., *Initiation à la méthodologie de recherche en SHS : réussir son mémoire ou thèse*, Université Jean moilin-lyon 3, Centre Magellan, 2015.
- Mbonji Edjenguèle, *L'ethno-perspective ou la méthode du discours de l'ethno-anthropologie culturelle*, Presse Universitaire de Yaoundé, 2005.
- Ndong Beka II, P., *Les activités transfrontalières illicites entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée équatoriale. Logique spatiale, acteurs et enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2018.
- Ngeh, V.-J., *Cameroun 1884-1985 : Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.
- Nkoum, A., *Initiation à la recherche : une nécessité professionnelle*, Yaoundé, Presse de l'UCAC, 2005.
- Onana Mfège, A., *Le Cameroun et ses frontières, une dynamique géopolitique*, Paris, l'Harmattan, 2004.
- Ondo, H.-E., *De la dictature de Marcias Nguema à l'abus d'autorité d'Afia Evormbi : Analyse comparée de los poderes de la tempestad (1997) et le pacte d'Afia (2009)*,
- ONU, *Recueil de traités et autres textes de droit international concernant les réfugiés*, HCR, Genève, 1979.
- Planeuf, M., *La recherche en soins infirmiers 2<sup>e</sup> module. Le processus de recherche : le cadre conceptuel*, Révision, 2013.
- Sayad, A., *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1991.
- Sindjoun, L., *Etat, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Karthala, 2004.

## **B- Les articles**

### **a- Articles des revues**

- Baldwin, "The concept of security", in *Review of international studies*, N°3, vol 23, 1997, pp.305-310.

Donfack, L, "La liberté d'aller et venir", in L, Sindjoun, *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2004, pp.79-80.

Chouala, Y. A., "La crise diplomatique de mars 2004 entre le Cameroun et la Guinée équatoriale : fondements, enjeux et perspectives ", in *Revue camerounaise de science politique*, vol 12, 2004, pp.155.

-----, "L'installation des camerounais au Gabon et en Guinée-Équatoriale. Les dynamiques originales de l'exportation de l'État d'origine", in L. Sindjoun, *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2004, pp.99-134.

International Commission of the Jurists, *The Review*, Geneva, Décembre 1974.

Stouffer, S., " Intervenin opportunities: A theory relating mobility and distance ", in *American Sociological Review*, 1940, pp.845-867.

Tchudjing, C., " L'émigration des Camerounais en Guinée-Équatoriale sous les régimes nguémistes : causes, enjeux et effets néfastes ", in *Revue du Laboratoire d'Étude Politique et des Relations Internationales (LAEPORI)*, Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I, Éditions Première Ligne, Vol.1, Mai 2023, pp.201-204.

Marichal, R., " La critique des textes ", in *L'Histoire et ses méthodes*, (s/d) Charles Samaran, Paris, Encyclopédie de la pléaide, 1961, p.1326.

Ela Meye, L., " La région transfrontalière à l'épreuve de la régulation et de la tolérance de l'immigration ", in Luc Sindjoun, *État, individus et réseaux dans les migrations africaines*, paris, Karthala, 2004, pp.182-183.

Eyenga, G.-M, " Les nouveaux yeux de l'État ? L'introduction de la télésurveillance dans l'espace public à Yaoundé ", in *Revue d'Études africaines*, 2010, p.753.

#### **b- Articles des journaux**

Cameroun Tribune, n°1669 du dimanche 6-lundi 7 janvier 1980.

Conférence de presse d'Ahmadou Ahidjo du 1<sup>er</sup> juillet 1963 à Yaoundé, *in Presse du Cameroun*, 4 juillet 1963.

La presse du Cameroun, supplément spécial, 12 juillet 1963.

Lee, Everett, S., *A theory of migration, Demography*, vol 3, N°1, 1966.

Makoumba Dissumba, D., "Crimes rituels : des Gabonais interpellés à Kyé-ossi", *in Revue sur l'information quotidienne sur la vie du Gabon*, mars 2018.

Matock, J., "Affaire : Kyé-ossi au ralenti", *in Cameroun Tribune*, 05 août 2025.

Nfobin Ngwa, E.-H., "Les comités de vigilance et l'État de droit au Cameroun", *in Cahiers africains d'administration publique*, n°62, 2004.

Ntap, E. J., "VOA Afrique, Les difficultés de Kyé-ossi suite à la fermeture de la frontière", 12 avril 2019.

Présidence de la République, "Organisation du ministère des affaires sociales, décret n° 2017/383 du 18 juillet 2017", *in Cameroon Tribune*, juillet 2017.

### **III- Les thèses et mémoires**

#### **A- Thèses**

Aba'a Oyono II, C., "Mouvements des populations et dynamiques culturelles dans la ville de kyé-ossi au sud-cameroun", Thèse de Doctorat d'Anthropologie, Université de Yaoundé I, 2020-2021.

Nguefack Tsafack, C. D., "La Guinée Équatorial face au couple Cameroun-Gabon en Afrique centrale (1960-2012) : Histoire d'un petit État en quête d'émancipation et de puissance", Thèse de Doctorat en Histoire des relations internationales, Université de Dschang, 2018.

#### **B- Mémoires**

Abé Ella, V., "Cohabitation entre autochtones et allogènes dans la Vallée-du-Ntem de 1960 à 2010", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS, Université de Yaoundé I, 2013.

Akieme Nkolo, A., " Développement socio-économique de Kyé-ossi dans la Vallée-du-Ntem de 1985 à 2020 ", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2023.

Ango Ela, P., " Frontières à problèmes en Afrique centrale ", Mémoire de diplôme d'étude approfondie, Géographie et pratique du développement, Université de Paris I. Panthéon-Sorbonne, Institut de géographie, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1985.

Eyigla, E.-Z., " Réfugiés, déplacés internes et incidences sécuritaires au Cameroun : cas de la ville de Douala, 1967-2018 ", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2020.

Mouellé Kombi II, J.-N., "Le Cameroun et les réfugiés", Mémoire de Maîtrise en Droit Public, Université de Yaoundé II, juin 1986.

Onana Awondo, M.-A., " La communauté équato-guinéenne au Cameroun de 1968-1979 : étude historique ", Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2003.

#### **IV- Sources numériques**

<https://www.INPI.fr>, consulté le 12 décembre 2024.

<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Migration-humaine>, consulté le 08 Avril 2024.

<https://www.aa.com.tr/fr/afrique/cameroun-guinee-equatoriale-yaounde-et-malabo-signent-un-accord-de-cooperation-militaire-/1918554>, consulté le 03 mars 2024.

[https:// oec-world.translate.google.com/profile/bilateral-country/gng/partner/cmr](https://oec-world.translate.google.com/profile/bilateral-country/gng/partner/cmr), consulté le 12 janvier 2025.

<https://academic.oup.com/evolut/article78/4/758/7462762>, consulté le 1 février 2025.

<https://afrique.pwc.com/fr/qui-smmes-nous/pages-des-pays/guinee-equatoriale.html>, consulté le 21 octobre 2024.

<https://ecomation.net/guinee-equatoriale-lageence-beac-debibiyin-au-coeur-du-scandal-de-faux-billets>, consulté le 24 décembre 2024.

<https://fr.m.wikipedia.org>, consulté le 01 mars 2025.

<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/communauté-économique-et-monétaire-de-l'Afrique-centrale>, consulté le 26 janvier 2025.

<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/coup-d'Etat-de-1979-en-Guinée-équatoriale>, consulté le 26 janvier 2025.

<https://journals.openedition.org/e.migrinter/2548>, consulté le 29 Octobre 2024.

<https://ssi.ac-nancy-metz.fr/> quest-ce-quun-incidence-de-securite, consulté le 7 Avril 2024.

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/26557497/immigration-permanete>, consulté le 31 janvier 2025.

<https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/le-risque-sanitaire-alpes-maritimes>, consulté le 4 mars 2025.

<https://www.culture.fr/Definition-force-de-securite>, consulté le 28 mai 2024.

<https://www.Facebook.David> Eboutou/Rixes-et-risques-d-escalades-dans-la-vallée-du-ntem,

<https://www.fr.m.wikipédia.org/wiki/valée-du-Ntem> , consulté le 28 mars 2024.

<https://www.migration.data.portal.org>, consulté le 1 février 2024.

<https://www.minas.cm/La-creation-du-ministere-des-affaires-sociales>, consulté le 19 mai 2025.

Kalieu Elongo, Y.R., "Le Tribunal de grande instance, organisation judiciaire du Cameroun ", *in* <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Tribunal-de-grande-instance-Cameroun>, consulté le 20 avril 2025.

Mve Ebang, B., " La contrebande des voitures volées entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée-Équatoriale : Essai sur une activité criminelle transfrontalière en Afrique centrale ", Mémoire en Droit et Sciences Politique, 2009, *in* <https://www.memeoironline.com>, consulté le 10 janvier 2024.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>i</b>
<b>DÉDICACE</b> .....	<b>iii</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>iv</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	<b>v</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>vii</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>ix</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>x</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	<b>1</b>
1- Contexte général de l'étude.....	2
2- Raison du choix du sujet.....	3
3- Intérêt de l'étude .....	4
4- Délimitation géographique et chronologique .....	4
a- Précision de l'espace géographique.....	4
b- Justification des bornes chronologique .....	7
5- Objectifs de l'étude .....	7
a- Objectif principal.....	8
b- Objectifs spécifiques .....	8
6- Clarification conceptuelle.....	8
7- Revue critique de la littérature .....	12
8- Problématique.....	17
9- Méthodologie de la recherche .....	18
a- Choix des techniques de collecte de données .....	18
b- Choix des techniques d'analyse des données .....	19
10- Cadre théorique de l'étude .....	19
11- Difficultés rencontrées.....	22
12- PLAN DE TRAVAIL.....	22
<b>CHAPITRE I: CAUSES ET GRANDS MOUVEMENTS MIGRATOIRES CAMEROUNAIS ET ÉQUATO-GUINEENS DANS LA VALLÉE-DU-NTEM</b> .....	<b>24</b>
<b>I- FACTEURS DES MIGRATIONS DES POPULATIONS ÉQUATO-GUINÉENNES DANS LA VALLÉE-DU-NTEM ET ÉTAT DES LIEUX DES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS</b> .....	<b>25</b>

1-	Raisons politiques de l'immigration des populations équato-guinéennes au Cameroun.....	26
a-	Guerres d'indépendances.....	26
b-	Le régime dictatorial de Marcias Nguéma et le coup d'État d'Obiang Nguéma Mbazogo...	28
c-	Les applications des directives CEMAC par la Guinée-Équatoriale.....	32
2-	Motivations socioculturelles et économiques des migrations équato-guinéennes dans la Vallée-du-Ntem.....	34
a-	Motivations socioculturelles.....	34
b-	Motivations économiques des migrations équato-guinéennes vers la Vallée-du-Ntem.....	36
3-	Itinéraires des migrations et état des lieux de la communauté équato-guinéenne dans la Vallée-du-Ntem.....	38
a-	Voies légales et illégales .....	38
b-	État des lieux de la communauté équato-guinéenne dans la Vallée-du-Ntem.....	40
<b>II- FACTEURS ET PROCESSUS D'IMPLANTATIONS DES POPULATIONS CAMEROUNAISES DANS LA VALLÉE-DU-NTEM..... 41</b>		
1-	Hégémonie et la sécurisation de l'espace frontalier par l'État du Cameroun et les opportunités économiques qu'offre la zone transfrontalière .....	41
a-	Occupation et la sécurisation de l'espace frontalier par le Cameroun.....	41
b-	Opportunités économiques qu'offre la zone transfrontalière .....	43
2-	Vallée-du-Ntem, une zone de transit vers l'immigration internationale .....	44
3-	Cartographie de la population camerounaise dans la Vallée-du-Ntem .....	46
<b>III- TYPOLOGIES, PROFILS DES MIGRANTS ET ENTRAVES AUX MIGRATIONS ÉQUATO-GUINÉENNES ET CAMEROUNAISES DANS LA VALLÉE-DU-NTEM..... 47</b>		
1-	Immigrés permanents dans la Vallée-du-Ntem .....	48
2-	Migrants saisonniers ou temporaires et les migrants intermittents.....	50
a-	Les migrants saisonniers ou temporaires.....	50
b-	Migrants intermittents ou de circonstances .....	52
3-	Freins aux migrations et à la mobilité des populations camerounaises et équato-guinéennes dans la Vallée-du-Ntem.....	53
<b>CHAPITRE II : PRÉSENCE DES MIGRANTS ET DÉVELOPPEMENT DES INSÉCURITÉS MULTIFORMES DANS LA VALLÉE-DU-NTEM..... 57</b>		
<b>I- FORMES D'INSÉCURITÉS PHYSIQUES ET LEURS CARACTÉRISATIONS ..... 58</b>		
1-	Agressions mineures et délinquance urbaine.....	58
2-	Criminalité organisée .....	60
3-	Assassinats.....	61
<b>II- INSÉCURITÉ ÉCONOMIQUE ET SES MANIFESTATIONS DANS LA VALLÉE-DU-NTEM..... 63</b>		
1-	Développement du trafic illicite .....	64
a-	Contrebande et contrefaçon des marchandises.....	64

b-	Recel des biens et matériels mal acquis .....	67
c-	Trafic des produits pétroliers.....	68
2-	Intensification des trafics de la drogue et autres stupéfiants .....	70
3-	Différentes formes d’arnaque et d’atteintes à la fortune .....	72
<b>III-</b>	<b>TYPLOGIES D’INSÉCURITÉS SOCIALES ET SANITAIRES.....</b>	<b>74</b>
1-	Manque d’emplois, le développement du chômage et la promiscuité.....	74
2-	Non-respect des normes juridiques .....	75
3-	Insécurité sanitaire.....	75
<b>CHAPITRE III : IMPACTS DES DIFFÉRENTES INSÉCURITÉS DES MIGRANTS SUR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, LA POPULATION ET LA VIE POLITIQUE DANS LA VALLÉE-DU-NTEM.....</b>		<b>78</b>
<b>I-</b>	<b>RÉPERCUSSIONS SOCIOPSYCHOLOGIQUES.....</b>	<b>79</b>
1-	Développement de la psychose au sein des populations .....	80
2-	Renforcement de la méfiance entre les communautés et l’augmentation de la xénophobie .	81
a-	Renforcement de la méfiance entre communautés .....	81
b-	Augmentation de la xénophobie.....	82
3-	Répercussions sociales et sanitaires .....	83
<b>II-</b>	<b>RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES LIÉES AUX MIGRANTS .....</b>	<b>86</b>
1-	Perte des recettes fiscales par l’État du Cameroun.....	86
2-	Déstabilisation du système économique locale .....	88
a-	Développement de la concurrence déloyale et la déstabilisation du tissu économique locale	88
b-	Perte des emplois liés au secteur primaire.....	90
3-	Augmentation du coût du niveau de vie de la population .....	90
<b>III-</b>	<b>CONSÉQUENCES POLITICO-DIPLOMATIQUES .....</b>	<b>92</b>
1-	Crises diplomatiques entre le Cameroun et la Guinée-Équatoriale.....	92
a-	Tensions entre les deux États voisins .....	93
b-	Fermeture des frontières et l’expulsion des Camerounais de la Guinée-Équatoriale .....	94
2-	Dégradation de l’image du Cameroun sur l’échiquier international .....	97
3-	Renforcement de la collaboration entre les autorités transfrontalières.....	98
<b>CHAPITRE IV : STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE L’INSÉCURITÉ DANS LA VALLÉE DU NTEM : ENJEUX ET PERSPECTIVES DE L’ENCADREMENT DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DANS CET ESPACE .....</b>		<b>102</b>
<b>I-</b>	<b>MÉCANISMES ET STRATÉGIES DÉVELOPPÉES PAR L’ÉTAT DU CAMEROUN AFIN D’ENDIGUER L’INSÉCURITÉ DANS LA VALLÉE-DU-NTEM.....</b>	<b>103</b>
1-	Déploiement des forces de défenses et de sécurités .....	104
2-	Implication des corps de justice et de sécurités sociales .....	105
a-	Corps de justices mis sur pieds par l’État du Cameroun dans la Vallée-du-Ntem .....	105

b- Les institutions des affaires sociales.....	106
3- L'éducation de masse et des populations .....	109
<b>II- ACTIONS MENÉES PAR LES POPULATIONS DANS LA LUTTE CONTRE LES INSÉCURITÉS DANS LA VALLÉE-DU-NTEM .....</b>	<b>110</b>
1- La réation des comités de vigilance et de défenses .....	111
2- La collaboration entre les autorités civiles et militaires .....	112
3- Implication des populations dans le renforcement de la cohabitation entre elles.....	114
<b>III- DÉFIS ET ENJEUX POUR UNE SÉCURISATION OPTIMALE DE LA VALLÉE-DU- NTEM.....</b>	<b>115</b>
1- Défis sociopolitiques liés à la sécurisation de la Vallée-du-Ntem face aux mouvements migratoires.....	116
2- Défis économiques de la sécurisation de la Vallée-du-Ntem .....	117
3- Enjeux stratégiques et diplomatiques d'une sécurisation de la Vallée-du-Ntem.....	118
<b>CONCLUSUON GÉNÉRALE .....</b>	<b>121</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>126</b>
<b>SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>144</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>152</b>